

N° 40 5,00 FF. 2eme Edition

Semaine du 11 au 17 décembre 1981

sans frontière

hebdomadaire de l'immigration et du tiers-monde

Décembre 1981 LA FIN DES SANS- PAPIERS?



A l'occasion de la journée internationale du 10 décembre

LA GEOGRAPHIE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME

Sans-Frontière fait le point, pays par pays

SOMMAIRE

A LA UNE :

- ☐ **A trois semaines de l'échéance du 31 décembre : Les objectifs des uns et* autres**

Page 3

ICI ET LA :

- ☐ **Flers, ville tranquille**
- ☐ **Western des vigiles (suite)**

Page 5

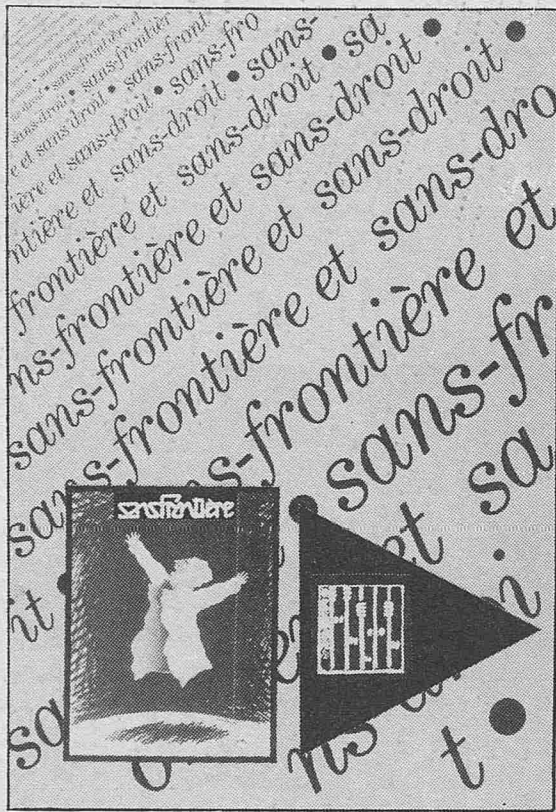
Page 5

SUD-SUD :

- ☐ **Les Seychelles après le putsch : Le procès des mercenaires**
- ☐ **Pérou : un avocat pour les paysans sans terre**

P. 7,8

Page 8



SPECIAL SANS FRONTIERE

ET SANS DROIT

- ☐ **Journée internationale des droits de l'Homme**

Page a à la page p

sans-frontière

Nidham ABDI
Farid AICHOUNE
Khadidja BACHIRI
Kamal BELARBI
Farida BELGHOUL
Fatima BELHADI
Lila BENBELAID
Hassan BOUAKRA
Joël BOULARD
Saïd BOUZIRI
Peïra CAVA
Raymond CHARLOTTE
Madjid DABOUSSI
Amadou GAYE
André HARTMANN
Maria KALALOBÉ
Leïla SEBBAR
Mustapha MOHAMMEDI
Driss MOURAD
Fabienne MESSICA
Mohamed NEMMICHE
Blaise N'DJEHOYA
Macodou NDIAYE
Aline N'GOALA
PACO

Marc WEITZMAN
Fowzia ZOUAOUI
ABONNEMENTS
Ali MAJRI
NOURREDINE
PUBLICITE :
Leïla HADDAD
Habib ARFAOUI



Rédaction Paris : 33 bd Saint-Martin. 75003 Paris. Tél. 278 44 78
Siège social : 35 rue Stephenson. 75018 Paris.
Fondateur de l'Association : « Editions Sans Frontière » : Louis Gallimardet.
Rédacteur en chef : Méjdi Daboussi « Ammar »
Directeur de publication : Khali Hammoud.
C.C.P. : 420900 F Paris
Commission paritaire n° 61715
Diffusion N.M.P.P.
Imprimerie: E.T.C. Yvetot S.F. 2em Edition

2- SANS FRONTIERE

COURRIER

VENDREDI 11 DECEMBRE 1981

Quelques réflexions sur le Proche-Orient

Messieurs,

Je viens de lire votre article, « Arafat hors jeu ? » N° 38 du 27 novembre. Cet article m'inspire les réflexions suivantes :

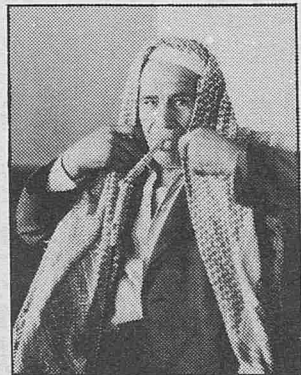
Tout d'abord, il me semble que la solution du problème du Proche-Orient, incombe à l'O.N.U. qui doit revenir sur son mauvais débat de 1947.

Mais il importe que les pays arabes directement concernés, mais également tous les pays du Tiers-Monde, doivent tout d'abord tenir compte de la triste réalité :

Les Palestiniens et les Juifs ont été victimes de l'antisémitisme des pays européens, y compris l'Europe de l'Est.

Puis les Palestiniens ont été victimes du sionisme, fruit de l'antisémitisme, et des pays de l'Occident qui leur ont fait expier les crimes nazis dont ils n'étaient en aucune façon responsables.

Le sionisme est devenu, par la force des choses, un racisme juif, un colonialisme qui a su profiter du colonialisme franco-anglais, un impérialisme à la remorque des U.S.A., un expansionisme qui menace toute la région.



Les arabes doivent constater qu'ils n'ont pas d'amis parmi les gouvernements des pays de l'Occident où l'opinion publique est la victime anti-arabe, notamment en France.

Il existe en Europe une gauche pro-sioniste, qui se réclame parfois du socialisme, croyant en un sionisme socialiste. Cette gauche refuse de voir qu'il s'agit, en fait, d'un national-socialisme juif. L'expérience du national-socialisme allemand devrait pourtant suffire à ouvrir les yeux sur la réalité israélienne. Les socialistes n'ont rien à espérer d'un Shimon Peres pour faciliter la solution du problème palestinien. L'opinion publique israélienne s'est d'ailleurs radicalisée, les sondages le prouvent ainsi que le large consensus qui s'est manifesté à l'occasion de l'assassinat d'Anouar El Sadate. Les arabes n'ont donc rien à attendre de cette gauche.



Les projets de solution du problème palestinien (plus ou moins bi-latéraux, d'origine U.S.A. ou bénéficiant de leur bénédiction) ont tous échoués : plan Rogers, Camp David, et dernièrement plan Fahd.

Deux peuples réclament la même terre : la Palestine, quelle solution envisagée ?

Tout d'abord la « désionisation » de l'Etat d'Israël et du peuple juif est une nécessité. Désioniser Israël, c'est instituer la démocratie pour tous à l'intérieur de cet Etat, non une démocratie réservée aux seuls citoyens juifs (à condition qu'ils ne soient pas d'origine orientale).

Désioniser le peuple juif, c'est sauver le judaïsme, c'est sauver la judaïcité d'un nouvel holocauste, car l'Etat d'Israël possède en lui le germe de sa destruction. Il est bon de rappeler que Ben Gourion, à qui l'on demandait après la guerre des six jours s'il pensait que c'était la dernière guerre avec les Arabes, a répondu franchement qu'il ne le pensait pas. Il ajouta que la dernière guerre serait celle que les Arabes gagnerait.

Désioniser le peuple juif, c'est libérer la Diaspora du centralisme de l'Etat d'Israël. Désioniser Israël c'est, avant tout abolir la loi du Retour.

Il me semble important que les peuples arabes prennent conscience, en premier lieu, de ces problèmes.

Les Arabes doivent cher-

cher aussi à se faire des amis parmi les organisations tiers-mondistes non gouvernementales dans les pays de l'Occident.

Mais malheureusement, là aussi, il faut dénoncer certaines de ces organisations atteintes du virus sioniste. Je pense tout particulièrement à la Ligue des Droits de l'Homme (non palestinien) de Daniel Mayer, à la très sioniste LICRA de J.P. Bloch, pour ne parler que de la France.

Les peuples arabes doivent faire savoir à l'opinion publique occidentale qu'elle a été victime de la propagande sioniste, d'une information à sens unique. C'est aussi un point très important.

Certes, la solution finale au problème palestinien ne peut être que dans une Palestine démocratique et laïque, où toutes les races toutes les religions auront les mêmes droits et les mêmes devoirs. Mais une solution intermédiaire est indispensable : une Palestine et un Etat juif désionisé. Cette solution provisoire permettrait de voir s'effacer les dirigeants actuels, de démocratiser Israël et de permettre à l'opinion publique d'évoluer vers l'apaisement.

Mais les Palestiniens pourront-ils se contenter des 6.000 Km2 de la Cisjordanie sur les 27.000 Km2 de la Palestine ? Ne serait-il pas plus sage de revenir au partage de l'O.N.U. de 1947 avec des aménagements de frontières ? Donc, cette

solution ne peut-être que le fait de l'O.N.U. mais nous nous heurtons au droit de veto des cinq grandes puissances ! Et il faut donc dénoncer le système international mis au point et imposé par l'Occident O.N.U. et ses droits de veto, Banque Mondiale ; P.M.I., GATT et la presque dictature américaine. Là aussi, il faut informer l'opinion, le problème s'avère complexe et immense : « désoccidentaliser voire décoloniser » le système international ! Ce devrait être l'objectif premier, dans le domaine international, des peuples du tiers-monde.

Je crois qu'il est indispensable de prendre en compte tous ces impératifs pour envisager une solution au problème du Proche-Orient. Il faut aussi tenir compte que les gouvernements de cette région sont peu représentatifs de leurs peuples. A eux, aussi d'imposer la démocratie chez eux, alors que leurs dirigeants sont trop souvent à la remorque des grandes puissances.

Quant à ces grandes puissances, quand se rendront-elles compte qu'elles conduisent l'Humanité à sa perte en continuant à imposer leur hégémonie.

Tels sont mes réflexions à ce sujet du Proche-Orient.

Roger Lobertreau

« Solidaires dans les mêmes combats pour la justice et pour la dignité de l'homme, quelles que soient nos croyances »

Il y a un an déjà, nous quittait le Père Louis Gallimardet.

Les amis de « Galli », Français et immigrés de toutes croyances vous invitent à participer à la célébration « eucharistique » qui aura lieu :

LE SAMEDI 12 DECEMBRE A 18 HEURES, en l'Eglise St Bernard de la Chapelle, rue St-Bruno, Paris 18°



La fin de la régularisation des « sans-papiers » approche. A trois semaines du 31 décembre, le Secrétaire d'Etat aux immigrés publie une nouvelle circulaire qui élargit les conditions de régularisation. En même temps la MTI appelle à une marche nationale pour samedi 12, pour la régularisation sans condition...



LES OBJECTIFS DES UNS ET DES AUTRES

La date du 31 décembre approche à grands pas. Il reste trois semaines à tous les clandestins pour sortir de leurs trous. Au-delà, ils ne pourront plus se faire régulariser.

C'est ce que vient de rappeler, dans un communiqué (voir ci-contre), le Secrétaire d'Etat aux immigrés. Mais au-delà de ce rappel, qui fixe les limites que le gouvernement entend donner à cette opération de régularisation, deux éléments nouveaux se dégagent.

Il semble bien marquer une « ouverture » par rapport à la circulaire du 11 août.

Les dossiers bloqués par la Préfecture, ou considérés comme incomplets, devront être transmis aux Directions Départementales de Travail et de l'Emploi (DDTE) qui seront chargés de régler les cas « litigieux ».

Ils ne pourront pas être refusés au niveau de la Préfecture.

Deuxième élément, nouveau le Secrétaire d'Etat rappelle que les autorisations provisoires de séjour, valent titre de séjour et de travail, et ce jusqu'au 31 Mars 1982. Ce qui revient à dire (et il le dit d'ailleurs à tous les employeurs dans une lettre publiée page 4), que l'immigré qui possède un titre provisoire est en situation régulière et qu'il peut être employé.

Ces « modifications » amenées à 3 semaines de la date du 31 décembre semblent répondre à deux objectifs.

- le premier est le constat, fait au niveau des autorités elles-mêmes, que la régularisation serait un échec si elle ne prenait en compte au moins 50 % des clandestins.

Sachant qu'on estime en général le nombre des clandestins à 300 000 personnes, force est de constater qu'à trois semaines de l'échéance, il n'y a que 70 000 dossiers déposés.

De ce fait, il fallait élargir les critères de régularisation. Et cela nous amène au :

- deuxième objectif, qui serait une sorte de « réponse » aux inquiétudes soulevées ici et là par les organisations syndicales ou de soutien.

Car les positions des uns et des autres sont assez claires pour la MTI qui se considère comme l'organisation la plus représentative des immigrés, il faut régulariser sans condition tous les clandestins.

C'est à cet effet qu'ils vont manifester samedi.

Pour la CFDT, la FASTI et le CLAP, le clandestin ne peut pas presque par définition, prouver qu'il travaille. L'expérience a montré de plus qu'à chaque fois qu'ils ont demandé un contrat, 80 % d'entre eux ont été licenciés.

De ce fait, ils préfèrent ne pas demander ce contrat exigé pour la régularisation, de peur de perdre leur travail.

Ce communiqué vient donc éclairer les intentions du gouvernement. Il n'est pas question de reporter la date du 31 décembre, mais on sera souple au niveau du contrat. François Autain a affirmé dans une interview donnée au

« Matin » que les immigrés rentrés après le 1er janvier 1981, n'étaient pas concernés par cette régularisation. Ce qui semble être une réponse à la CFDT, qui souhaitait que la date à prendre en considération soit celle du 10 mai.

La CFDT, qui a refusé au niveau de l'URP de s'associer à la manifestation du samedi 12, entend ainsi se maintenir dans une appréciation différente de celle de la MTI.

Pour ces derniers, la régularisation ne touchera que 15 à 20 % des clandestins. La manifestation de samedi est bien un durcissement de leurs actions (dépôts collectifs, assemblées générales de « sans papiers », etc ...)

Mais ce durcissement s'il veut correspondre à une réalité doit aussi prendre en considération la nouvelle situation des immigrés (le droit d'association par exemple) pour ne pas tomber dans les schémas de 1973.

Car si en 73, les immigrés étaient isolés, leurs actions correspon- draient à cet état.

Dans chaque lutte, il faut bien avoir en tête que nul ne peut perdre la face, sous peine de perdre sa crédibilité.

Aujourd'hui, la situation est autre. Nos revendications peuvent être entendues. Car il est légitime de lutter pour acquérir de nouveaux droits, mais il faudra bien le faire en inventant de nouvelles formes de lutte et dans la plus grande unité possible.

Mejid Ammar

Le texte intégral du communiqué officiel

Derniers points au dossier des « sans-papiers » : le communiqué du Secrétariat d'Etat aux immigrés du 8 décembre. Les points importants :

- Si la date reste fixée au 31-12, les demandeurs « sont invités à se faire connaître, même s'ils ne sont pas en état de produire un dossier de régularisation » et bénéficient de trois mois supplémentaires pour compléter leur dossier.
- La loi contre le travail au noir entre en vigueur dès le mois prochain.
- L'examen des dossiers conduira à « la régularisation d'étrangers en France depuis le premier janvier 1981 ».
- La lettre adressée aux employeurs qui valide la prolongation des récépissés jusqu'au 31 mars 1982.

A la suite de la réunion inter-ministérielle qui s'est tenue à l'Hôtel Matignon le 20 novembre 1981 pour dresser un premier bilan de l'opération de régularisation exceptionnelle des sans-papiers décidée par le Conseil des Ministres du 23 juillet, le Secrétaire d'Etat chargé des Immigrés communique :

A la date du 15 novembre, plus de 70 000 personnes avaient reçu des documents provisoires de régularisation et leurs dossiers sont en cours d'examen par les autorités administratives. Plusieurs mesures ont été arrêtées, afin que l'opération se poursuive dans les meilleures conditions :

- La date limite pour faire acte de candidature à la régularisation exceptionnelle reste fixée au 31 décembre.

- Tous les immigrés sans-papiers qui peuvent prétendre à cette régularisation sont expressément invités à se faire connaître avant le 31 décembre, même s'ils ne sont pas en état de produire un dossier de régularisation : sur la simple preuve de leur présence en France dès avant le 1er janvier 1981, il leur sera remis un récépissé provisoire



de trois mois, valant séjour et travail.

Ils disposeront alors de ces trois mois pour compléter leur dossier.

- Des dispositions ont été prises pour une mobilisation des services



Communiqué

administratifs concernés afin d'une part de faire connaître cette disposition aux intéressés, d'autre part de rendre possible l'enregistrement immédiat de toutes les candidatures qui se manifesteront dans les jours qui viennent.

- La loi du 17 octobre 1981 relative à l'emploi des travailleurs étrangers en situation irrégulière entre pleinement en application le 1er janvier 1982.

Les employeurs qui faciliteront avant cette date la régularisation des immigrés sans papiers ne seront en aucune manière inquiétés.

Mais passée cette date, la loi sera rigoureusement appliquée. Il est rappelé qu'elle prévoit une aggravation des peines de prison et d'amende à l'égard des employeurs qui ne respectent pas la réglementation.

Lettre de F. Autain aux employeurs

Un grand nombre de travailleurs immigrés en situation irrégulière, plus de 70 000 déjà, ont demandé à bénéficier de l'opération de régularisation exceptionnelle qui a pour objet de faire en sorte qu'ils disposent de documents de travail et de séjour.

L'étude de ces dossiers va probablement devoir durer quelques temps. Aussi a-t-il été décidé de proroger la validité des récépissés qui leur ont été remis au moment du dépôt de leur dossier jusqu'à la décision définitive de celui-ci. Toutefois, pour éviter un encombrement administratif, aucune mention complémentaire ne sera portée sur ce document.

Jusqu'à la date du 31 mars 1982 (date probable de fin d'examen de dossier de régularisation), vous devrez donc considérer les détenteurs de récépissés de dépôt de demandes de régularisation dont la date d'échéance est dépassée, comme toujours valables, à moins que vous ne receviez des services administratifs une notification de rejet de la demande de régularisation. Pendant la durée de l'opération, vous pouvez prendre contact avec la Direction Départementale du Travail qui vous fournira toute information utile.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

François Autain

Dès à présent, les employeurs qui tenteraient de licencier leurs salariés immigrés sans-papiers au lieu de faciliter leur régularisation, seront sanctionnés.

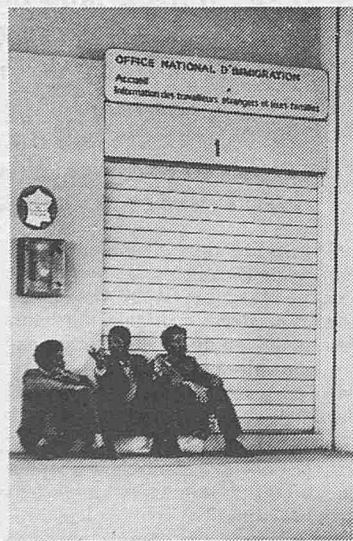
- Par ailleurs, il est rappelé que tous les immigrés sans papiers à qui a (ou aura) été remis un récépissé provisoire de régularisation exceptionnelle, et dont le dossier est insuffisant pour permettre aux services administratifs de les régulariser sans autre formalité, seront entendus par les commissions départementales de régularisation, accompagnés des personnes de leur choix. Ces auditions cas par cas se poursuivront durant les premiers mois de l'année 1982.

D'ores et déjà il semble possible de dire que l'examen des dossiers par ces commissions conduira à de nombreuses régularisations d'étrangers qui se trouvent en France depuis le 1er janvier 1981. Des titres de séjour et de travail ont déjà été délivrés.

- Lorsqu'une décision positive n'aura pu intervenir, une autorisation provisoire de séjour de un mois sera remise aux intéressés. Quant à leurs dossiers, ils seront soit purement et simplement classés, soit, chaque fois qu'ils en feront la demande, restitués aux intéressés.

Il est réaffirmé qu'en aucun cas ces dossiers ne seront utilisés en vue de poursuivre - selon la loi du 29 octobre 1981 - les étrangers en situation irrégulière, ni même en vue de les recenser.

- Enfin les récépissés provisoires, délivrés dans le cadre de cette régularisation et qui arrivent à échéance, conserveront leur



validité - sans apposition d'aucune autre mention, d'aucune autre indication de date - au-delà de la date portée sur le document, et ce jusqu'à la fin de l'étude de la situation de leurs titulaires. Tous, en particulier les employeurs et les fonctionnaires de police, considéreront donc ces étrangers comme en état de règle.

Les étrangers dans cette situation sont invités à retirer auprès des services administratifs, des bureaux d'accueil, des syndicats ou des associations, une nouvelle « lettre aux employeurs » confirmant cette disposition.

A LA UNE

social

VENDREDI 11 DECEMBRE 1981

Manifestation des « Sans-papiers » LA MTI RAPPELLE SES POSITIONS.

Trois jours avant la manifestation nationale organisée à Paris, la MTI, principale organisatrice de cette manifestation, rappelait ses positions dans une conférence de presse...

C'est donc le samedi 12 décembre, à partir de Barbès, qu'aura lieu la manifestation nationale des sans-papiers organisée par la MTI et soutenue par la CEDETIM, AMTI Puteaux, AccPro, l'ACAFI de Sainte-Geneviève des Bois, ASFI Vitry, ASTI Clichy et un certain nombre d'organisations d'extrême-gauche, parmi lesquelles la LCR, le PSU et l'OCT, manifestation qui vient clore quatre mois de régularisation.

Lors de la conférence de presse du huit décembre, la MTI; QUI SE l'organisation la plus représentative des immigrés, s'expliquait sur le sens à donner à cette manifestation.

Après avoir rappelé la situation des marchands ambulants et des travailleurs saisonniers, particulièrement précaire dans la sud de la France, les responsables de la MTI rendaient compte de la réunion du 23 novembre au ministère de la Solidarité.

Devant apparaître comme points positifs le déblocage des dossiers même incomplets et la prolongation de fait et de droit des récépissés ; toutefois, « la circulaire avalisant la prolongation n'étant pas sortie immédiatement, les détenteurs des récépissés se sont fait arrêter ».

L'assurance de possibilités de dépôts collectifs de dossiers avait d'autre part été renouvelée par le ministère, et on apprenait lundi le départ dans le sud de la France de Messieurs Autain et Charvet, respectivement secrétaire d'Etat aux immigrés et chargé de mission, afin de régler les problèmes posés par les préfectures récalcitrantes. Comme points négatifs, la MTI retenait le refus de reporter la date du 31 décembre et le problème des marchands ambulants toujours en suspens, puisque dépendant du ministère du commerce, voire du Tourisme, ils n'entrent pas dans la procédure de régularisation.

Pour la mti, d'une façon plus générale, « la responsabilité des problèmes rencontrés par les sans-papiers lors de leur régularisation incombe entièrement à l'actuel gouvernement et aux conditions imposées par la circulaire du 11 août, notamment la nécessité du contrat de travail. » Expliquant que l'objectif des cent mille dossiers déposés d'ici le 31 décembre ne sera sûrement pas atteint, la MTI devait tirer la double conclusion suivante : « soit cette procédure de régularisation est un échec, soit le gouvernement a l'intention délibérée de maintenir un certain nombre de clandestins ».

En fait, d'après la MTI, il n'y a jamais eu de concertation véritable entre le gouvernement et les im-



migrés toujours les derniers consultés. La MTI aurait par exemple souhaité la date du 21 mai pour limiter l'immigration, ainsi que « le gel du flux migratoire jusqu'à la reprise de véritables dialogues avec les pays d'origine ».

« Il est certain qu'à ce moment, nous aurions accepté ces conditions. C'est en fait le manque de dialogues qui nous conduit à descendre dans la rue. Si nous ne sommes pas plus entendus après le 12, nous envisagerons une position et des actions plus radicales ».

Considérant que la lutte contre le travail clandestin et une nouvelle réglementation de l'immigration ne

peuvent se résoudre que par « un changement en profondeur des structures économiques, une remise en cause de l'impérialisme et un dialogue égalitaire entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement », la MTI défilera en exigeant l'abrogation de ce qu'elle appelle la « loi Bonnet bis », le report de la date du 31 décembre et la régularisation sans condition de tous les sans-papiers.

Reste à déterminer dans quelle mesure la MTI est aujourd'hui représentative de ces mêmes sans-papiers. La manifestation du 12 décembre pourrait bien constituer un test à cet égard...

M.W

Le CLAP écrit au premier ministre

Les Associations-membres du CLAP, réunies en Assemblée Générale Extraordinaire, les 14 et 15 novembre 1981, ont chargé le Président du CLAP, Monsieur André Jeanson, d'adresser une lettre ouverte à Monsieur Pierre Mauroy, Premier ministre, pour lui faire part de leurs inquiétudes concernant la régularisation des sans-papiers.

Les associations membres du C.L.A.P., qui par leurs activités - la formation des migrants - sont en contact permanent et étroit avec les populations immigrées, réunies en assemblée générale les 14 et 15 novembre 1981, m'ont chargé de vous exprimer leurs très vives inquiétudes devant les problèmes douloureux et dangereux que pose aujourd'hui la « régularisation des sans-papiers ».

Il apparaît, en effet, maintenant clairement, que la grande masse des immigrés « clandestins » ne pourront pas obtenir la « régularisation » de leur situation pour le 31 décembre 1981, et cette date pourrait être le point de départ d'une période particulièrement difficile, voire explosive.

Cela tient souvent au fait que, pour un « clandestin », sortir de la clandestinité sans, en définitive, être sûr d'y parvenir, est un risque devant lequel, malgré toutes les garanties qui lui sont promises, il n'est pas étonnant qu'il recule.

Cela tient aussi et surtout aux conditions rigoureuses qui sont mises à la « régularisation » : la date d'entrée en France au 1er janvier et la possession d'un contrat de travail.

Les associations membres du C.L.A.P. souhaitent que ces conditions soient levées, ce qui serait la meilleure solution, ou qu'à tout le moins, elles soient appliquées avec le maximum de discernement et de souplesse.

C'est ainsi, par exemple, que dans les cas où l'inspecteur du travail est appelé à constater que le patron refuse de passer un contrat de travail avec ses employés, l'inspecteur soit habilité à substituer au patron défaillant et à délivrer lui-même le certificat de travail permettant la régularisation.

Les associations membres du C.L.A.P. veulent croire que le gouvernement sera sensible aux inquiétudes qu'elles expriment ici, aussi bien qu'à leurs suggestions. Il serait en effet désastreux que les espoirs qu'a suscités dans la population immigrée l'arrivée au pouvoir de la Gauche fassent place à une profonde désillusion, pas seulement d'ailleurs dans ces populations, mais aussi chez les militants et dans les organisations des immigrés.

C'est dans cet espoir, Monsieur le Premier Ministre, que je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Western à l'Inspection du Travail

OCCUPATION DES LOCAUX

Le 23 novembre, une milice armée pénétrait en force dans les locaux de l'Inspection du Travail du XVIII^e arrondissement, pendant une réunion de conciliation qui mettait en présence les quarante employés de Technic Service et leur patron (voir S.F. n° 39). Une affaire qui dure ...

Les quarante distributeurs de tracts publicitaires de Technic-Service, entreprise de dépannage électro-ménager, employés clandestinement, s'étaient vus signer un contrat de travail après deux jours de grèves, lequel contrat avait été suivi deux semaines plus tard par un licenciement collectif.

Lors de la réunion de conciliation qui devait suivre avec l'inspecteur du travail du XVIII^e, six hommes armés avaient pénétré dans les locaux de l'inspection et blessé l'un des employés, M. Ahmed Gamal. A la suite de l'incident deux plaintes avaient été déposées au commissariat du XVIII^e.

L'écrivain Françoise d'Eaubonne, mise au courant, devait envoyer dès les jours suivants deux lettres adressées aux ministres de la Justice et du Travail, dans lesquelles elle les mettait au courant de l'affaire et dénonçait une fois encore les risques que les milices privées font courir au fonctionnement démocratique du pays. Elle devait de surcroît alerter plusieurs journaux, dont le Monde, le Quotidien de Paris, et Libération.

Mme Belhassen, gérante de Technic-Service, qui a signé les contrats de travail, n'en revient pas : « *je tombe des nues avec cette histoire, dit-elle. Je ne pensais vraiment pas qu'une chose pareille puisse m'arriver ; quand je pense qu'on leur a même signé des contrats de travail !* »

Qu'on puisse vouloir travailler autrement qu'en demi-esclavage semble inconcevable à Mme Belhassen, qui déclare d'ailleurs en toute candeur : « *De toutes façons, il n'est pas question de les payer pour un travail qu'ils ont salopé, ni de les garder. Vous vous rendez compte des charges que ça implique* »

Reconnait-elle avoir employé ses distributeurs de prospectus clan-

destinement ? Que non pas :*

« Ils se sont présentés à nous en tant qu'étudiants (sic) en conséquence de quoi ils travaillaient assez

irrégulièrement, s'absentant parfois une demi-journée pour aller soi-disant en cours. Mais si vous voulez mon avis, ils avaient préparé leur coup depuis longtemps. Ils ont repéré l'annonce d'embauche et se sont dit qu'ils allaient profiter d'un boulot sympa pendant quelques temps avant de nous exploiter ».

Non contente de retourner la situation, la gérante de Technic Service utilise parfois des arguments qui froient la paranoïa :

« De toutes façons, ils n'ont pas décidé ça tout seuls, on les a poussés. »

SF : Comment ça ?

« On m'a rapporté des choses ... Je ne peux rien vous dire, mais j'ai des informations, ils sont utilisés ».

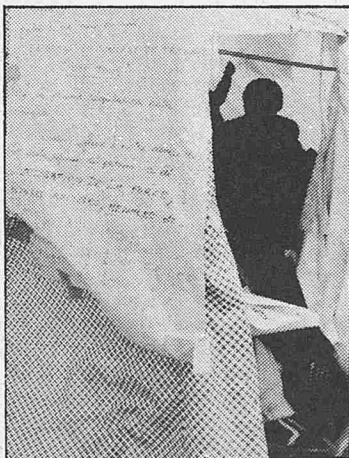
Quant aux événements de l'In-

EHO : les grévistes obtiennent satisfaction

Après un mois de grève éprouvante à occuper la portion de trottoir du boulevard de la Bastille, face à la milice occupant les locaux de l'entreprise, les Egyptiens employés clandestinement par l'entreprise ont finalement obtenu satisfaction.

L'augmentation du salaire par la direction a permis aux artisans de signer les vingt-deux contrats de travail. Deux artisans se sont partagés la tâche, engageant chacun onze distributeurs de prospectus.

Les négociations engagées entre la direction D'EHO et l'Inspection du Travail, qui a jeté toutes ses forces dans la bataille ont donc abouti à un compromis, puisque pour la direction D'EHO qui n'a pas cédé, l'honneur est sauf, et la responsabilité de la situation rejetée sur les artisans. Quant à la milice, il ne semble pas qu'il en soit question.



A noter enfin que tous les contrats signés le sont à durée indéterminée et qu'en conséquence, aucune garantie d'emploi n'est assurée aux employés...

spection du Travail, Mme Belhassen reprend la thèse de la séquestration :

« Ils ont empêché l'inspecteur et le Directeur de sortir, d'après ce que je sais. Des milices armées ? Absolument pas. L'un des grévistes a voulu s'en prendre au maître du chien, c'est tout, et le chien a défendu son maître. »

Mme Belhassen perd tout de même un peu de son assurance, lorsqu'on évoque l'identité de Dadoul Israel, directeur de Technic Service et qui s'était présenté à l'inspecteur du travail à Mme Clerc sous le nom de Mme Belhassen : « *Je n'étais pas sur les lieux, je ne peux rien vous dire là-dessus ...* »

Afin de faire hâter les choses, les employés de Technic Services ont décidé vendredi dernier l'occupation des locaux de la rue Nicolas Rayer, ralentissant l'activité de l'entreprise. Une occupation « dure », avec séquestration de matériel (ils gardent avec eux les postes en réparation), et organisation de piquets d'auto-défense.

Ils se refusent pour l'instant à toute déclaration quant à l'utilisation du matériel en leur possession, des appareils de télévisions aux fourgonnettes de services.

Au moment de la marche nationale des Sans papiers, on assiste ici au premier mouvement d'occupation « dure », et les premières manches de pioches et autres barres de fer font leur apparition. Apparition sans lendemain, il faut l'espérer, qui ne semble pas troubler autrement la direction de Technic Service : « *ils peuvent y moisir dans ces locaux, j'en ai rien à faire ... C'est sur ces derniers mots que nous avons quitté M. Belhassen ...* »

Marc Weitzmann



Flers ville tranquille

Les discothèques qui refusent des jeunes immigrés, il faudrait les recenser par ordre alphabétique. « Pas la peine, répondent les jeunes, dites nous seulement, les boîtes qui nous acceptent » et ils continuent à tourner cherchant la boîte providentielle qui les acceptent eux et leur argent. De là au ras-le-bol...

C'est ainsi qu'à Flers, ville moyenne de 25 000 habitants, suite à l'indépendance Algérienne, environ soixante-dix anciens « Harkis » et leur famille en 1962, sont venus s'installer. Logés dans des H.L.M. gérés par la SONACOTRA, ils ont été employés comme O.S. dans une usine métallurgique locale. Malgré le fait qu'ils se disent et se veulent « Français », leur insertion n'a jamais été réelle. Regroupés dans le même quartier, rejetés et niés par une grande partie de la population flérienne, ils ont été manipulés jusqu'à ces derniers temps par le pouvoir politique. Mais évidemment pour leurs enfants, la situation est encore beaucoup plus durement ressentie. Bafoués niés, et outragés par le racisme quotidien qu'ils vivent, sans travail, ces jeunes comme beaucoup de fils et de filles immigrés ont des attitudes d'apparences agressives et parfois des réactions de violences.

Voilà pour le contexte local. A ces événements du sept novembre, à présent. Tout a commencé au « Mille-patte », discothèque de la ville, ou, comme le rapporte le journal « l'Orne Combattante » du 29 novembre, et, selon les dires des jeunes immigrés, « l'un d'entre nous s'est fait « massacrer » par une milice engagée par on ne sait qui. La police qui avait été prévenue n'a pas bougé. C'est contre cette ratiocination que tout le monde s'est révolté ».

Le samedi suivant, en représailles, une trentaine de français-musulmans selon « l'Orne Combattante », une cinquantaine, selon Ouest-France, armés de barres de fer et de couteaux, descend au Mille-Patte.

La bagarre éclate entre la milice engagée pour la circonstance (aidée par la police) et les jeunes. Toujours selon ce journal, le bilan de la bagarre, serait un policier blessé, ainsi qu'un employé de la discothèque, trois jeunes manifestants sont blessés, et dix parmi eux sont arrêtés, dont six sont à l'heure actuelle écroués.

En fait, ce que ne dit pas Ouest-France à ces lecteurs, cette même milice a aidé la police à faire les interpellations en ville, dans les cafés, et au quartier.

Dimanche, la communauté immigrée manifestait devant le commissariat de Flers.

Les jeunes de Flers commentent ces événements, toujours dans l'Orne Combattant, « *Tous les nord-africains sont refusés au « Mille-Patte », à part quelques-uns, et en plus de ça, ils servent de couverture ... on en laisse rentrer pour qu'il y ait au moins un Nord-Africain dans la boîte et qu'on ne puisse pas dire qu'on fait du racisme. On paye trente-cinq francs comme tout le monde, ce n'est pas notre argent qui pue ...* »

BONTE André

Opinion

A PROPOS DE QUELQUES IDEES REÇUES....

J'ai lu quelque part que « les idées reçues ne cèdent jamais facilement devant les réalités nouvelles : la première caractéristique des idées reçues, c'est d'être admirablement étayées, par des démonstrations convaincantes ».

La période nécessaire pour que chacun prenne conscience que les démonstrations convaincantes hier ne le sont plus aujourd'hui, en raison du progrès et des « changements », peut prendre en guise de qualification, le nom de « *mi-temps* » ou de « *TEMps mort* », selon bien sûr la vitesse que l'on veut attribuer à toute nouvelle prise de conscience. Considérons simplement pour notre cas d'immigrés « *toutes origines confondues* » que nous sommes en période de transition, et que de la bonne ou de la mauvaise reconsidération de notre situation passée et actuelle par le pouvoir « *du changement* » dépend notre avenir. C'est pourquoi il est utile de remuer à mon avis les justifications de certaines politiques économiques et sociales à notre égard jusqu'à (j'ai tendance à dire au 10 mai).

Toute une série de points fondamentaux sur les avantages que peut tirer d'une immigration coordonnée le pouvoir en place a été établie par la découverte des indicateurs de structure en économie. Il était admirablement étayé que 1) Le coefficient population active/population totale a tendance à s'accroître au fur et à mesure qu'un processus de développement commence dans une région donnée (voir à cet effet Al Marchal : *Systèmes et structures économiques*, thémis P. 132-134).

2) Que l'introduction d'un immigrant dans le main-d'œuvre du pays d'accueil est susceptible d'avoir l'effet multiplicateur d'un investissement sur le développement de ce pays, si les conditions suivantes sont réalisées :



- qu'elle réponde aux besoins du marché ;

- que l'emploi occupé par l'immigrant soit un emploi pour lui (c'est à dire que sans l'immigré, la place resterait vide) ;

- que la valeur de ce que perçoit l'immigrant comme salaire et assurance sociale ne soit pas supérieure à ce qu'il produit (voir en effet A. Oblath, *migration internationales 1958*, Edition B.I.T.).

C'est comme cela qu'il a été admis à tant d'êtres humains de résider dans un pays qui n'est pas le leur et de travailler selon ces normes d'efficacité internes indispensables au marché du pays d'accueil pour que cela puisse avoir des effets positifs tant directs qu'indirects sur la balance des paiements.

Ces idées reçues à propos de l'immigration, qui sont le legs du passé batti, sur des « *justifications unidimensionnelles* » ne présentent-elles pas le défaut d'être parfaitement périmées comme étaient

proche n'est pas concrète, bien sûr) le pouvoir actuel, les partis politiques, les associations, les organisations et les hommes (eh oui, il y a des hommes dans ce domaine comme dans d'autres qui méritent l'éternel respect pour ce qu'ils ont accompli).

M'est-il aussi permis de souhaiter à ceux dont l'identité est en péril, la prise en charge par le pouvoir du changement de leur bien-être social actuel et futur.

Peu importe le passé et les séquelles. Puisque même des prétendus « *savants immigrés* » ont magouillé scientifiquement en spéculant sur ce qui est devenu matière d'études et prétexte d'aide à la recherche. Et le plaisir me vient d'ailleurs ici, à les dénoncer au même titre que les anciens maîtres en la matière.

L'un d'eux n'avait-il pas prôné l'assimilation et la « *francisation* » à 100 % de tout ce que ces pseudo-sorciers appellent la « *seconde génération* » (Contre laquelle je

« Où est le rôle du pays d'origine ? »

périmées les « *preuves* » en faveur du système qui se refusait obstinément à les reconsidérer, en les amendant dans le sens de la promotion humaine des agents (de production consommation à outrance) qu'étaient les immigrés ?

Bien sûr, ils avaient des droits et des statuts... mais ouf... c'était surtout travailler dur, vite et fort comme dans la guerre et dépenser ce qu'ils gagnaient à Barbès chez « *Tati* » et à « *Pigalle* » chez les nanas (puisque il leur était presque impossible de se regrouper) qui importait le plus. Le reste il pourra acheter avec une bagnole « *made in France* » et des billets gracieusement vendus par Air France ou par la compagnie Maritime etc, etc.

Quand allons-nous voir se dégager une nouvelle doctrine, quand allons-nous modifier dans un sens favorable l'image que l'on se fait des immigrés se disaient les partis de gauche avant et même après le 10 mai. Maintenant, puisque nous sommes encore en mi-temps, comme je l'ai souligné plus haut, m'est-il permis de féliciter avec réserve (tant que la régularisation et la nouvelle ap-

m'insurge pour tant de raisons que je ne peux expliquer ici).

Au niveau de ce bien-être social que j'espère, il y a surtout la désintoxication des autochtones des fardeaux de préjugés accumulés tout au long des années sombres par tant de moyens ignobles entre autre, les moyens d'informations, qui persistent (pas tous) jusqu'à nos jours, à ne pas placer l'immigration sous l'aspect de « *la mobilité sociale* », se traduisant par une mobilité horizontale ou une mobilité verticale, définis par le passage d'un individu groupe ou valeur culturelle d'une position sociale à une autre ou aussi d'un état social à un autre. Avec tout ce qui en découle, d'effets heureux ou malheureux.

Il y a aussi la nature de l'intégration sociale ou plutôt socio-culturelle à la définition de laquelle les immigrés doivent participer à partir de l'installation jusqu'au départ si départ y est.

Cette intégration doit être économique et culturelle, mais et surtout au 2^e niveau, elle doit être assurée par et pour les immigrés (Et le débat de taille qui se profile derrière ces idées doit être repris

dans un autre dossier à part à cause des enjeux qu'il présente).

Si la demande des cours de langue d'origine est assez fréquemment exprimée par des immigrés et puisque nous constatons que la mobilité géographique de la main-d'œuvre a fait éclater depuis longtemps, l'unité entre culture et territoire, entre langue et territoire, en imposant en termes tout nouveaux les rapports entre l'espace-familial et l'espace scolaire, voire même les rapports entre ces deux derniers et l'espace social, nous ne pouvons que solliciter l'attention des responsables pour qu'elle soit portée vers l'instauration de l'enseignement des langues et cultures d'origine au niveau des écoles, à partir de la maternelle jusqu'au supérieur.

Cela seul combat le conformisme culturel et sera l'antidote pour qu'aucun groupe racial ou ethnique ne devrait absorber aucun autre, mais que tous les groupes devraient se respecter mutuellement, permettant et encourageant le maximum de liberté dans le choix des formes de vie à l'intérieur du système démocratique qui leur sera proposé à partir de la maternelle.

Puis-je aussi ici même, attirer l'attention sur l'irréparable faute de ceux qui ont la responsabilité d'attribuer la charge de l'enseignement de la langue arabe et qui nomment les premiers venus les Meddeb, les Etudiants, les bénévoles, les chômeurs, les intrus et autres 99,5 % et les vrais enseignants possédant l'étoffe et la pédagogie nécessaire à cette noble tâche, 0,5%.

Qui est responsable de ce dégoût qu'on constate chez les élèves et les

parents pourtant plus que motivés au début ?

Qui est responsable de cette résistance qu'on commence parfois à voir se manifester chez certains collègues français, vis-à-vis de l'enseignement des langues d'origine ?

Mais aussi : où est là le rôle du pays d'origine, Monsieur Claude Cheysson n'a-t-il pas ici même un terrain « *gazonné* » où il peut encore une fois prouver les subtilités de sa diplomatie en sifflant ce flagrant (hors-jeux) irresponsable. Et en proposant une formule coopérative qui sera nul doute, applaudie par tous les partenaires, Ligue Arabe comprise. Quand le but sera marqué, nous sifflerons à la fois et nous applaudirons, mais nous ne tromperons pas d'amis (nous les immigrés !!)

Mais si vous, M. Claude pour des raisons géo-politico-stratégiques et « *techniques* », refusez ce geste en le subordonnant à M. le Ministre de l'Education, nous profitons pour attirer l'attention de cet homme d'action : que si les langues d'origine en l'occurrence l'Arabe, elle l'est à l'heure actuelle (là où elle est enseignée d'ailleurs), nous ne sommes pas enseignés d'ailleurs, nous ne pouvons que craindre le gonflement du pourcentage de ceux qui sont d'jà en proie au dysfonctionnement culturel suite à leur mal d'identification réelle et c'est malheureusement ceux-là que le jargon des poulains du respectable M. Defferre appellent en corollaire « *les délinquants* », se désintéressant systématiquement de tout ce qui et comment a fait qu'ils le deviennent. Ne me dites pas que je suis Rousseauiste.

Ahmed Arfaoui



Nigéria : Goumba retenu

Le « Front Patriotique Oubanguien-Parti du travail » (FPO-PT) a accusé, dans une lettre ouverte publiée à Paris, les autorités du Nigéria d'avoir détenu pendant deux jours, son président le professeur Abel Goumba, alors qu'il s'apprêtait le 19 novembre dernier à regagner Bangui la capitale Centrafricaine.

M. Goumba dans une lettre manuscrite, jointe à la lettre ouverte décrit sa détention « sans boire ni manger » ainsi que l'interrogatoire auquel il a été soumis, concernant ses liens avec le leader du mouvement centrafricain de Libération Nationale M. Iddi Lala.

L'information, citée par l'AFP ne dit pas si M. Goumba a cédé face à ces « tortures » et s'il a répondu à ces questions qui semblent préoccuper les autorités du Nigéria.

Zimbabwe : Mugabé est mort

Le frère de Robert Mugabé, premier ministre du Zimbabwe a été trouvé mort dans sa piscine mercredi dernier.

L'enquête menée par la police n'a pas permis d'établir les causes du décès de M. Albert Mugabé. On sait seulement qu'il était bon nageur et qu'il a été découvert tout habillé dans la piscine.

Le défunt est âgé de 40 ans. Il était depuis l'indépendance du pays, secrétaire Général du Congrès Zimbabwe des syndicats, et visait à créer l'unité des syndicats du pays...

Les fonctionnaires Africains

Toujours au Zimbabwe, à Salisbury soixante dix délégués de pays africains francophones et anglophones participent à une conférence consacrée à la formation des fonctionnaires africains.

Quand on connaît l'état de nos administrations, (et ce dans tous les pays sans aucune exception) on ne peut que se réjouir de cette initiative.

Mais si le principe est admis, cette conférence ne peut certes pas déboucher sur quelque chose de concret, car le mal est ailleurs et tout le monde le sait bien...

Zambie : Hospitalisation du président Kaunda

Le président Kenneth Kaunda a été admis la semaine dernière à l'hôpital universitaire de Lusaka pour « examens médicaux » a indiqué un porte parole de la présidence de la république.

Il a ajouté qu'il devrait quitter « prochainement » l'hôpital. Rien de précis n'a été annoncé. On rapporte l'information comme elle nous est parvenue, en espérant que dans le pays on doit en savoir plus, sur ceux qui nous gouvernent...

Seychelles : après le putsch

LE PROCES DES MERCENAIRES

France Albert René 1er ministre Seychellois a bien raison d'exiger une commission internationale d'enquête. Sa demande d'extradition est passée inaperçue, le ministre de la défense Sud-Africain

M. Magnus Mallan a qualifié d'allégations les accusations selon lesquelles des membres des forces armées Sud-Africaines auraient participé à une tentative de putsch aux Seychelles.

Le premier ministre Seychellois soupçonne à raison : la RSA d'être l'instigatrice du coup de force, un technique qui a fait ses preuves dans cette partie de la région. Il redoutait cette attaque depuis fort longtemps en se souvenant de ce qu'il advint à Ali Soilih aux Comores.

D'ailleurs le Secrétaire Général adjoint de l'OUA M. Nourredine Djoudi, venu aux nouvelles pour le compte de l'organisation Panafricaine dira carrément qu'il s'agit d'une initiative Sud-Africaine. A peine entré au Tchad, voilà l'OUA sollicité aux Seychelles. Dimanche dernier une manifestation de soutien au front progressiste du peuple Seychellois (S.P.F.P) - Parti unique - appelait à la mort aux mercenaires tandis que René lançait la menace d'un tribunal populaire pour instruire le procès, ajoutant que le peuple déciderait du sort des mercenaires.

Dolinczek n'a pas de chance : arrêté par les forces Seychelloises il est resté sur le champ de bataille. Le passeport que brandissait René appartenait à un honorable voyageur Yougoslave - il ne s'est pas barbouillé en noir comme en Angola - Antone Lebic reconnu travailler au Nice (Nationale Intelligence Service) Sud-Africain en tant qu'officier supérieur S.V.P., mis en congé 2 mois plus tôt et arrivé aux Seychelles avant le coup d'Etat pour le compte de Mike Hoare - si le premier ministre Pik. W. Botha ainsi que le ministre de la police Louis-Le-Grangé démentent, un fonctionnaire, (du bureau régional de Durban), F. Fouché confirme l'identité et les antécédents de Dolinczek. Ses faux papiers ont été produits par le « Contacts Bureaux Of Pass » de Durban. Le procès des 5 mercenaires qui souvre mercredi prochain en RSA n'inquiète en rien les accusés. Leur relaxe sous caution, même à titre provisoire au bout de 10 minutes d'audience fut vite décidé : 10.000 Rands (un rand = 6 Frs français) pour Mike Hoaré et 5.000 pour Peter Dufy.

Décontractés et confiants lors de leur première comparution, ils reviendront au procès fort de la complicité objective du gouvernement Sud-Africain devant le tribunal de Joburg que les Libéraux Sud-Africains jugent avec beaucoup de sévérité et d'inquiétude - l'opposition parlementaire se dit stupéfaite à l'exemple de Brian Bumford député du progressiste fédéral party (P.F.P.) qui trouve cette libération scandaleuse, tandis que Harry Schwarz porte parole en matière de défense du même party qui estime « difficile de comprendre ce qu'elle signifie » selon le (Star de Joburg) Roelof P. Botha ministre des affaires étrangères aurait rejeté la

demande d'extradition Seychelloise parce qu'il n'aurait reçu aucune information pour faciliter l'enquête de la police : rappelons que ces hommes ont détourné un avion, kidnappé les passagers, introduits des armes à offensive à l'intérieur de l'aéroport de Mahé, détruit des biens étrangers et menacés l'intégrité physique des Seychellois ainsi que leur souveraineté.

Il s'agit bien là d'un acte d'agression caractérisé en matière de droit international et personne en Afrique ne s'étonnera de l'attitude de Prétoria qui ne reconnaît pas le fondement juridique de ladite agression... faute de preuve.

Si Reagan menace de boycott ses alliés du Party Nationaliste, c'est pour la très officielle raison que le gouvernement Sud-Africain n'a pas sanctionné le détournement d'avion qui fait l'objet d'une convention signée dans la vieille Europe à la Haye en 1972 instituant le boycott aérien en cas d'acte de piraterie.

En 1978, lors du sommet économique de Bonn, les Etats-Unis et les 6 pays industrialisés (en somme la fine fleur de l'occident libéral) décidait du boycott des vols vers les pays entravant l'extradition ou la poursuite des auteurs des détournements d'avion. Les Etats-Unis reprochent à la RSA de n'y avoir pas mis les



formes en quelque sorte : le Département d'Etat s'est fendu d'un communiqué samedi dernier condamnant « En termes fermes l'action du commando et réclamant un châtiment exemplaire ». La RFA, la Grèce-Bretagne, la France, n'avaient-elles pas observé un tel boycott envers... l'Afghanistan après un détournement d'avion Pakistanais sur Kaboul ? tous ceux

La Namibie vous connaissez ?

Parions que non ! Et pourtant ce pays vit depuis des décennies une situation dramatique : la colonisation et l'apartheid. Les premiers colons furent allemands et appliquèrent une politique systématique de spoliation des terres et d'extermination des peuples ; les seconds sud-africains, avec une armée d'occupation de 100 000 hommes, l'Afrique du Sud a fait de la Namibie le pays le plus militarisé du monde.

Mais qui connaît en France les drames de ce pays, qui connaît les luttes de la SWAPO (South West People Organisation) dont la branche armée, le PLAN (People Liberation Army of Namibia) se bat depuis 1966 contre les forces armées sud-africaines. Et pourtant la responsabilité de la France est grande, vis-à-vis de ce pays.

Pendant des années, la France a fourni à volonté l'armée sud-africaine en mirages, hélicoptères et autres armes ; pendant des années et encore aujourd'hui, la France s'est servie abondamment en matières premières namibiennes et particulièrement en uranium.

La richesse de la Namibie et le prix exceptionnellement bas de ses ressources naturelles dû à la surexploitation des travailleurs noirs permettent de comprendre le silence des gouvernements précédents entretenu autour de ce pays.

Dans le but de mieux faire con-

naître le problème namibien à une opinion publique sous-informée sur ce sujet, le Mouvement Anti-Apartheid vient d'organiser dans plusieurs villes de France (Arras, St. Etienne, Montpellier, Toulouse, La Rochelle, Poitiers, Rennes), une tournée du premier représentant officiel de la SWAPO en France, M. Kalomoh.

Lorsqu'à la question : « connaissez-vous la Namibie ? » La réponse est : « Excusez-moi, je ne connais pas, je ne suis pas du coin » ! comme il fut répondu à des militants de Poitiers, il paraît urgent de se mobiliser pour soutenir ceux qui se battent contre le pire des régimes. La solidarité politique et matérielle c'est ce qu'a demandé M. Kalomoh tout au long de la tournée à tous ceux qui s'inquiètent du renforcement de la violence sud-africaine vis-à-vis de ce pays et des pays solidaires de la SWAPO. Dans chaque ville les Conseillers municipaux (de gauche) ont accueilli le représentant de la SWAPO et promis leurs participations à la campagne de soutien matériel que développera prochainement le M.A.A. Celui-ci lancera au mois de janvier prochain une campagne d'information et de soutien médical aux réfugiés namibiens qui se trouvent actuellement dans des camps en Angola.

Pour plus de renseignements, contactez le M.A.A., au 46 rue de Vaugirard, 75006 Paris, 770 29 09

qui suivent un tant soit peu « le boycott » de l'Afrique du Sud en matière d'énergie apprécieront l'opportunité et l'efficacité de cette terrible menace, véritable bombe N qui laisse saigner et sauve les fondements mêmes de l'impérialisme Sud-Africain.

Alliée militaire de l'OTAN et base Américaine en terre Bantou, première puissance nucléaire et économique incontestée dans la région, la RSA joue le rôle d'un impérialisme secondaire, puissance moyenne qui s'offre depuis les départs Portugais et la chute Ian Smith en dernier rempart de l'antique fiction héritée de croisades chrétiennes en Palestine.

L'Afrique du Sud fort de soutien Américain dans sa lutte contre le communisme international multiplie les actes d'agressions directes à l'égard de ses voisins émancipés ou payent des bandes armées chargées de faire son boulot ou celui de ses amis - en l'occurrence James Manchem réfugié en RSA - afin d'installer des régimes modérés dans l'Océan Indien.

Si le fait mercenaire tarde tant à être légiféré au niveau international c'est qu'elle laisse un trou fortuit qui permet aux Etats et forces néo-coloniales ou fascistes en Afrique Australe d'aider à réaliser des plans stratégiques qui conviennent aux intérêts énergétiques et militaires le long des voies maritimes dans l'Océan Indien.

La suite que donneront les organisations Panafricaines à cet épisode Seychellois, outre la condamnation de l'ONU par la voie de son Secrétaire M. Kurt Waldheim diront si à l'avenir la communauté internationale veut prendre au sérieux ou considérer comme caduque et relevant de l'interventionnisme pré-colonial, les actes de pirateries destinés à la déstabilisation des régimes dits progressistes. Au delà du cas Seychellois c'est la souveraineté des Etats-Africains dans leur actuelle représentativité qu'il faudrait renoncer à défendre dans la mesure où ils n'ont aucune sécurité sur le plan des relations internationales.

Blaise N'DJEHOYA

« les derniers aventuriers »

L'INTERNATIONALE MERCENNAIRE

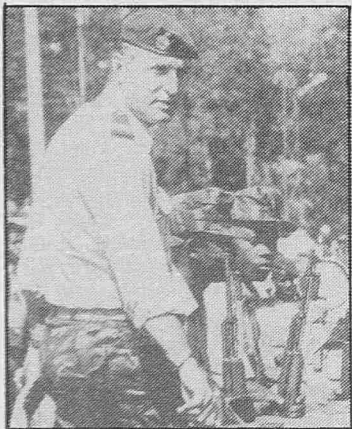
Le putsch manqué du 25 novembre aux Seychelles l'Océan Indien n'a pas fini de susciter des questions dans l'opinion africaine. Il est particulièrement significatif de constater 20 ans après les indépendances, la permanence des moyens que les pouvoirs déchu ou isolés utilisent pour se réapproprier l'Etat. L'utilisation des mercenaires en Afrique est une des caractéristiques particulières qui singularisent les développements politiques et les modes de résolution des conflits en Afrique.

Le souvenir des événements du Congo-Belge, constitue dans la mémoire collective contemporaine des Africains, l'avènement décisif qui inaugure l'entrée des mercenaires dans la politique sur la sphère continentale. Unis sous la bannière séparatiste et anticommuniste Katangaise de Moïse Tschombé en 61, ils réapparaissent au Biafra sous les ordres d'Odumegwu, puis une fois la sécession vaincue, se recyclent en soldats très spéciaux pour Ian Smith en Rhodésie. Certains feront partie

du Kremlin et de Washington. Aux luttes nationalistes et aux conflits territoriaux arbitrés en arrière plan par les tuteurs coloniaux, ont succédé des conflits opposant des mégas-systèmes socio-économique, kidnappant virtuellement la souveraineté des jeunes nations réduites à l'alternative paralysante de deux idéologies militaristes et dominatrices.

Des mercenaires, nos aventuriers de fortune sont devenus des « volontaires » motivés non plus uniquement par l'argent (*) mais acquis aux vertus de l'idéal de l'Occident Chrétien : défense du monde « libre », anticommunisme militant, romantisme exotique et aventure se substituent au baroud vénal des chasseurs de primes.

Les « volontaires » se recrutent par petites annonces dans les capitales occidentales au passé colonial où il ne manque pas de main d'œuvre décidée à se constituer en troupes qui sont dirigées sur le théâtre des opérations. Il faut les imaginer comme des nostalgiques de la « division » de Wallonie, anciens d'Indochine et d'Algérie, rescapés de Corée tous ceux qui participent aux combats d'arrière garde pour « contenir » les nationalismes radicaux généralement perçus comme « rouges ». Bob Denard, Rolf Steiner, Jean Kay, Schramme, Von Rosen, John Banks, Mike Hoaré, Robert Brown ont été de tous les combats. « Les nouveaux mercenaires » ont souvent bénéficié du neutralisme bienveillant de leurs gouvernements : les SR sous Giscard et les « réseaux Foccart » ne pouvaient gêner l'action de B. Denard aux Comores contre Ali Soilih dans la mesure où elle épousait les thèses néo-coloniales françaises. L'opinion publique occidentale découvrant avec stupeur les massacres au Katanga, ne condamna pas la présence de mercenaires ; cette même opinion se prit de compassion pour ceux qui furent jugés et condamnés en Angola uniquement pour leur présence dans l'affrontement au titre de prisonniers de guerre étrangers. A la lumière de ce procès, il apparut aux yeux des



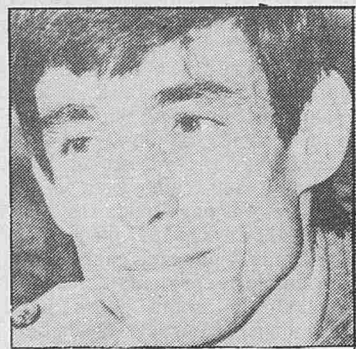
Comores, août 1978 : le roi Denard

des commandos partis renverser Sékou Touré à Conakry en Guinée ou Kérékou au Bénin. Le dernier fait d'armes perpétré aux Comores en décembre 1978 se solda par le retour d'Ahmed Abdallah grâce au « travail » de B. Denard.

La victoire militaire du MPLA aidé par les Cubains permit la première fois de poser le problème sous l'angle du droit international (1) lors du procès qui instruisit les mercenaires.

Les événements les plus récents permettent de constater le déplacement opéré dans l'utilisation des mercenaires.

Autrefois enrôlés pour hâter ou achever des solutions politiques de type « modérés » préservant les intérêts économiques coloniaux clairement évoqués tels que « le scandale géologique du Katanga » ou le pétrole du réduit Biafra, « l'internationale mercenaire » s'est mise au service des ultradroites décidées à gérer - c'est le prix de la jouissance du pouvoir - leur pays sur des bases qui s'accroissent des thèses impérialistes. Le découpage du monde après 1945 et la guerre de Corée qui opposent les 2 grandes puissances mettra l'Océan Indien comme la Méditerranée au centre des préoccupations des stratèges militaires.



John Banks : ancien parachutiste ancien responsable de la S.A.S.

juristes Angolais la nécessité de d'instituer une législation internationale. L'absence d'une telle juridiction, comblée par l'OUA pour l'Afrique explique le comportement Sud-Africain dans le différent qui les oppose aux Seychelles.

Blaise N'DJEHYA



Pérou : La guerilla des sans terres

UN AVOCAT POUR PAYSANS CHASSES...

La Réforme Agraire de 1969 au Pérou tentait de redonner aux communautés de paysans indiens leurs terres usurpées par les gros propriétaires ou « hacendados ». Mais bureaucratisme, manque de productivité, pression internationales et intérieures etc... devaient limiter la portée de cette réforme.

Pourtant, elle donnait enfin au paysan andin une confiance en lui-même, un renforcement de ses structures communautaires et parfois des résultats techniques encourageants : tels les paysans de Chumbivilcas faisant de leur province, autrefois autarcique et déficitaire en nourriture, l'un des principaux fournisseurs actuels en pomme de terre du million d'habitants d'Arequipa (seconde ville du Pérou).

Mais le nouveau rapport de forces favorables aux communautés paysannes devait être de courte durée : le Gouvernement actuel rouvre le pays aux capitaux étrangers et multinationaux, la Réforme Agraire est bloquée, les prêts agricoles se font contre hypothèque des terres. Dans ce climat les « hacendados » tentent aussi de reconstituer leurs domaines, à cette fin, ils utilisent nombre de moyens : agressions, menaces, incendies, semis effectués de force, détournements arbitraires des décisions de justice, mise à profit des contradictions internes aux communautés, ou

utilisation du piège de l'alcool.

Face à la situation préoccupante, mais pourtant clé pour le développement futur de la zone, et avec la volonté de consolider les acquis de la Réforme Agraire, la voie légale est la seule possible (les prises de terres non légales sont sévèrement punies). C'est également cette voie qui a le plus de chances d'aboutir. Certaines communautés ont des promesses fermes parfaitement défendables en justice, mais il faut agir vite et que des hommes de loi compétents, intégrés, engagés dans la cause paysanne prêtent leur appui.

C'est dans ce but qu'un cabinet d'appui juridique (1 avocat et 2 animateurs) a été créé et fonctionne depuis juillet dernier grâce au soutien financier et solidaire de plusieurs personnes et groupes en France.

Ses objectifs sont :

- faire aboutir de façon légale et juste les procès en cours,
- fournir une formation juridique de base aux paysans.

Les informations reçues de Chumbivilcas sont déjà encourageantes, la définition des axes de travail et des priorités a montré la détermination des paysans et des membres du Cabinet Juridique.

En France, la campagne pour cette action de longue haleine continue sous forme d'engagements trimestriels. Vous pouvez faire parvenir vos dons à : Soutien paysan, 31, rue de l'Espérance, 75013 Paris, avec la mention « Appui Cabinet Juridique ».

Un exemple : les problèmes des terres revendiquées de C ...

Dans les vallées verdoyantes de C ..., la légende de la famille de ..., ces cow-boys à cheval défiant tous les intrépides de la province lors des corridas et des rodéos, court dans toutes les mémoires, mais la réalité récente est différente. Cette vallée fertile est récemment devenue le domaine d'une culture intensive de la pomme de terre depuis que les communautés ont

reçu des terres de la Réforme Agraire :

- soit par adjudication avec une dette agraire en contrepartie,
- soit, plus fréquemment par revendication, c'est à dire gratuitement à condition de travailler en communauté et non individuellement.

C ... a donc aussi reçu de bonnes étendues de ces terres et les travaillait en paix depuis plusieurs années. Le contexte général favorable aux paysans jusqu'à maintenant avait tenu dans la réserve les anciens « hacendados ». Cette communauté avait par exemple gagné un jugement et en outre, les terres octroyées l'avait été sous forme de « terres revendiquées », c'est à dire intouchables par les ex-hacendados.

Il était important également pour la communauté de faire la preuve de ses compétences techniques. C'est dans cette optique que cette année, avait été prévu l'ensemencement de 10 ha de pommes de terre destinées à fournir des semences saines à toute la province, à lutter contre la dégénérescence des semences nées de la monoculture de la pomme de terre ces dernières années, et enfin cela représentait une activité économiquement rentable pour les membres de la communauté.

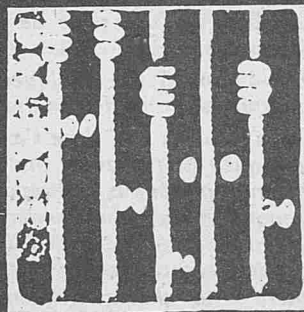
Les paysans préparèrent donc le terrain (10 ha à la main), tout était prêt pour semer lorsque les A ... envahirent le terrain et semèrent le terrain préparé par les paysans. Sans se décourager, les paysans préparèrent un autre terrain de 10 ha pour semer.

C'est pour ce dernier terrain qu'un conflit ouvert éclata entre les deux groupes rivaux. Les membres de la population qui travaillent sur cette zone ont été menacés par les ex-hacendados. L'avocat du Cabinet Juridique a pris l'affaire en main. C'est le seul recours dont dispose actuellement la communauté pour faire valoir ses droits.

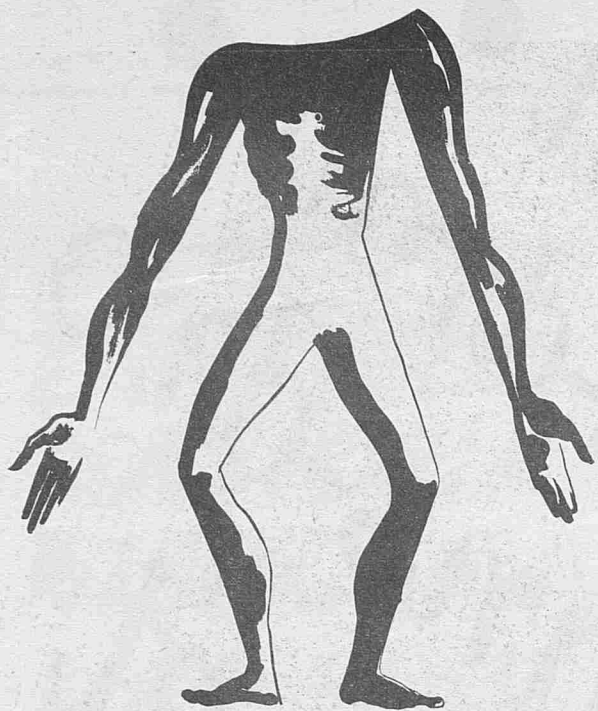
A.A.

frontière
et sans-droit • sans
frontière et sans-droit •
sans-frontière et sans-droit •
it • sans-frontière et
sans-frontière et

LA GEOGRAPHIE
AFRICAINES DES DROITS
DE L'HOMME



LA GEOGRAPHIE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME



Un continent embastillé

Cinq millions de réfugiés, des milliers de disparus et de prisonniers d'opinion, des enlèvements, et des procès iniques ont lieu dans tous les pays d'Afrique. Tous, sans exception. La peine de mort inscrite dans toutes les législations, sauf celle du Cap-Vert, et pour la seule période couverte par le rapport annuel 1981, d'Amnesty International, des condamnations à mort et des exécutions ont été signalées en Afrique du Sud, au Libéria, en Angola, au Burundi, en Ethiopie, au Kenya, au Mozambique et au Zaïre. La violation des droits élémentaires de l'homme s'ajoute aux autres maux de ce vaste continent pour écraser dans l'oeuf toute velléité de développement, ne serait-ce que parce que la répression touche en premier lieu les forces vives de l'Afrique : la jeunesse, les travailleurs des villes, des campagnes... et les enfants. On tue le peuple de demain disait Maître Mignard, en juillet dernier, à l'issue de sa mission au Maroc.

De ce fait, même l'avenir est « embastillé » et cette réalité reste très mal connue. C'est le sens premier des pages qui suivent : contribuer à faire connaître ces violations.

Cette situation est tellement méconnue qu'en préparant ce numéro, nous avons eu beaucoup de difficultés à rassembler la documentation nécessaire. Partis à la recherche de photos et renseignements, nous avons très vite senti l'absence (à quelques exceptions près) d'un travail systématique et continu sur cet aspect chez les africains.

Cette attitude est heureusement en passe de changer même si le mouvement se fait lentement.

L'adoption en juillet dernier lors du sommet de l'OUA à Nairobi de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples constitue à cet égard un grand pas, même si ce n'est encore qu'un « texte » dont il s'agit de s'emparer, nous, citoyens, pour en exiger l'application. Ce ne sont sûrement pas les gouvernements qui l'ont signé d'une main, en tuant de l'autre qui vont le faire. Ce texte est d'abord le nôtre ; les enfants de Bangui l'ont payé de leurs vies puisqu'il a fallu ce massacre pour que l'opinion réagisse.

L'adoption, il y a quelques mois à Paris (!) d'une charte islamique des droits de l'homme est aussi un signe.

Dans les deux cas, il ne s'agit pas de trouver des variantes (islamiques ou africaines) aux droits de l'homme, mais de les confronter plutôt aux réalités du Tiers-Monde, interroger la foi islamique et les mouvements qui s'en réclament, assurer la prise en compte par la législation internationale de certains problèmes spécifiques. Deux exemples suffisent pour s'en convaincre : la charte africaine a inscrit, à côté du droit d'association, celui de refuser de faire partie d'une association.

Sur un continent où les régimes à parti unique sont la règle, ce droit est destiné à protéger les individus contre l'embrigadement. Les expulsions collectives d'étrangers en fonction de leur religion ou de leur ethnie sont interdites par la charte. Les Ghanéens expulsés massivement du Nigéria au début de cette année auraient bien aimé que cet article soit respecté.

Mais derrière ces deux événements, on pressent d'autres signes avant-coureurs, qui montrent l'émergence d'un mouvement africain pour les droits de l'homme. La création de sections nationales d'Amnesty International (la dernière en date étant la section tunisienne, qui n'a pas encore reçu de réponse à sa demande officielle d'enregistrement) et d'associations pour la défense de ces droits (au Maroc, en Tunisie...) ainsi que des mouvements comme celui des familles des prisonniers politiques marocains témoignent de ce réveil.

Au Maroc, depuis des années, les femmes, les mères, les soeurs des détenus, semaine après semaine, luttent pour la libération de leurs proches.

S'appuyant sur les textes pour en exiger l'application et harcelant les journaux souvent « amnésiques », les parlementaires et les étudiants, elles inventent, chaque fois que l'étau se resserre sur les détenus des nouveaux moyens de lutte ; occupation des mosquées, ou du siège de l'ONU à Rabat, - il y a deux ans jour pour jour - et sont en quelque sorte le porte-voix, auprès de l'opinion, des revendications démocratiques.

Mais si ces femmes esquissent l'avenir, les intellectuels africains brillent, dans leur grande majorité, par leur démission. Occupés à courir après une impossible reconnaissance de la part de l'Occident, ils se distinguent par leur silence. Récemment encore, un grand intellectuel maghrébin refusait de signer, à Paris, une pétition, ne voulant pas, disait-il, se voir interdire le retour au pays, nécessaire pour sa création. Comme si la création pouvait s'accommoder de l'horreur et des charniers, et accepter l'incarcération de citoyens, parfois enlevés à l'aube de leur jeunesse, pour avoir murmuré leurs idées.

De ce côté-ci de la Méditerranée, dans une France nouvelle, il y a aussi des méprises à lever. L'héritage est lourd, et les Africains attendent énormément du nouveau pouvoir comme l'opinion, qui semblent tous les deux s'accommoder trop facilement des régimes anti-démocratiques. On veut nous faire croire que l'urgence première est celle du développement et que la question des libertés est seconde.

Au Sahel, ou aux Carrières Centrales de Casa, on aurait à en croire certains, plus besoin de vivres, de technologie - appropriée dit-on maintenant - que de concepts et d'idées. On procède maintenant aussi à une sorte de nivellement par le bas, acceptant les « façades » démocratiques comme un moindre mal, comme si la démocratie consistait à maquiller une dictature et relevait de la chirurgie esthétique.

Nous sommes de plus en plus nombreux, à croire le contraire, à penser qu'il n'y a pas de développement sans démocratie, qu'il n'y a pas de pain sans liberté. Un nouveau dialogue Nord-Sud ne peut se faire avec d'anciens assassins. Nous ne croyons pas qu'il suffira à la France de lever la voix pour que cela change en Afrique, et nous savons que la diplomatie n'a rien à voir avec un programme électoral, ou les déclarations lyriques de meetings parisiens ; mais on ne peut accepter l'exclusion de l'Afrique du champ des droits de l'homme. A un responsable du secteur international du P.S. qui faisait la semaine dernière la morale à la gauche marocaine (« qui n'a pas su gagner la paix ni faire la révolution »), le général Sanguinetti - lui aussi membre du même parti - répliquait « on ne peut finasser diplomatiquement ; on risque d'y perdre son âme. Les hommes y sont habitués. Mais aussi sa crédibilité de gouvernement ». C'est la preuve qu'une autre conception des rapports franco-africains est possible, au bénéfice de tous, et d'abord au profit de la cause des droits de l'homme, qui cesseront d'être un simple enjeu dans la confrontation est-ouest.*

Le rapport 1981 d'Amnesty note une préoccupante « tendance parmi les gouvernements de considérer certains abus comme plus acceptables que d'autres dès qu'ils sont commis par des amis et non par des ennemis... l'hypocrisie dans le domaine des droits de l'homme doit prendre fin ».

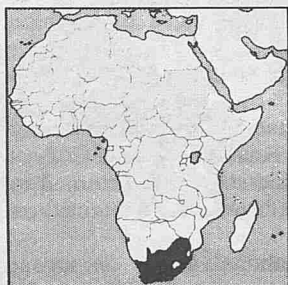
C'est l'affaire de l'opinion publique, votre affaire ».

Khammar El Yazami
Maria Mouen



A

Afrique du Sud



On sait qu'en Afrique du Sud, malgré les quelques réformes de 1980, la majorité noire du pays n'a pas voie au chapitre et subit la loi de l'Apartheid.

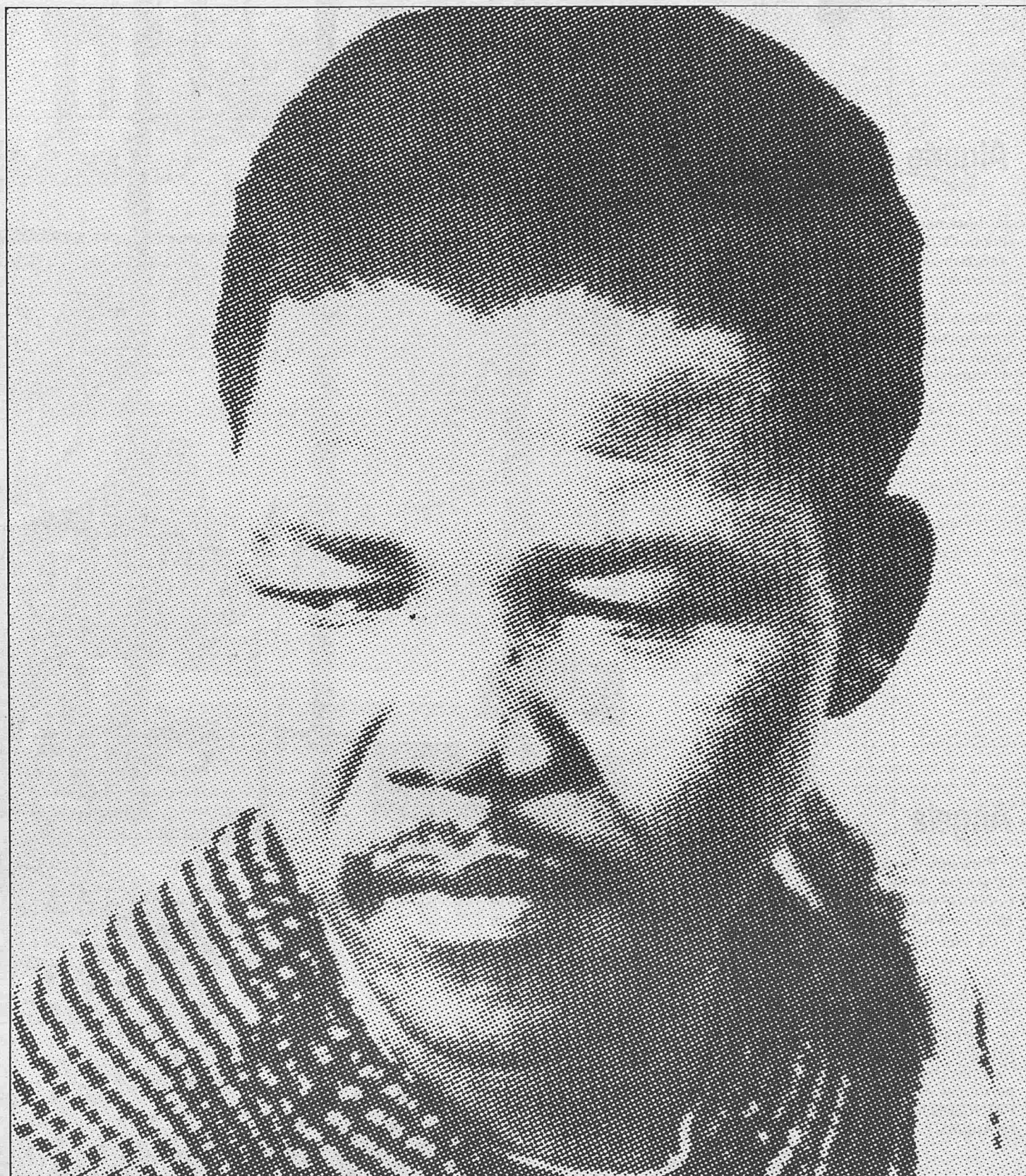
Les diverses manifestations contre l'Apartheid n'ont fait que déclencher des vagues d'arrestations. Cinq journalistes noirs, dont le fils d'un leader de l'ANC emprisonné à vie, ont été interdits.

Des raids meurtriers sont régulièrement organisés, au Mozambique, contre des membres de l'ANC réfugiés. En février 81, DHAYA PILLA, instituteur sud-africain réfugié en « SWAZILAN » était enlevé et rapatrié en Afrique du Sud par la police secrète. Aucune nouvelle de lui depuis.

Les emprisonnements sans jugements pour opposition au régime touchent jusqu'aux lycéens et adolescents au-dessous de 16 ans. Des écoliers entre treize et dix-sept ans ont été détenus plus de sept mois sans qu'une charge soit retenue contre eux, pour « danger potentiel ».

D'autre part, sur cent trente condamnés à mort et exécutés à Prétoria en 1980, 45 furent officiellement classés « de couleur » et 85 étaient des noirs.

Six leaders de l'ANC actuellement en prison, attendent en ce moment d'être exécutés.



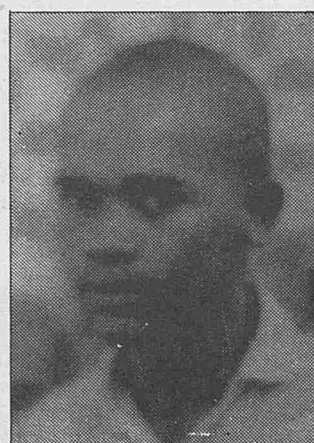
Nelson MANDELA, fondateur de l'ANC, député dans les années 50, a été condamné à la prison à vie en avril 1963.



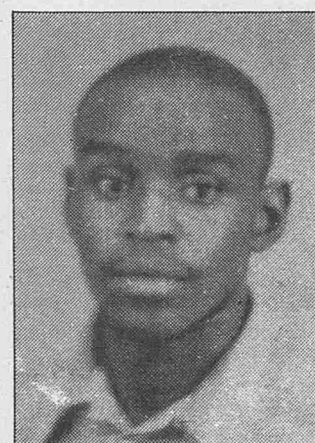
Winnie Mandela, épouse de Nelson assignée à résidence.



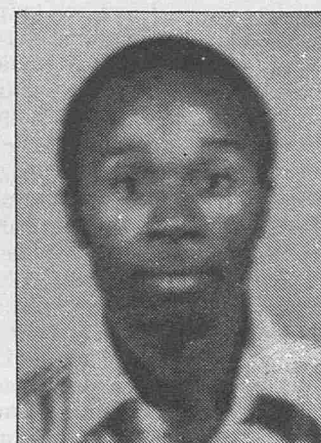
Mandela à gauche, dans la prison de Robben Island.



Petrus MASHIGO
20 ans

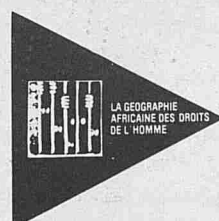


Naphtali MANANA
24 ans

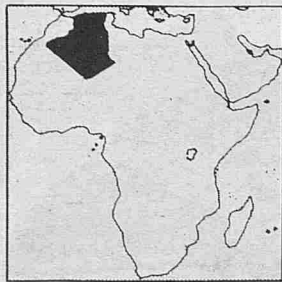


Johnson LUBISI
29 ans

Ils sont accusés d'avoir participé à l'attaque d'un poste de police qui n'a d'ailleurs causé aucune victime. Leurs six co-accusés ont été condamnés à un total de 90 années de prison.



Algérie

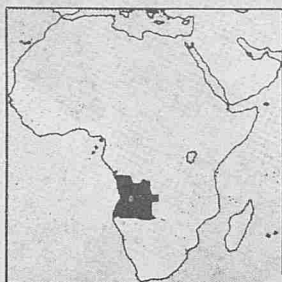


M. Ben Bella a retrouvé la liberté, et a pu librement voyager, les événements de TIZI-OUZOU et l'essor du mouvement intégriste ont donné lieu à plusieurs procès.

BENKHELLA, militaire, a été condamné pendant cette période pour ses contacts avec le Parti Communiste International.



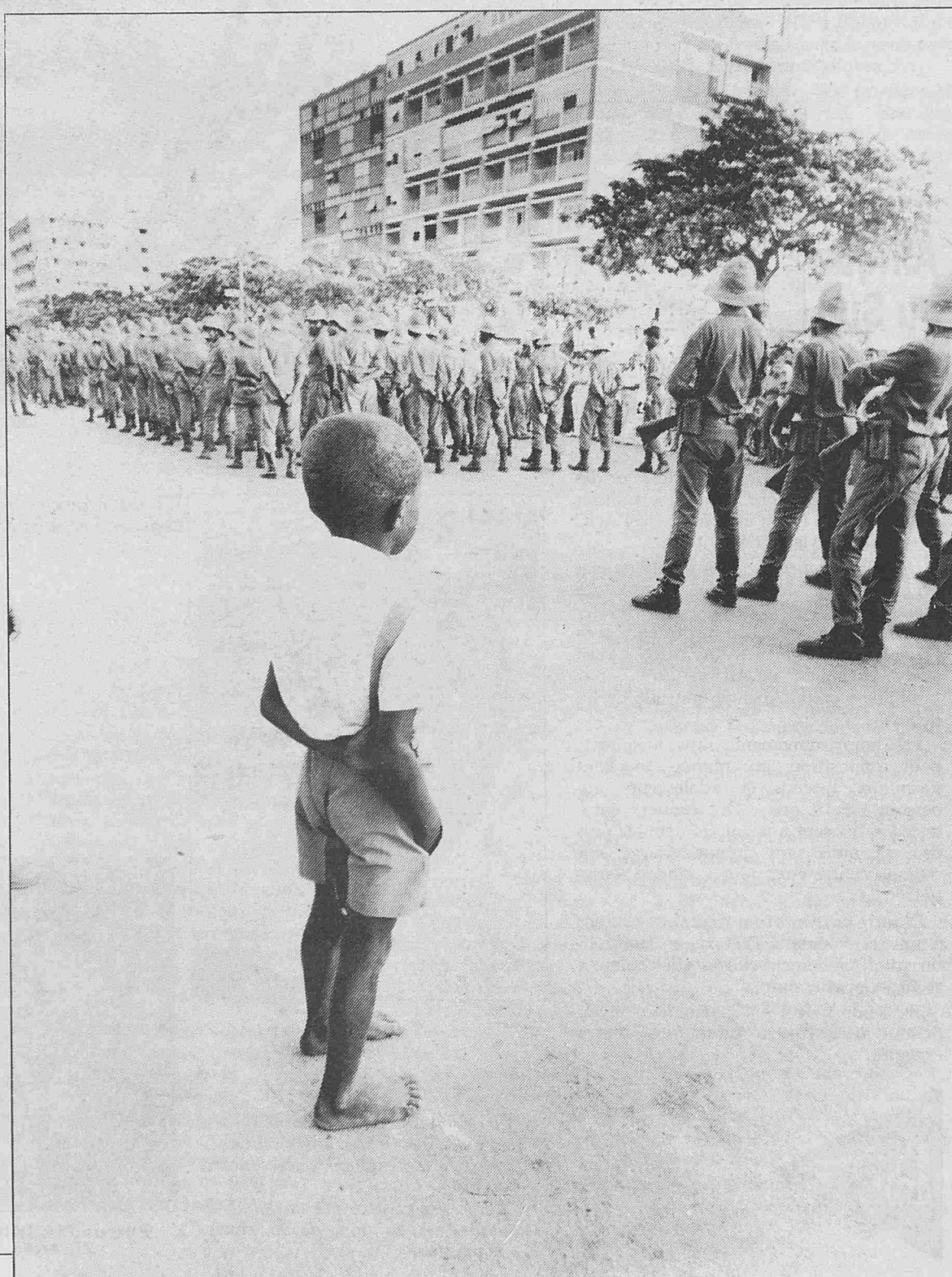
Angola



Plusieurs détenus politiques, du fait de la guerre civile sont détenus tant à la CASA de RECLUSÃO à LUANDA qu'au camp de TARI (province du Kwanza Sul).

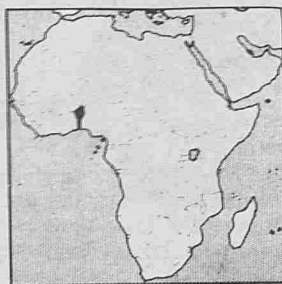
Ce sont des gens du FNLA, UNITA, et récemment des membres de l'Organização Comunista d'Angola (OCA) et ceux du Groupe Joseph Staline. Plusieurs grèves de la faim pour des meilleures conditions de détention ont été entamées par les prisonniers(res) l'année dernière. Des Zaïrois, des Chiliens, des Portugais des personnes originaire de SAO TOME ET PRINCEPE furent ou sont encore détenus en Angola.

Le poète Bryten Bretenbach, emprisonné pour ses poèmes contre l'Apartheid, en discussion avec le photographe français Christian Barnard, à la prison du Cap.



B

Bénin



Des cas de détention sans procès de personnes soupçonnées d'opposition politique, de procès irréguliers de prisonniers politiques ainsi qu'un cruel et inhumain et dégradant traitement de certains prisonniers.

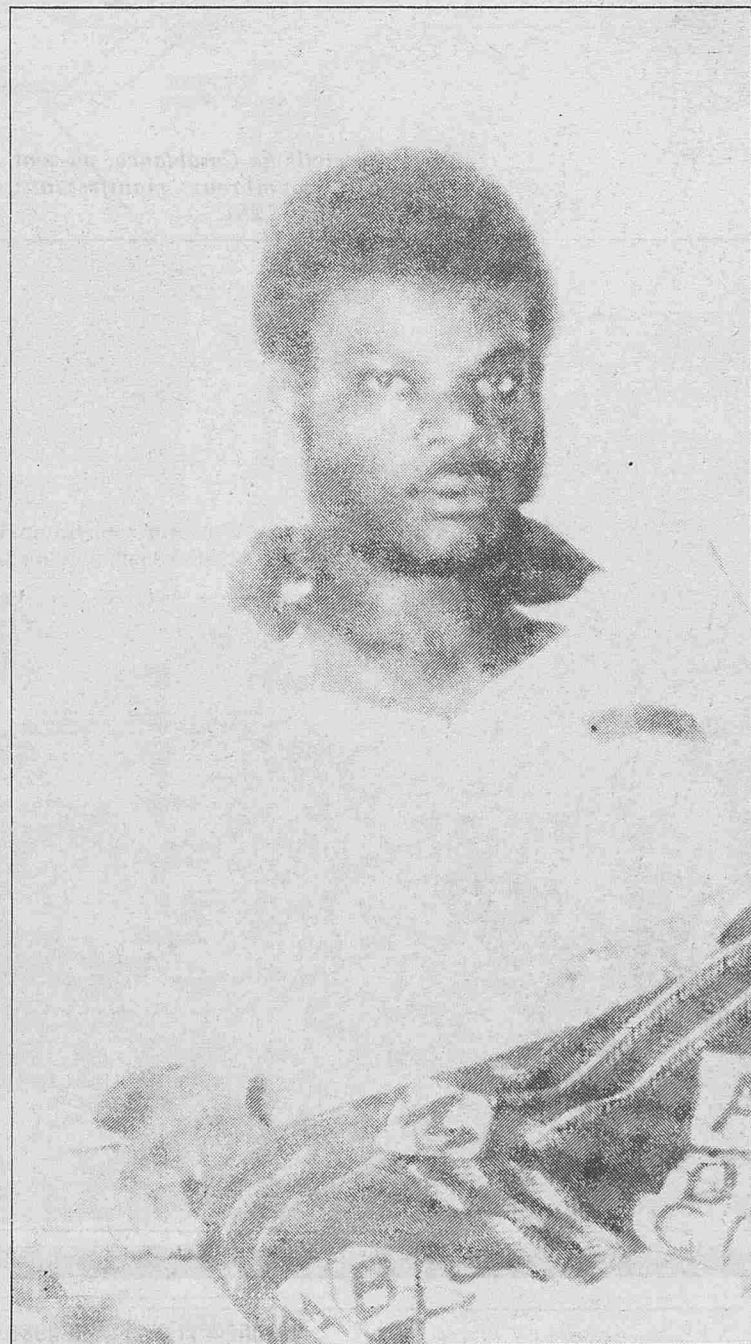
« La loi fondamentale » garantissant les droits de la liberté de conscience, d'expression d'association fut violée. Le « Commissariat Central » de Cotonou aux cellules surpeuplées offre peu de possibilités sanitaires. L'une d'elles, surnommée « La Grille » était si surpeuplée que plusieurs détenus étaient forcés de rester debout. Les conditions de détention et les facilités médicales dans cette prison et dans la prison civile de Porto Novo sont connues pour être pauvres.



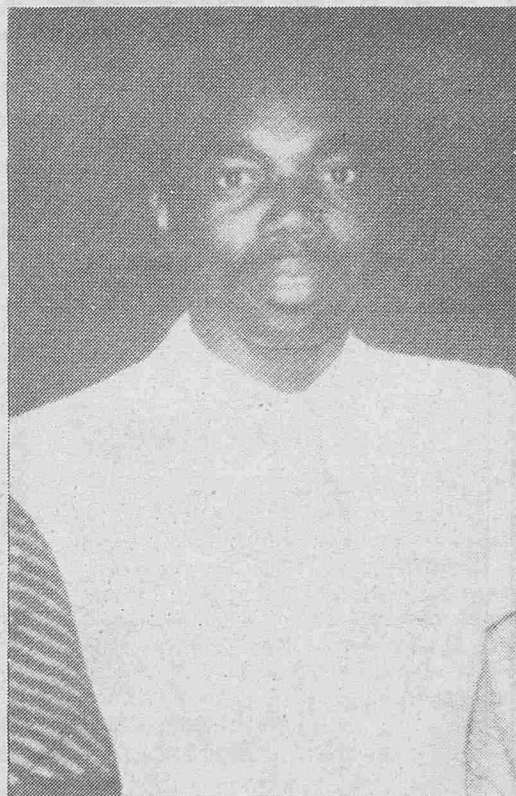
L'armée est la main assassine des régimes africains, ici elle perpétue sa sale besogne.



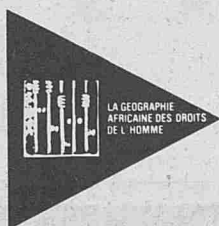
André Moune, il était étudiant à son arrestation en 1976.



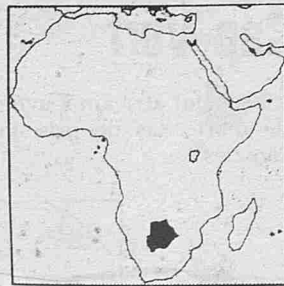
Soldats Sénégalais, occupant les locaux du Parti Progressiste Populaire Gambien lors de leur intervention en Gambie l'été dernier.



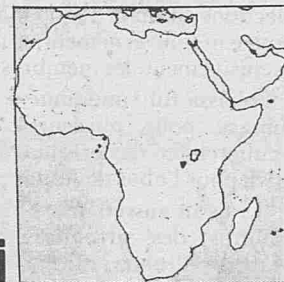
Gaspard Mouen, arrêté en 1976, détenu depuis au camp de Tcholliré, on est sans nouvelle de lui depuis 1979.



Botswana



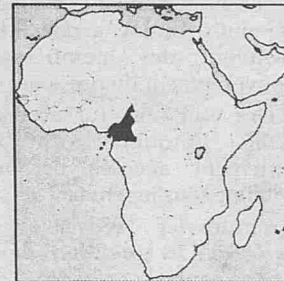
Après le retour de 20 000 Zimbabwéens dans leurs pays, une fois le Zimbabwe indépendant, le Gouvernement du Botswana a eu des difficultés avec les réfugiés sud-africains hostiles à leur installation dans les camps de Dukwé par crainte d'attaques sud-africaines. Menacés de déportation dans leur patrie d'origine, le 25 février 81, Louis le Grange, ministre sud-africain reconnu que 4 d'entre-eux, WILSON FANYANA MASHABA, JOSEPH MINARC, MICHAEL LITHOKO et STRIKE MASHILANE furent rendus à Prétoria. Depuis, le ministère du service public et de l'information du Botswana assure n'avoir pas renoncé à sa politique d'asile aux réfugiés sud-africains.



Burundi

Situation judiciaire caractérisée par des détentions sans procès et des cas de peine capitale. En juillet 80, Ladislav NZOHABONAYO et MATHIAS NIYONZIMA, leaders de la « Jeunesse révol Rwagobore » (Parti au pouvoir) furent arrêtés pour avoir critiqué le gouvernement. Ils furent relâchés en novembre 80. Par ailleurs, des étudiants en Roumanie comme ANTOINE NKESMMANA ou d'autres en Lybie furent reconduits chez eux et arrêtés pour avoir dénoncé la baisse substantielle de leurs bourses. Ils furent relâchés en nov. 80 à Bujumbura dont 4 pour crimes « violents » et 2 membres de la secte religieuse « Nanga Yivuza » -illégale- pour cannibalisme rituel.

Cameroun

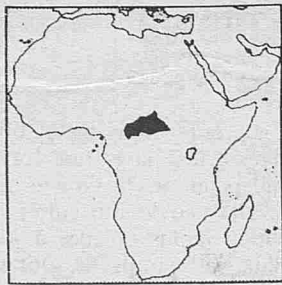


Détention sans procès ainsi que de mauvaises conditions de vie en prison. 200 étudiants accusés de distribution de tracts furent arrêtés et détenus sans jugement après juillet 76. 50 d'entre eux détenus à la « Prison de Production » - camp de travail- de Yoko et au « Centre de rééducation » de Tcholliré, ces deux prisons contiennent des centres de détention administrative. Le décret du 20 mai 1978, journée nationale élargit la plupart des détenus non jugés, à l'exception de MOUEN GASPARD, MARTIN EBELLE TOBO, EMMANUEL BILLE et ANDRE MONNE. Des prisonniers politiques retenus sans charge ni procès, incluant 3 officiers militaires arrêtés en septembre 79, pour un coup d'état manqué et un nombre imprécis de témoins de Jéhova attendent un jugement. Des plaintes selon lesquelles des suspects tenus par la police ou la police para-militaire « Brigade mixte mobile » seraient battus et maltraités. Les 2 prisons citées plus haut manquent de facilités médicales tandis que l'accès des familles et amis à Tcholliré est sévèrement réglementé.

Certains prisonniers politiques sont détenus depuis au moins 20 ans, il s'agit souvent de personnes soupçonnées d'appartenir à l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.).

Cap-Vert

Seul état africain à avoir aboli la peine de mort. Pas de prisonniers politiques signalés.

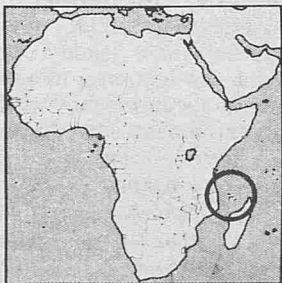


Centrafrique

En décembre 1980 le gouvernement a légalisé les partis politiques oppositionnels et approuvé une nouvelle constitution d'après le modèle français. Beaucoup des détenus politiques furent libérés. Dacho (UDC - Union Démocratique Centrafricaine) fut confirmé comme président (50,23 %) par des élections en mars 1981. Mais il forma un nouveau gouvernement, qui se composait exclusivement des membres de l'UDC.

Bokassa fut condamné à mort par contumace pour plusieurs meurtres particulièrement des prisonniers politiques et aussi pour l'abus des fonds publics.

Il y avait aussi 6 prisonniers qui avaient commis des atrocités sous Bokassa. Malgré l'intervention d'Amnesty ils furent exécutés en janvier 1981 et exhibés sur la place publique.

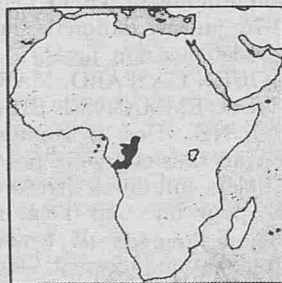


Comores

En mai 1978 à l'arrivée au pouvoir du président d'Ahmed Abdallah, 30 officiers et civils furent arrêtés. Parmi eux se trouvent des membres de l'ancien gouvernement du président Ali Soilih.

Des étudiants furent arrêtés en août 1980. Fatouma Saïd Abdallah injustement accusée de meurtre restre détenue sans jugement.

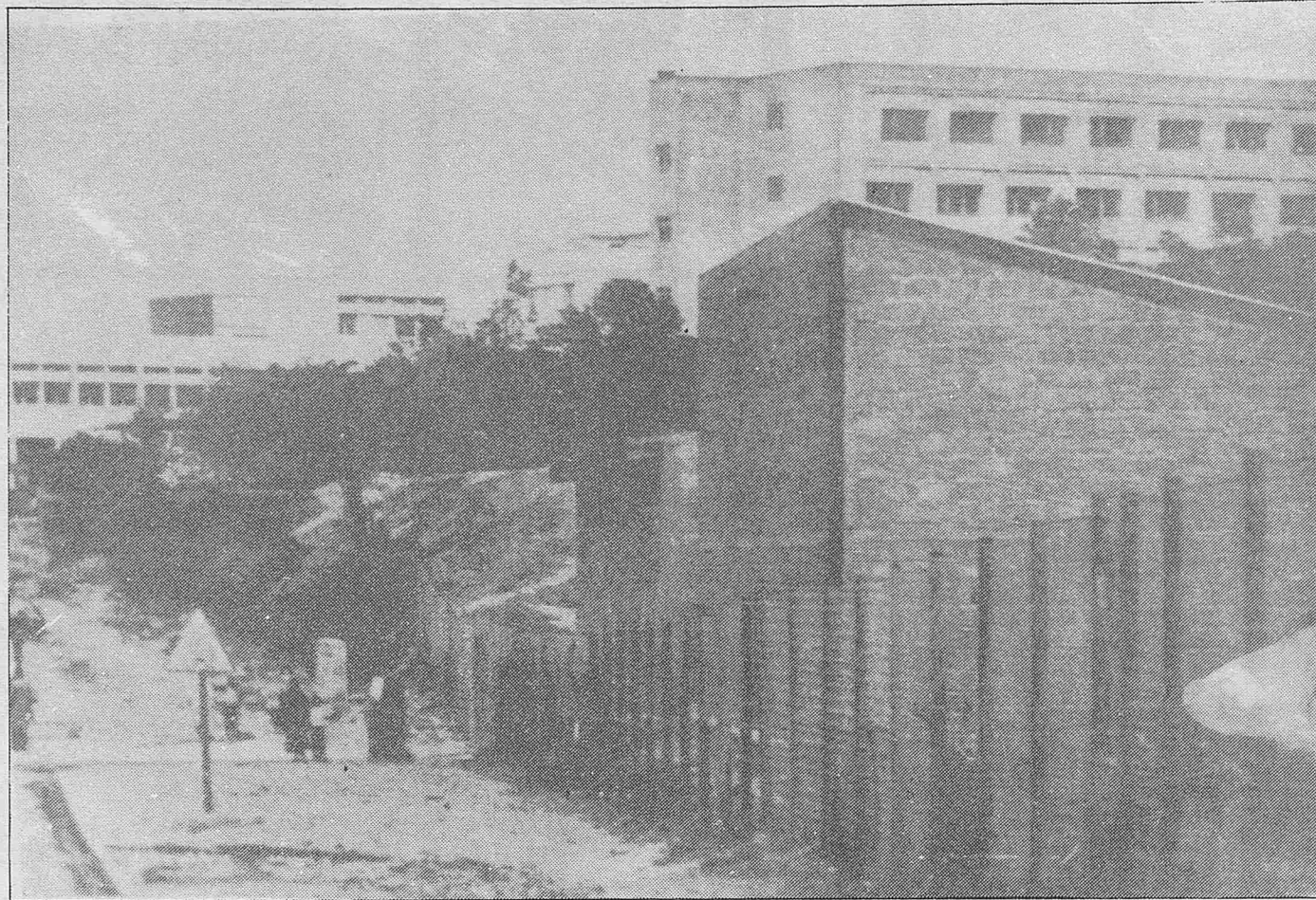
En février 1981, 50 personnes sont arrêtées. Les conditions de détention à la prison centrale de Maroni sont terribles : pas de droit de visite, correspondance interdites, pas de livres sauf le Coran, pas de lits ni matelas, cellules sans fenêtres, pas de soins médicaux. Les prisonniers sont souvent battus, qu'ils soient détenus à Maroni ou au camp militaire de Voidjou.



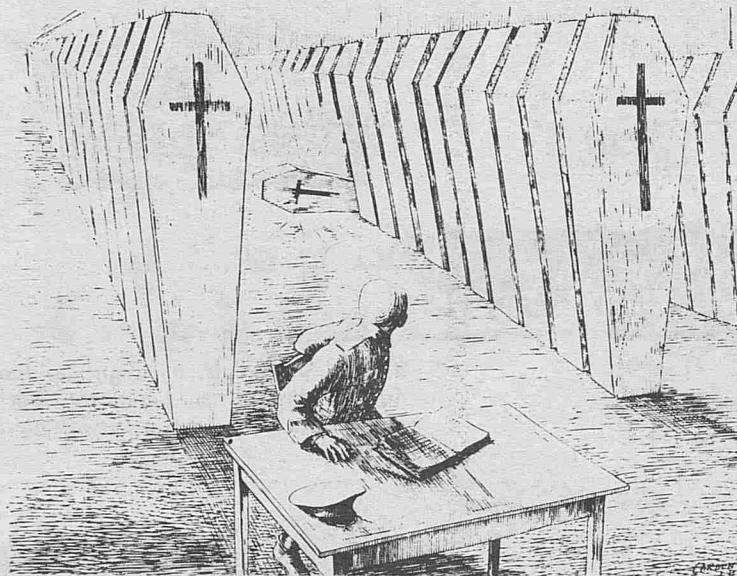
Congo

Rien de très important à signaler, au camp militaire de MAKOLA, furent détenus, Joachim Yombi-Opango, Pierre Makola, Pierre Anga, Jean Claude Itoua, tous relâchés depuis 1979.

En septembre 1980, deux journalistes de la « Semaine Africaine » Bernard Mackiza et Albert Mianzouta furent détenus deux semaines. Des Zaïrois détenus depuis 1979, furent relâchés au début de l'année 1981.



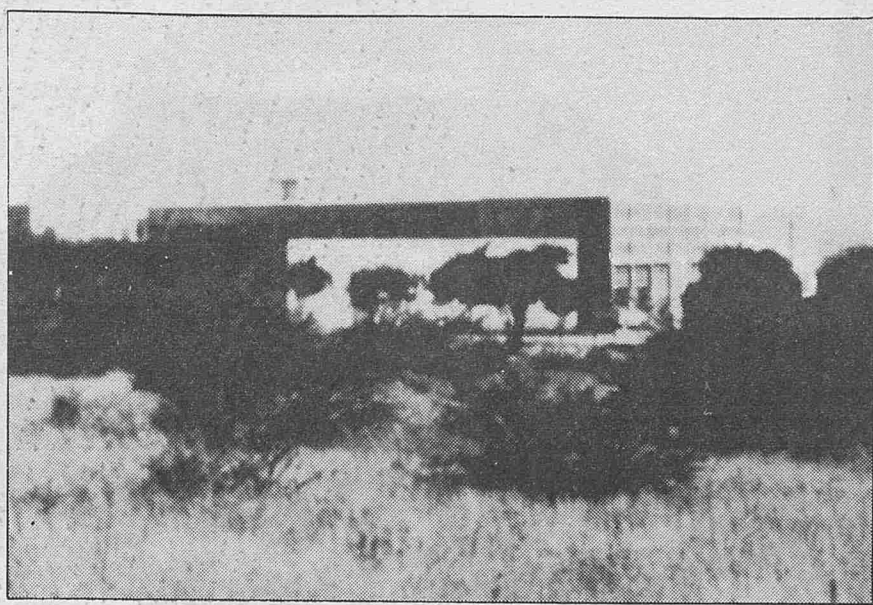
Le centre clandestin de tortures de Derb Moulay Chérif à Casablanca.



Prisons d'Afrique

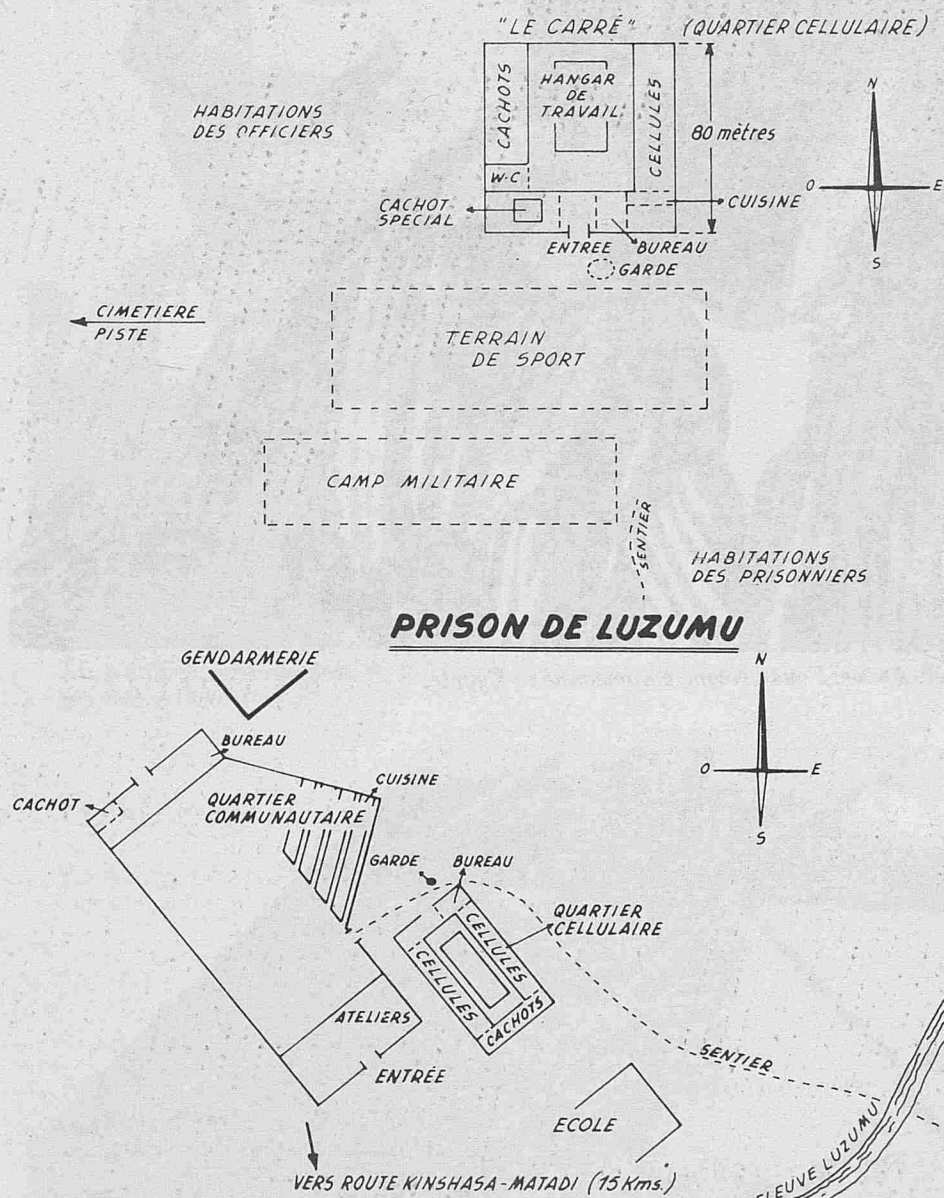
La prison civile de Casablanca, où sont détenus de nombreux manifestants, arrêtés le 20 juin 1981.





La prison centrale de WINDHOECK en Namibie

PLAN DU CAMP DE DÉTENTION D'EKAFERA

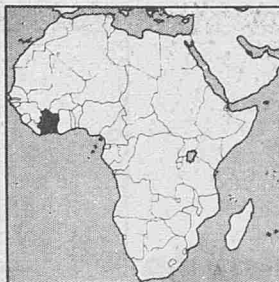


Plan de deux prisons au Zaïre. A la prison de Luzumi, il n'y a plus d'eau ni d'électricité. Les prisonniers ont un seul repas par jour.



PRISON DU NADOR (BORJ ER ROUMI)
BIZERTE TUNISIE

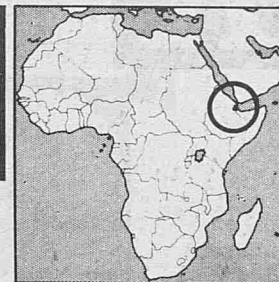
Côte d'Ivoire



Plusieurs journalistes et techniciens furent arrêtés et conscribés involontairement à l'Armée, suite à une grève en novembre 1980, pour obtenir une augmentation du salaire et une amélioration de la formation. Ils étaient des employés de la direction de la poste, de Radio-télévision et de la presse nationale.

En avril 81, AI fit appel pour le jugement pour la libération de 8 colons-blancs, qui sont suspects d'activités syndicales sans réponse.

En 81, 46 personnes meurent d'étouffement en détention à AGBAN à cause d'une cellule mal ventilée. La plupart d'entre eux étaient des Ghanéens, qui furent arrêtés pendant une opération contre le crime urbain. Le traitement des immigrés des pays africains voisins dans les prisons est très insuffisant. Pas assez de nourriture, ni de soins.

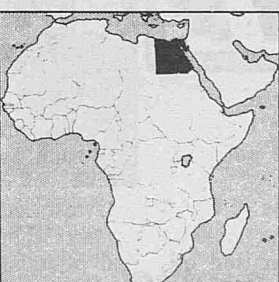


Djibouti

41 personnes furent arrêtées en 1979 après les incidents de Randa et Khor Angar.

19 furent relâchés et 22 passèrent devant le tribunal de sûreté de l'Etat en mars 1981.

Des cas de tortures furent signalées, apparemment certains détenus le sont à cause de leur appartenance au Mouvement Populaire de Libération et non à cause de leur participation aux incidents de Randa et Khor Angar.



Egypte

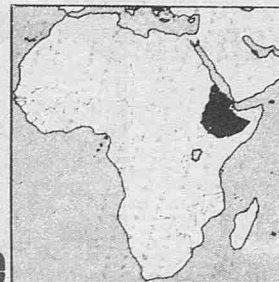
La situation en Egypte a été marquée par de profondes réformes judiciaires, et de grandes campagnes d'arrestations dont la dernière en date, en sept. 1981, a touché plus de 1 500 personnes, accusées d'avoir participé à des événements « portant atteinte à l'unité sociale ou à la paix sociale ». Ces arrestations ont touché des milieux professionnels, politiques et religieux très divers.

Plusieurs décrets présidentiels ont été signés par le président Sadate, à la veille de sa mort, portant dissolution de plusieurs organisations religieuses. A la suite de l'assassinat du président égyptien, on a remarqué une campagne d'arrestations dont on ne peut évaluer l'ampleur.

Des militants accusés de vouloir réorganiser le Parti Communiste ont été arrêtés.

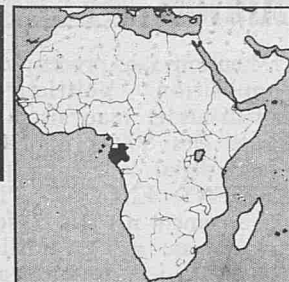
En mai 1980, une loi a changé la composition des cours de sûreté de l'état dont les jugements ne peuvent plus faire l'objet d'appels.

Ethiopie



Détention sans jugement, torture, disparitions continuent à être le lot de l'Ethiopie.

Depuis 1974, 200 officiers du régime impérial et dictatorial sont détenus à la prison Menelik. Mais il n'y a pas que les « réactionnaires féodalistes » qui peuplent les différents lieux de détention en terre éthiopienne. Qu'on les appelle « maison de santé », « baraquement militaire », « prison du Kebelle », ce sont autant d'endroits où on torture, assassine, disparaît. Des militants du PRPE, du MEISON, organisation marxistes qui au début soutenaient le régime, des religieux (le Révérend Gudina Tumsa), des hommes, femmes, enfants, OROMO, Erythréens d'Ogoben, même sans appartenir à leur respectifs Front de Libération, sont enfermés, torturés, disparus.



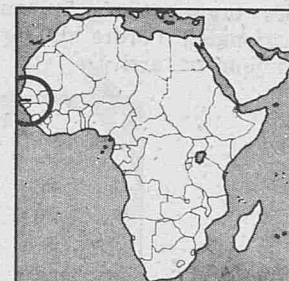
Gabon

Un nombre important dont on ignore à ce jour jusqu'à l'identité sont détenus sans jugement à la prison centrale de Libreville.

Dominique Diata, Augustin Irigo, 2 soldats furent détenus deux ans sans jugement.

Guy Ossito, Midiou Houan, professeur de nationalité béninoise fut arrêté, torturé, expulsé au Togo et par la suite au Bénin pour avoir écrit un texte anti-Bongo.

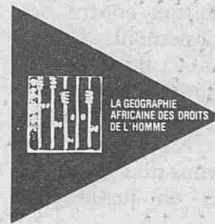
Il y a tout juste deux semaines (déc. 1981), plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées à Libreville, après des manifestations en faveur de la démocratisation.

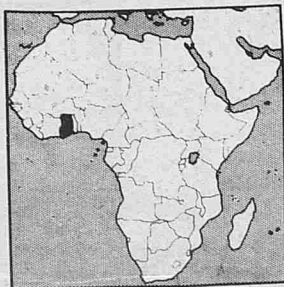


Gambie

Six membres du MOJA (Mouvement pour la justice en Afrique) sont détenus depuis octobre 1980. La même année, le Parti Socialiste Révolutionnaire de Gambie (CSR) fut déclaré hors la loi. Récemment la Gambie fit appel au Sénégal pour rétablir l'ordre chez elle, plusieurs personnes furent tuées.

Maintenant que la Gambie a fédéré avec le Sénégal, les Gambiens bénéficieront-ils des lois libérales sénégalaises ?



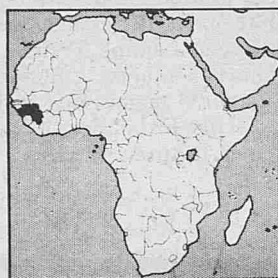


Ghana

Depuis l'installation du Gouvernement civil, la plupart des prisonniers politiques ont été libérés. En 1980, il y eut amnistie pour les exilés politiques.

Cependant, une trentaine de prisonniers politiques restent en détention ; ils ont été jugés par la Haute Cour d'Accra, les peines vont de 5 ans à 95 ans de détention.

Une amnistie présidentielle a commué les condamnations à mort en peine de prison à vie.



Guinée

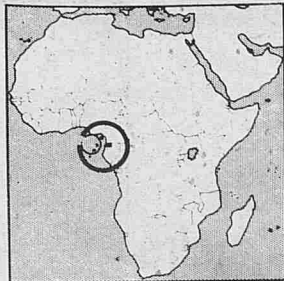
Détentions sans procès pour les suspects d'opposition politique, mauvais traitements et mauvaises conditions en prison. Des 500 prisonniers politiques détenus depuis longtemps, pas plus de 20 SERAIENT ENCORE VIVANTS: Le gouvernement n'a pas pu fournir des informations aux familles et aux organisations humanitaires internationales fin février 81 plus de 40 personnes étaient encore emprisonnées après l'attentat à la bombe contre le « conseil National de la Révolution » (CNR). Comme le lieutenant photographe Himey Sylla.

Le gouvernement guinéen encourageant la Côte d'Ivoire et le Sénégal d'extrader des exilés politiques ! En avril 81, la Côte d'Ivoire aurait aidé au rapatriement de 3 guinéens qui, battus par les soldats guinéens et des officiers de prison dont Barry Moncktar toujours détenu. 100 étudiants arrêtés en avril 79 à Kankan et à Kindia en mars 80, ont été en partie enrôlés de force dans l'armée. La prison de Boiro, de réputation sanitaire sinistre n'a toujours pas pu être visitée par des organisations humanitaires internationales, l'ordre du pouvoir n'étant toujours pas arrivé.



Guinée Bissau

Le coup d'Etat du 1er Ministre Major JEAO BERNARDO Vieira qui renversa le président Luis Cabral le 14 nov. 80, permit la découverte d'un groupe de 100 prisonniers détenus secrètement et arbitrairement par la police et la sécurité nationale. Les violations des droits de l'homme reposent sur des suspicions d'opposition politique à l'administration précédente. Les exécutions sommaires qui causèrent la mort de plus de 400 Personnes révélèrent un charnier dont la responsabilité fut attribuée à 7 officiers de haut-rang, accusés d'exécutions secrètes. Vieira promit en janvier 81, de libérer les prisonniers politiques après le putsch. 200 étudiants arrêtés en février 81, après une manifestation contre des réformes dans l'enseignement furent relâchés en mars 81. Rafad Barbosa ancien président du Partido Africano de independencia da Guine e Cabo Verde (PAIGC arrêté en mars 81, fut relâché en avril 81. Il reste des détenus non jugés qui devraient être traduits en justice ou libérés.



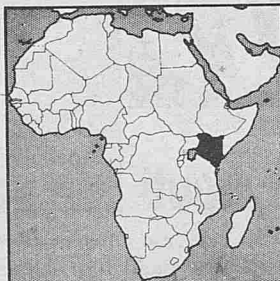
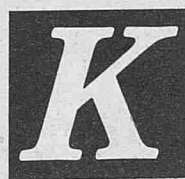
Guinée Equatoriale

Tous les prisonniers détenus par le défunt dictateur Macias Nguéma n'ont pas été libérés par son successeur le président Obiang Nguéma Mbasogo.

Au contraire en Avril 1981 prétextant une tentative de coup d'Etat, il arrêta une centaine de personnes.

La majorité de ces derniers sont de l'ethnie Fang, de la région de Ebebiyin et Mikomeseng. Parmi les prisonniers se trouvent des officiers, (Capitaine Luis Oyono), certains officiels (Antonio Mba Ndong) des ministres (Angel Ma Sie Ntumu).

Là aussi la torture est à signaler.



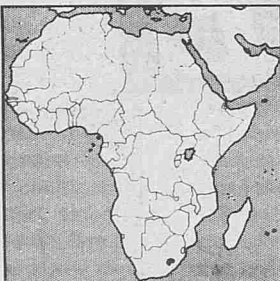
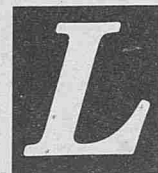
Kenya

Amnesty International a demandé au Président Daniel Arap Moi, en août 80, d'arrêter toute exécution des détenus condamnés à mort.

On estime qu'à peu près 100 personnes dans les prisons étaient condamnées à mort.

Il existe aussi une répression contre des minorités ethniques d'origine de la Somalie.

Les derniers incidents se sont produits en novembre 80.



Lesotho

La loi de la Sécurité interne de 1974, permet à la police de détenir incognito n'importe qui sans charge ni procès pendant 60 jours après quoi des ordres de détention peuvent suivre pour le maintien en prison.

En juin 80, 4 membres de l'Université furent détenus et libérés plusieurs semaines après, grâce à cette loi. L'un d'eux, THABENG RAMURAMAL, un conférencier en droit fut accusé d'avoir quitté le pays et cherché asile au BOTSWANA.

Début août 80, GODFREY KOHSANG avocat connu et secrétaire général du BASCITOLAND CONGRESS PARTY (BCP) et d'autres sympathisants furent arrêtés. Relaxés sans charges, ils auraient reconnu des activités subversives en soutien au Lesotho Liberation Army (L.L.A.). Le procès de mars 81, où comparaissaient 11 membres présumés du LLA, accusés de trahison (attaque d'une station de police en mai 80 qui fit 2 morts), se poursuit.



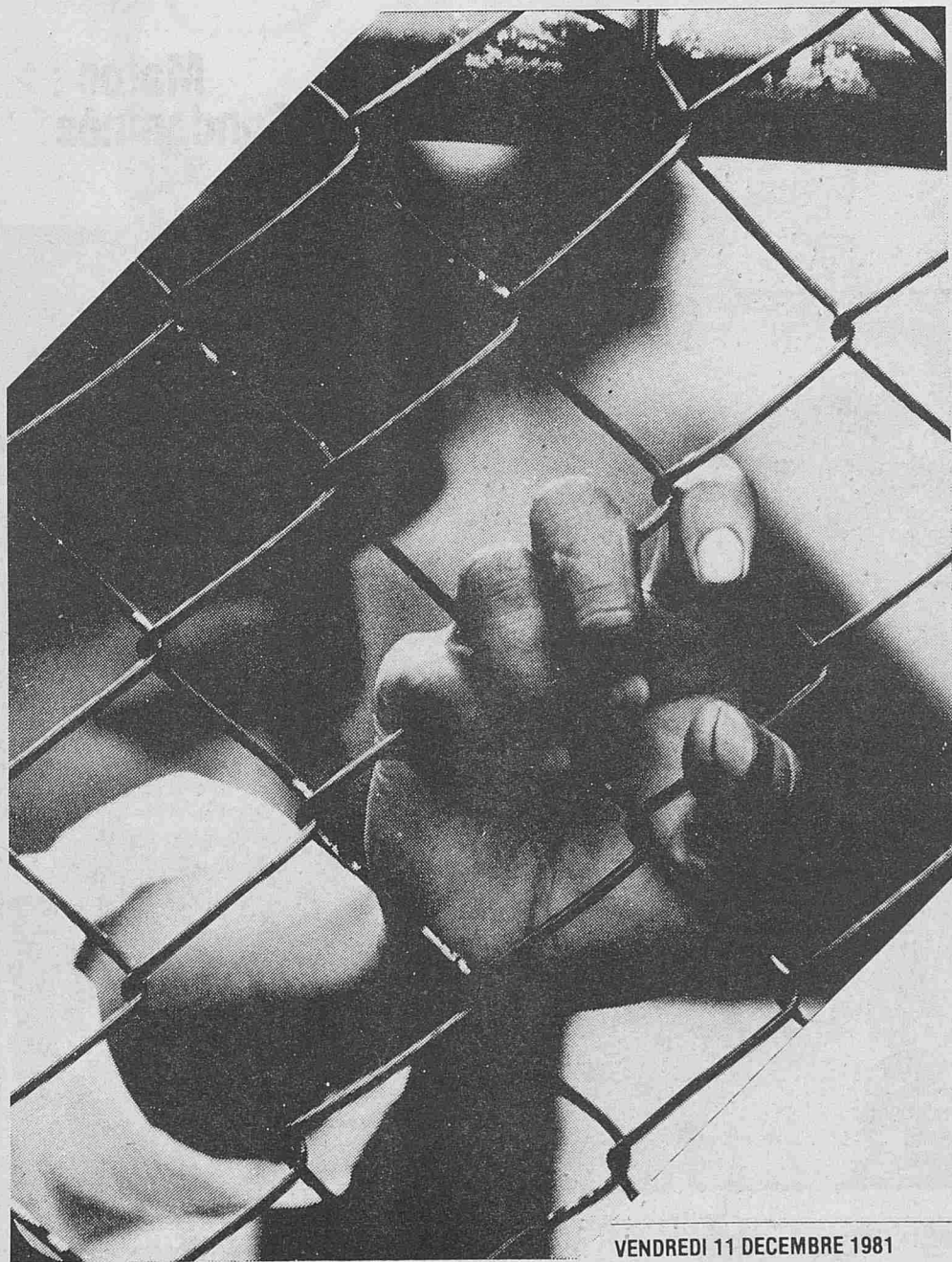
Le poète Ahmed Fouad Negm, emprisonné en Egypte.

Le député Kenyan Martin Shikuku, emprisonné depuis octobre 1975.

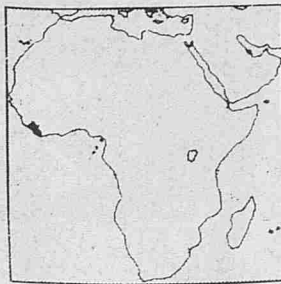




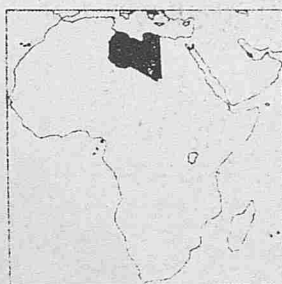
Luis Cabral, ex-président de la Guinée-Bissau, emprisonné depuis le coup d'état de novembre 1980.



Libéria



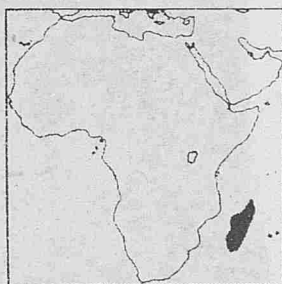
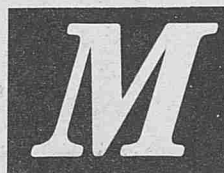
Le coup d'Etat du 12 avril 80, qui vit l'avènement du Sergent chef SAMUEL fut suivi d'une suspension de l'Habeas Corpus et l'interdiction de toutes activités politiques. En février 81, 3 Leaders de dockers furent arrêtés pour exercice illégal du droit de grève banni par la PRC (People's Redemption) en juin 80. Le Tribunal Spécial Militaire résumait en avril 80, son interprétation de l'accusation « de haute trahison, de corruption rampante et de mauvais usage de bâtiments publics ». L'élargissement des pouvoirs extrajudiciaires du ministre de la défense permit plusieurs exécutions sommaires. Le gouvernement DOE, sur les appels de la communauté internationale, admit la possibilité de la défense et d'appel. Les dernières lois sur l'importation et la consommation de la drogue n'échappent pas encore aux jugements sommaires et détentions sans contrôle médical.



Libye

L'appel public lancé par le Président Khaddafi à la « liquidation physique des ennemis de la révolution » réfugiés à l'étranger, a été suivi de plusieurs assassinats de ressortissants lybiens.

18 journalistes et écrivains arrêtés en décembre 1978 et 10 autres personnes arrêtées en 1975, ont été jugés. Quinze d'entre eux auraient été condamnés à la prison à vie. Certains, acquittés, n'ont pas été libérés pour autant. Des informations, non vérifiées, ont fait état d'arrestations de militaires et d'activistes musulmans.



Madagascar

Emprisonnement pour délits d'opinion, prolongement de détention préventive, tortures et mauvaises conditions de vie en prison. En octobre 77, 2 officiers de police, RICHARD ANDRIAMAHOLISON et MARSON RAKOTONIRINA et un officier militaire, JEAN-ASTIER RAKOTO ABEL accusés de complot contre la sécurité de l'Etat. La détention excède les 20 mois légaux à Madagascar sans jugement. A la suite de la manifestation estudiantine du 3 fév. 81, à ANTANANARIVO, il y eut des arrestations et six personnes tuées. Les membres de l'Union des enseignants et chercheurs dans l'Ens. Sup, engagés dans le Comité de Coordination restent détenus y compris le professeur RANDRIAMAMPAUDROY de la faculté de médecine.



Gudina Tumsa, cinquantenaire, enléré le 28 juillet 1979.

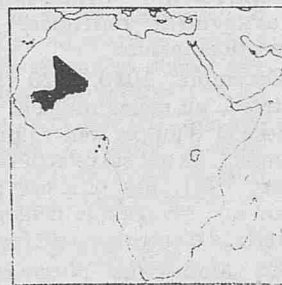


Malawi

Comme pour de nombreux pays, il n'y a pas d'informations officielles, concernant le nombre de détenus. Par recoupement et depuis 1970, il y a eu des dizaines de détenus politiques.

Un procès politique a fait beaucoup de bruit cette année : celui de Gwanda Chakuamba, ex-ministre du président à vie Hastings Kamuzu Banda.

En avril 1981, le président Banda avait déclaré, que le Dr Mpakati, leader de la ligue Socialiste du Malawi (Lesoma) serait tiré comme un lapin s'il s'amusait à rentrer au Malawi.

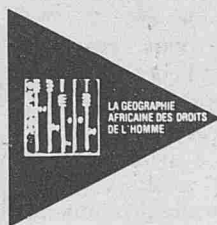


Mali

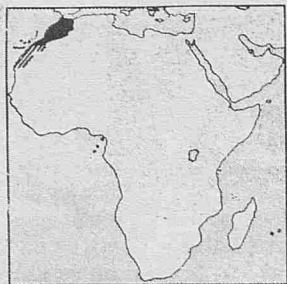
Emprisonnement politique, détention, bannissement, peine capitale arbitraire. En mars 1980, après le conflit entre les étudiants et le gouvernement, plusieurs centaines furent arrêtés, torturés, massacrés.

Arrestation de professeurs en juillet, septembre 1980 - janvier mars 1981 arrestation d'une dizaine d'étudiants et professeurs.

Jusqu'à ce jour le gouvernement Malien n'a pas fait toute la lumière sur la mort du leader étudiant Abdul Karim Camara en mars 1980. Le Dr Mamadou Gologo, Idrissa Diakité et tant d'autres sont détenus sans jugement depuis 1979 pour insulte au chef d'Etat. Les conditions de détention dans le 1er, 3ème et 5ème arrondissement des commissariats de Bamako sont très dures.



Maroc



A la suite de la libération de 96 prisonniers en juillet 80, des rumeurs persistantes ont fait état d'une amnistie générale. Il n'en a rien été et de nombreuses arrestations ont eu lieu depuis. A la suite de la grève générale du 20 juin, la presse, l'USFP a été interdite et ses militants et dirigeants ont été arrêtés. Des milices de manifestants ont été arrêtés, jugés et condamnés à de lourdes peines. Le nombre des morts, lors de ces journées, a dépassé 600.

Il reste actuellement dans les prisons marocaines, un grand nombre de détenus d'opinion (dont ATLAS, depuis 1963). Les disparitions de civils du sud-marocain, de militaires, pourtant condamnés, et d'étudiants, sont maintenant prouvées. Récemment, des témoignages accablants sont parvenus en France à propos des centres de détention où sont ces disparus.



Abdellatif Zeroual,

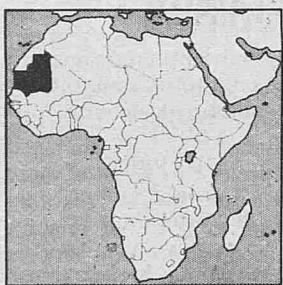
Jbiha Rahal.

Saïda Menebhi,

ou sous la torture

Maurice

Sir Rangodan aurait-il libéré tous les militants détenus à l'Ile Maurice ?

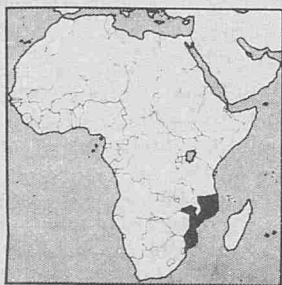


Mauritanie

En mars 1980, une manifestation de Mauritanien, les « Haratines » contre la domination arabo-berbère est sauvagement réprimée. Arrestation, détention, torture.

Décembre 1980, 120 lycéens sont arrêtés : au même moment Ahmed Baba Miské et d'autres sont emprisonnés pour complot. Ils ont été relâchés depuis. Mars 1981, des officiers de l'Alliance pour une Mauritanie démocratique sont arrêtés, 4 d'entre eux sont fusillés.

En Mauritanie plusieurs exécutions publiques, pour sédition ont eu lieu. Le gouvernement Mauritanien, applique par ailleurs la « Shariâa » (loi islamique).



Mozambique

Plusieurs mouvements d'oppositions de droite appuyés par l'AFRIQUE DU SUD combattent le régime du Frélimo. 270 personnes du « Movimento Resistencia de Mozambique » (MRM) ont été tués en 1980 et 300 arrêtés pour sabotage militaire et collusion avec l'ennemi.

Des membres de l'AFRICA LIVRE sont encore détenus. Mais le Mozambique est le seul pays en Afrique à avoir pris des sanctions contre des geôliers pour mauvais traitement envers les prisonniers.

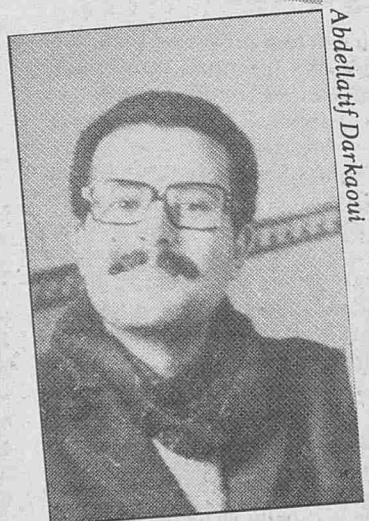
Maroc :
Morts en prison

Maroc :
Condamnés

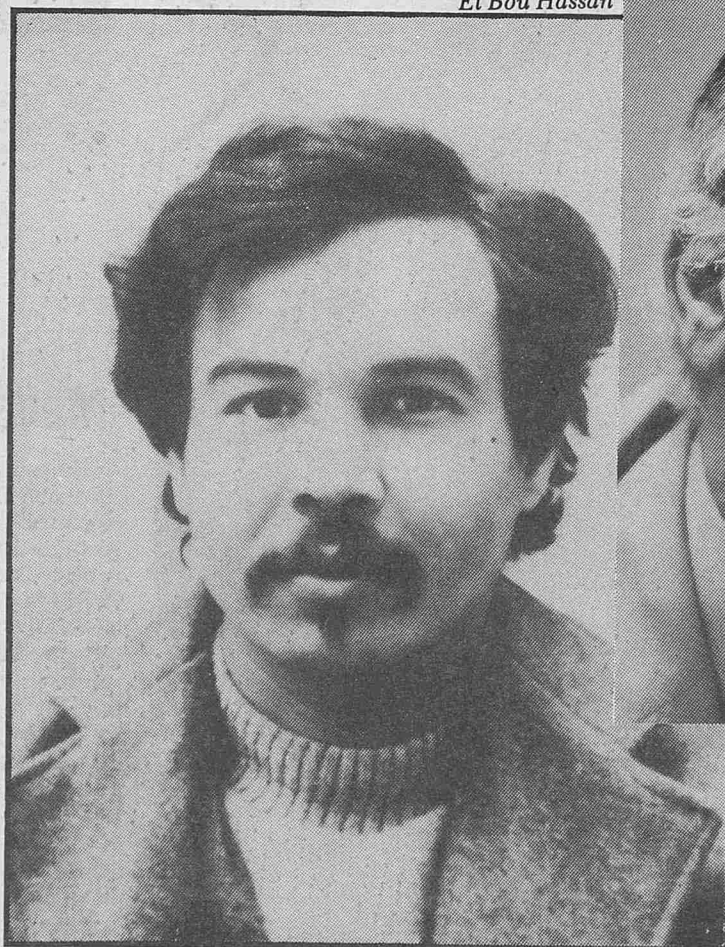
Sion Assidon



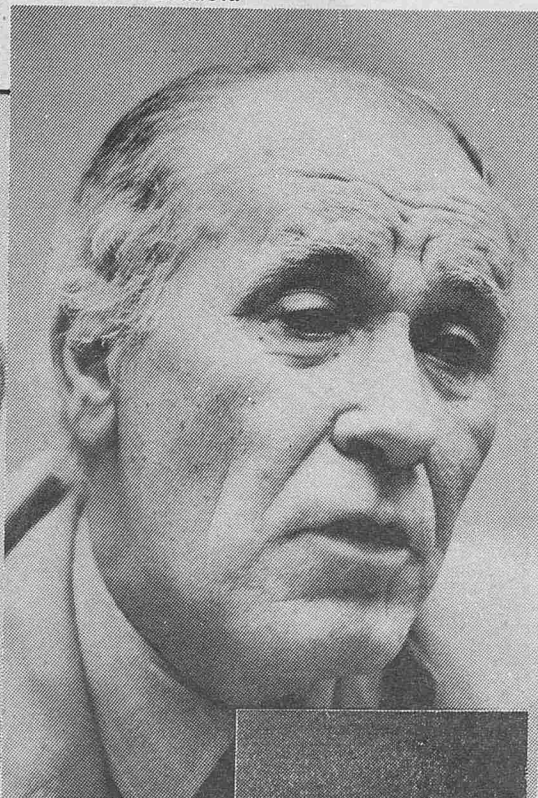
Abdellatif Darkaoui



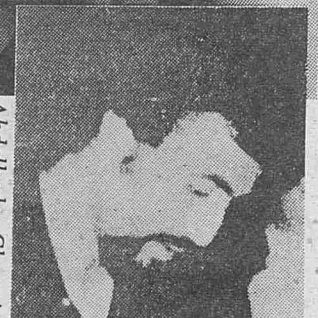
El Bou Hassan



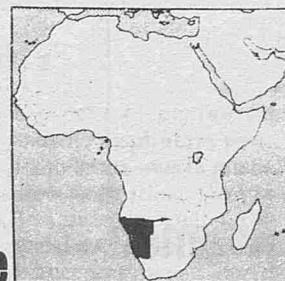
Abderrahim Bouabid



Abdelkader-Chaoui

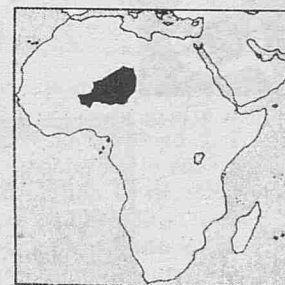


N



Namibie

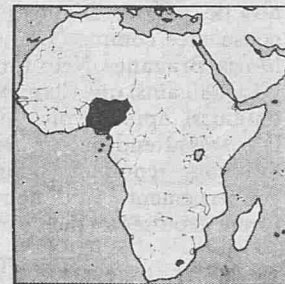
Emprisonnement, torture, peine de mort, sont appliqués contre le peuple de Namibie. Des jeunes namubiens de 16 à 25 ans, sont enrôlés de force dans l'armée. En juin 1980, une liste secrète de 50 namubiens à assassiner fut dressée par l'Afrique du Sud. Les membres de la swapo sont les premiers visés. Depuis 1978, la loi AG26 permet la détention arbitraire de toute personne soupçonnée de promouvoir la violence politique. Rauna NAMBIGA, libérée en 1980, infirmière et membre de la SWAPO; a rapporté les tortures à l'électrochoc qu'elle a subi pendant sa détention au camp de OSHAKATI, MARKUS KATE KA actuellement détenu est condamné à mort.



Niger

Détention sans procès et mauvaises conditions en prison. Depuis la libération d'Hamani Diori de son fils Moumkaila et de Djibo Bakary, 17 personnes, parents et membres du gouvernement Diori sont maintenus en détention sans procès ni charge.

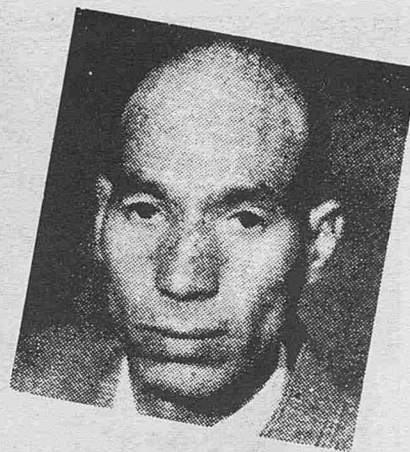
Djibu Balleson frère et 2 anciens ministres, Abou Bacar Moussu et Ibrahim Issa. La prison d'Agadez dans la région saharienne offre de dures conditions de détention. Certains prisonniers comme Ibro Djibo malade de cancer durent être transférés à Niamey. Le président Seyni Kountché n'a toujours pas répondu aux demandes de jugement public ou d'accusation contre Cyrille Gabriel et Mai Touare Gadjo, Sanoussi Jackou arrêtés en 1975.



Nigéria

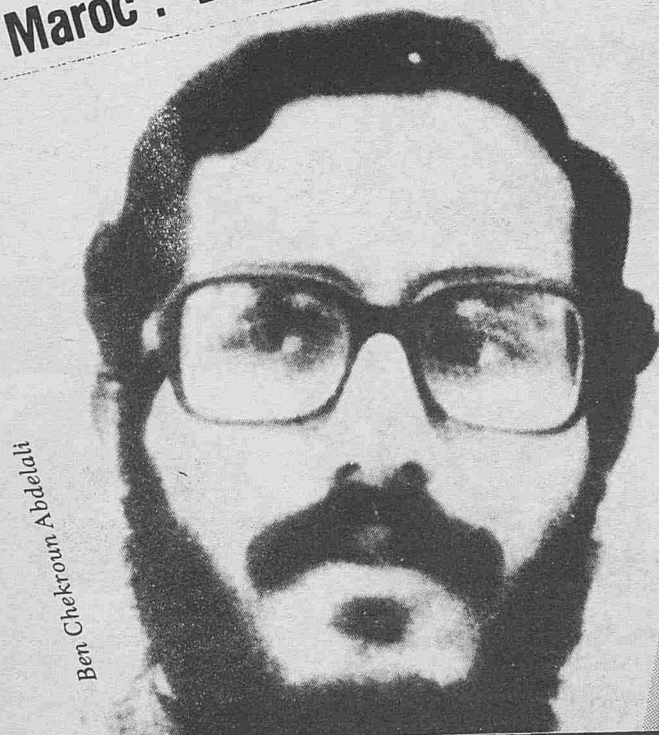
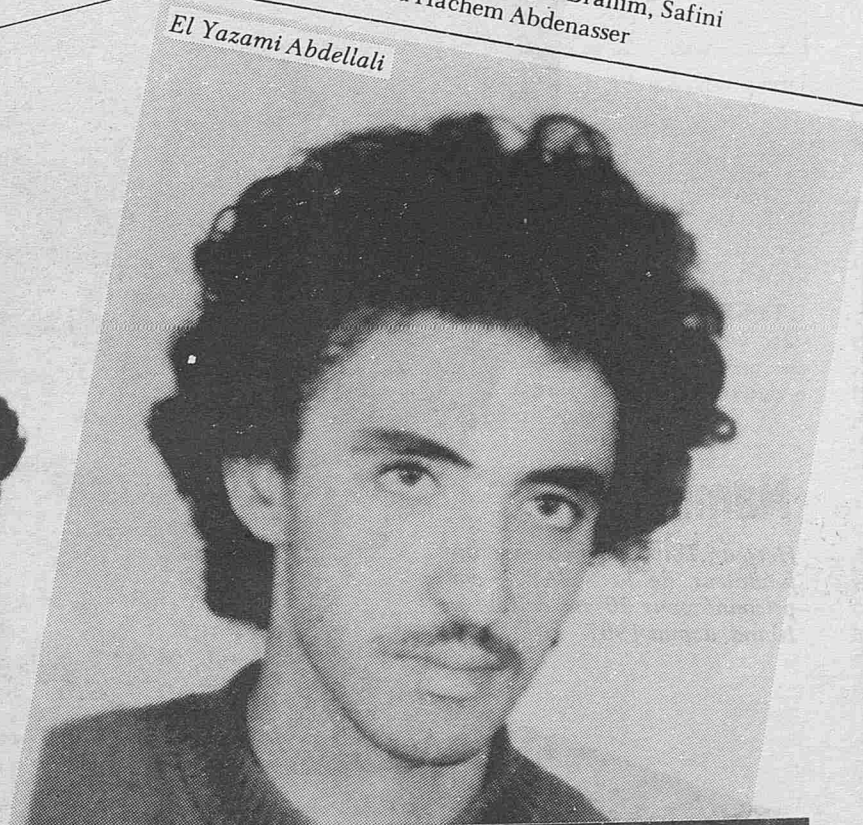
Les derniers massacres contre une secte millénariste date de 1281, en début d'année dans la région de Kano ; bilan 2000 morts. Les prisons nigérianes ne sont pas vides, comme il est de règle en Afrique, mais peu d'informations nous sont parvenues ces six derniers mois ...

Dernière minute, le célèbre chanteur Fela a été arrêté la semaine dernière à Lagos. Quelques soient les régimes au Nigéria, Fela fait toujours partie des premiers arrêtés.



Maroc : Disparus Houcine El Manouzi, Boulahya Mohamed, Ouezzane Belkacem, Lachgar Brahim, Safini Mohamed, Bnou Hachem Abdenasser

El Yazami Abdellali

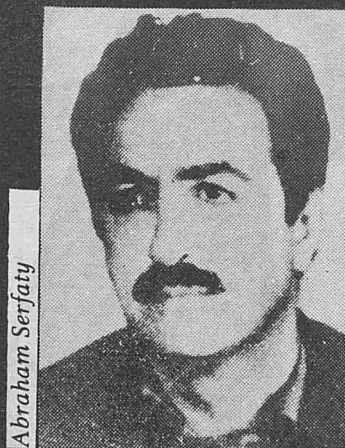
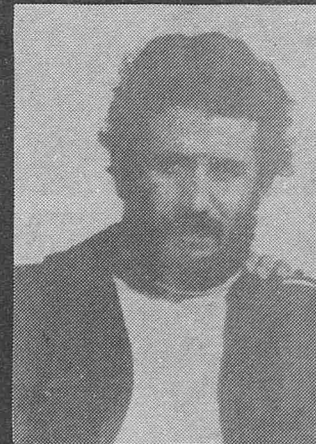


Ben Chekroun Abdellali

Samlali



Elaraghi



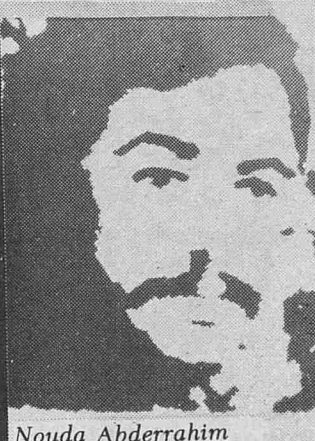
Abraham Serfaty



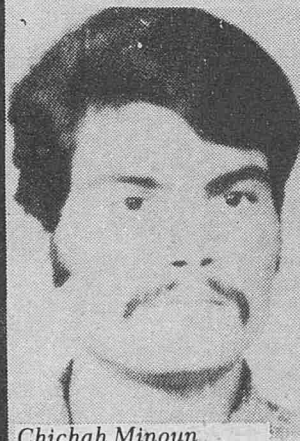
Almoudan



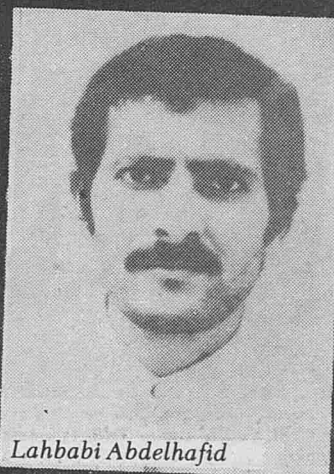
Rakiz Ahmad



Nouda Abderrahim



Chichah Minoun



Lahbabi Abdelhafid

R

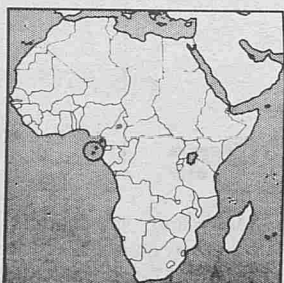


Rwanda

Détentions sans procès. La distribution de tracts en mai 80, critiquant le gouvernement Habyarima aura coûté cher aux officiers des clans Bagoyi et Bashiro du groupe Hutu majoritaire dans le pays.

Le major Théonaste Lizinde arrêté à Kigali en avril 80, (directeur des Aff. Etrangères à la Présidence), Alphonse-Marie Kagenza, Donat Murego, Spiridion SHIRAMBERE, furent détenus sans procès pour conspiration contre l'Etat. Libérés pour la plupart, 30 d'entre eux attendent toujours un procès promis par le président HABYARIMA depuis décembre 80.

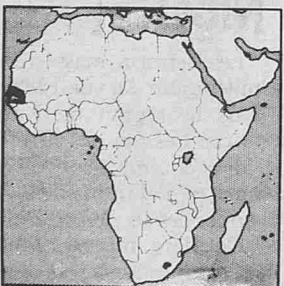
S



Sao Tomé et Principe

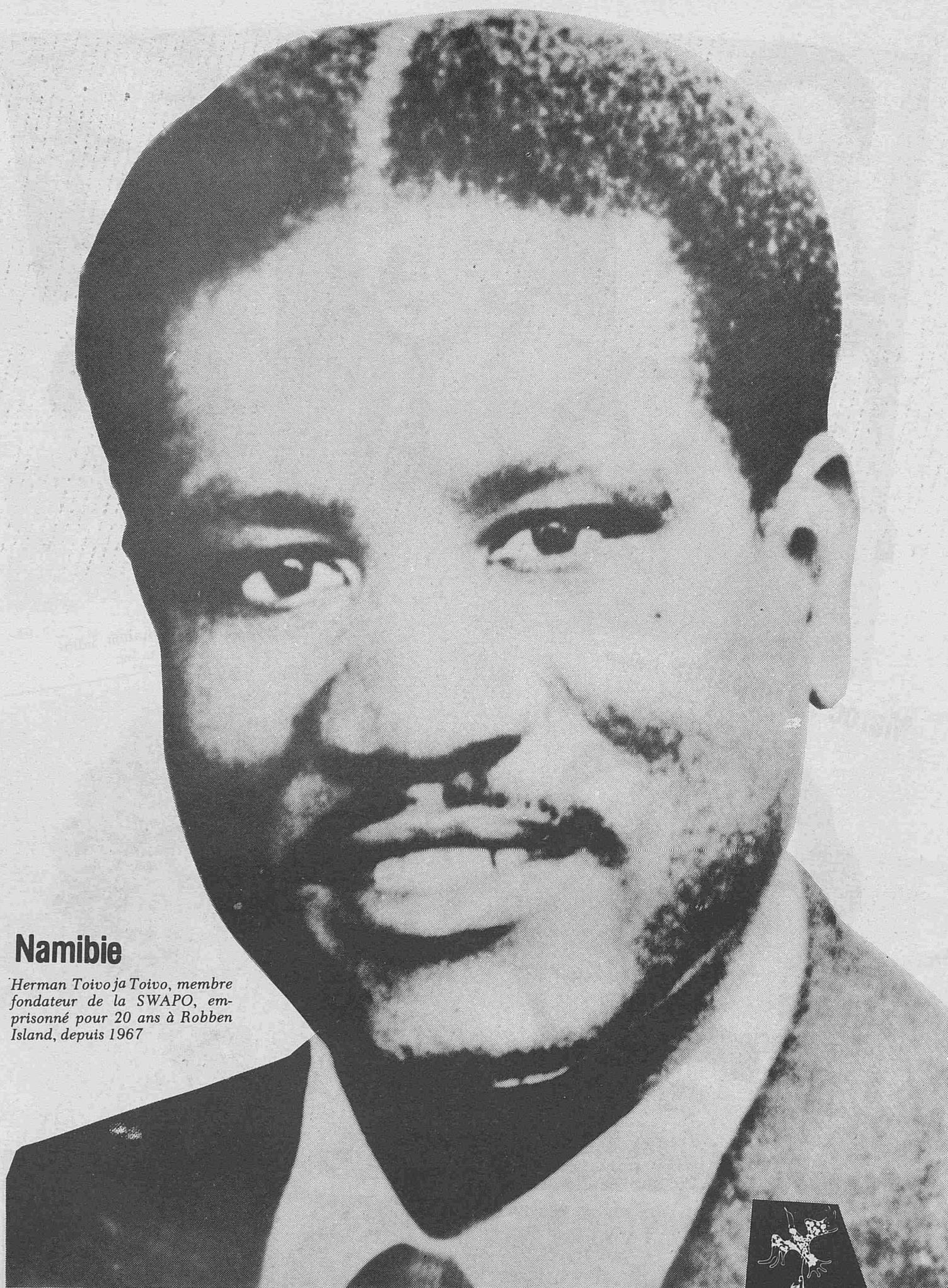
Détentions arbitraires pour délits d'opinion. L'ancien premier ministre MIGUEL TROVOADA arrêté dans les locaux de l'ONU pour le développement (UNDP) où il s'était réfugié attend toujours son procès pour « complot » contre le président Pinto da Costa.

ALCINO de Lima et ALBERTINO NETO inculpés pour conspiration contre le gouvernement ont pris 22 et 21 ans de prison. D'autres prisonniers de conscience comme Orlando de Graça et Maria Bragança Neto furent relâchés en juillet 80 ainsi que Fernando Alvim (1980 toujours) après avoir purgé ses 2 ans. D'autres attendent leur procès depuis nov. 80 pour complot pour renverser le gouvernement. 2 diplomates portugais furent expulsés au même moment.



Sénégal

La totalité des prisonniers politiques ont été à ce jour libérés. Mais nous n'oublierons pas la mort dans les geôles senghorienne d'OMAR BLONDIN DIOP. Certains militants du PDS sont actuellement inculpés pour une histoire de trafic d'armes et non pour leurs opinions. La peine de mort existe toujours. Il est vrai que le multipartisme existe aussi. Comme c'est rare dans le continent, nous le mentionnons.

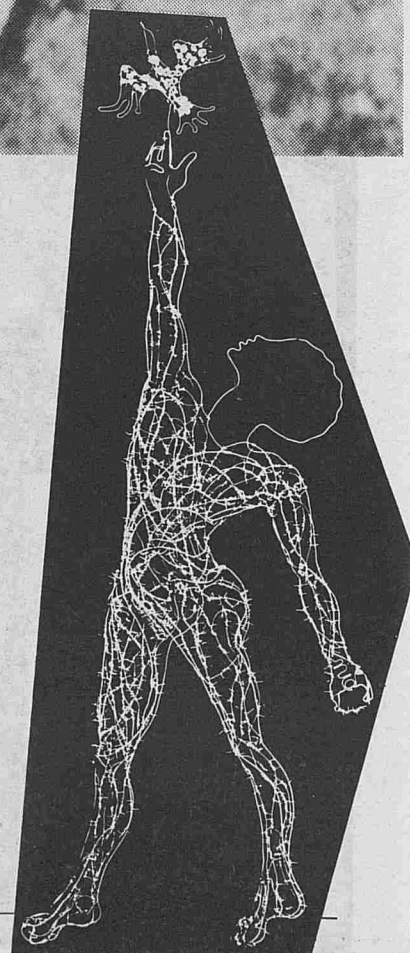


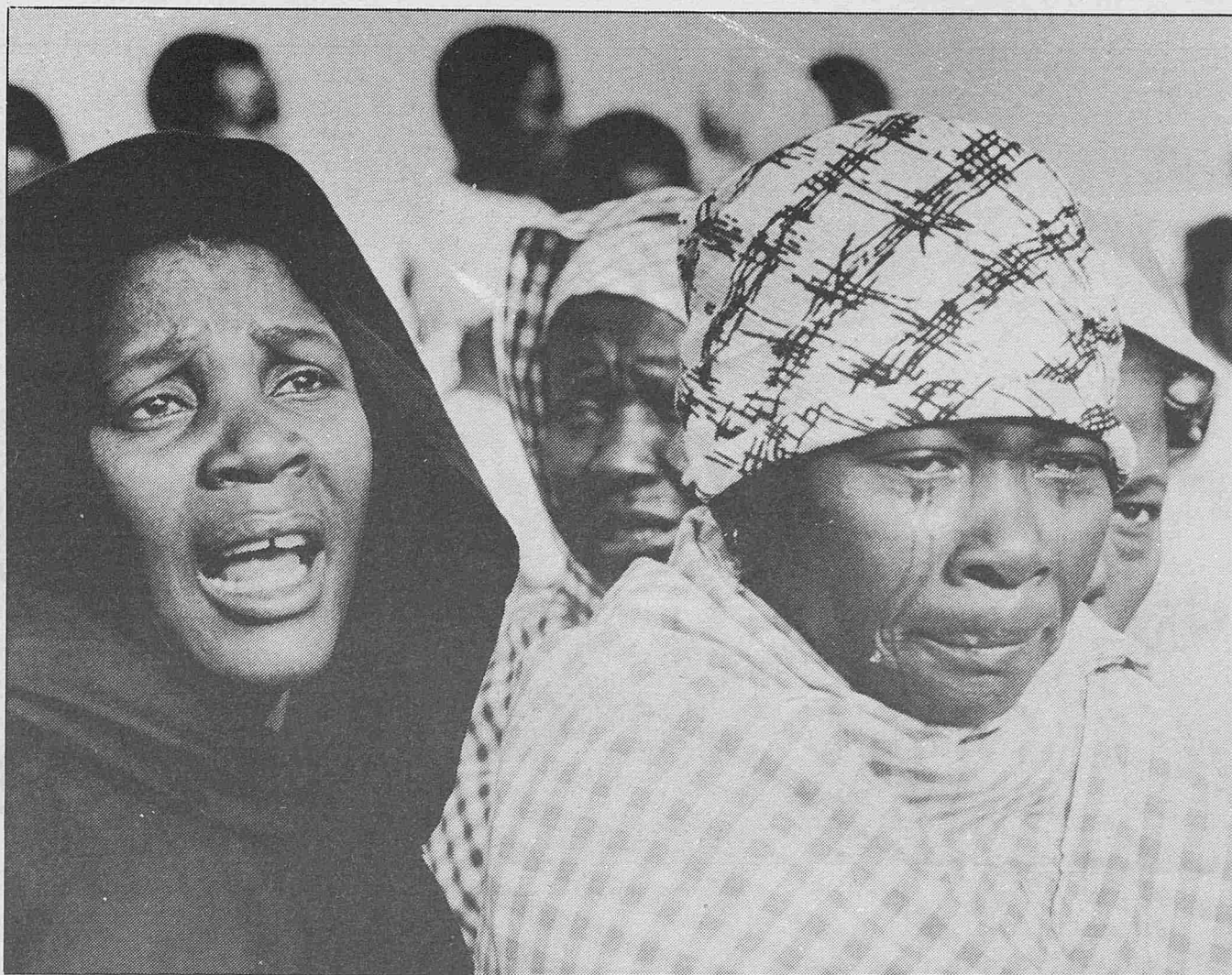
Namibie

Herman Toivo ja Toivo, membre fondateur de la SWAPO, emprisonné pour 20 ans à Robben Island, depuis 1967

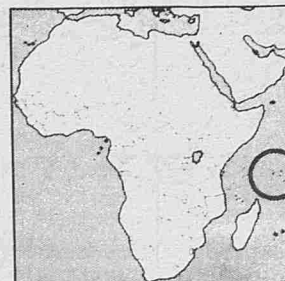


Ils étaient jeunes, la Guinée venait d'avoir son indépendance ; 20 ans après, l'un Sékou Touré, est toujours président, l'autre Diallo Telli, l'homme à lunettes est mort en 1978 dans les geôles de l'homme fort de Conakry.



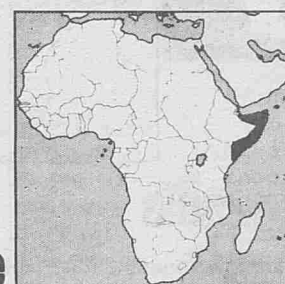


Women don't cry!



Seychelles

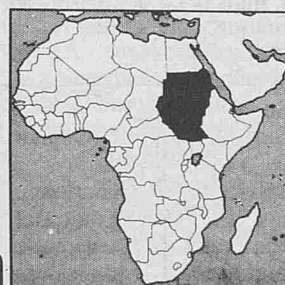
Détentions sans procès ni charge du mois de juillet 80 pour conspiration pour renverser l'Etat. Les détenus sous la garde du service de « *Préservation de la Sécurité Publique* » auraient cherché à créer des troubles internes pour faciliter une invasion de mercenaires. Gérard HOARAU, officier d'immigration Bernard VERLAQUE, journaliste et éditeur du « *Weekend Life* » - récemment interdit-, Max Racombo, secrétaire du Planning gouvernemental ainsi que 65 autres détenus furent relâchés et expulsés à condition de ne pas avoir d'activités anti-gouvernementales. Il n'y eut aucune invasion ni charges officielles à ce moment.



Somalie

Prenant comme prétexte la lutte contre l'ennemi intérieur dans sa guerre contre l'Ethiopie, le Président Siyad barre a reconstitué en octobre 80, le conseil suprême de la Révolution et décrété l'état d'urgence. Entre octobre 80 et avril 81, 68 personnes ont été reconnues prisonniers politiques, mais un nombre beaucoup plus important de détenus d'opinion est enfermé depuis 1976, date de la prise de pouvoir par le Parti Socialiste Révolutionnaire somalien, gouvernement militaire. Parmi les principaux leaders de l'opposition, Mohamed ABSHIR MUSSE et MOHAMED AJI IBRAHIM EGAL sont isolés dans des cellules souterraines à la prison de MOGADISHU, dont les conditions d'hygiène et d'alimentation sont déplorables.

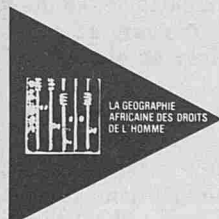
En Somalie, la peine de mort s'est vue appliquer plus d'une fois dans la seule année pour des délits allant de la rébellion au meurtre.



Soudan

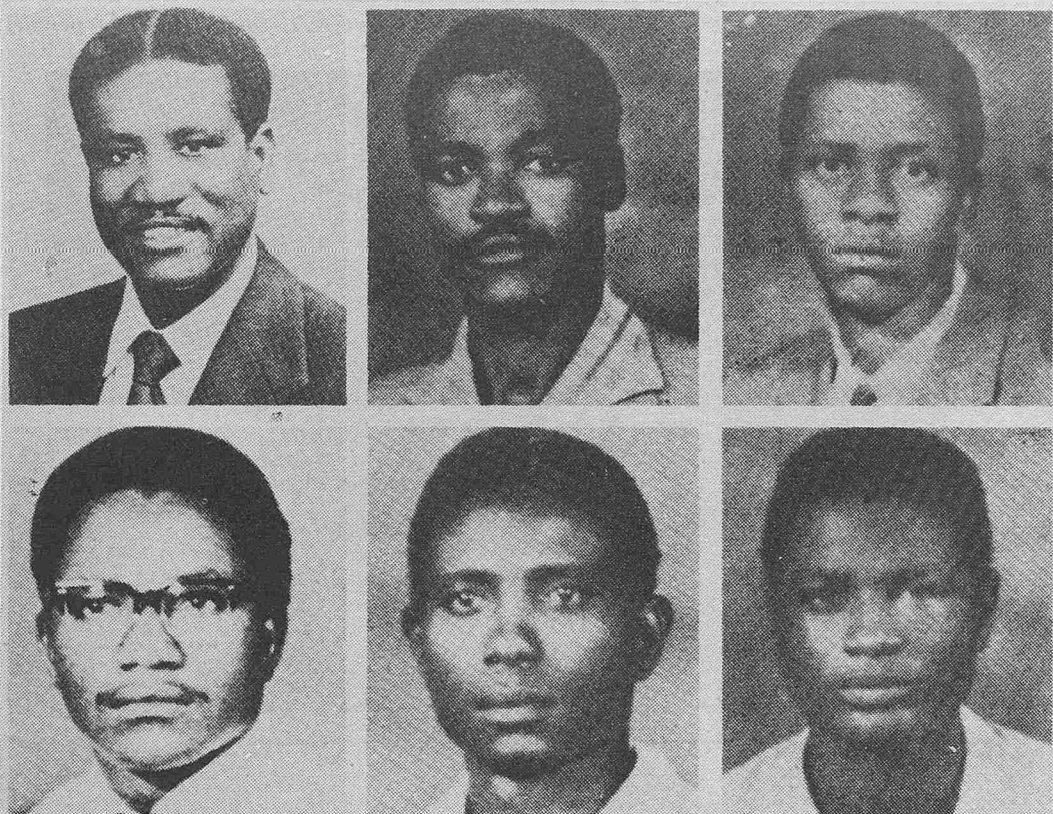
300 prisonniers politiques croupissent dans les geôles de JAAFAR NUMEIRI, ceux-là furent arrêtés en 1980. Mais c'est depuis au moins une dizaine d'années que des détenus politiques partisans, de l'Union Socialiste Soudanaise du Parti Arabe Socialiste Baassiste, du Parti Unioniste Démocratique croupissent sans jugement dans les prisons de Khar-toum.

Mais le Parti Communiste du Soudan, reste le parti le plus touché par la répression acharnée du régime contre lui. Ses militants peuplent la prison KOBER à KHARTOUM



Namibie

37 membres de la SWAPO furent victimes de la loi Sud-africaine sur le terrorisme, ils sont depuis 1968 emprisonnés à Robben Island



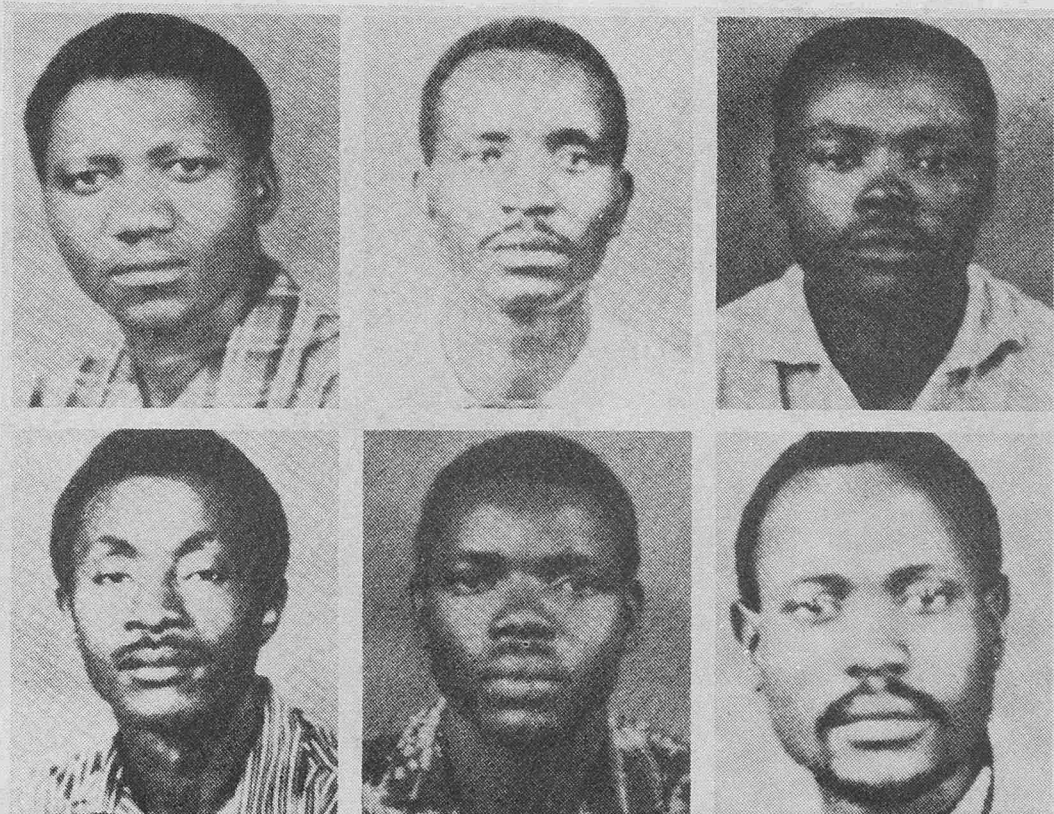
12 parmi les 37.

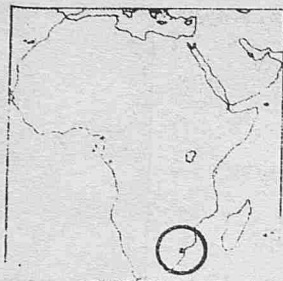
En haut à gauche

Herman Toivo ja Toivo
Johannes Nankudhu
Kaleb Tjipahura
David Shimuefeleni
Malakia Ushona
Betuel Nunjango

En bas à droite.

Johannes Shiponeni
Abel Haluteni
Rudolph Kadhikwa
Lazarus Zachariah
Petrus Kamati
Kambua Kashikola



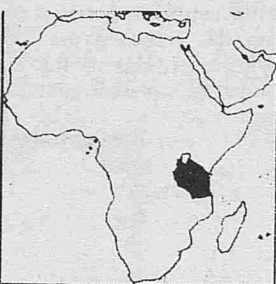


Swaziland

Le premier Ministre du Swaziland, Prince MABLANDLA FRED DLAMINI a certes libéré en mai 1980, 14 des plus anciens détenus. Mais sa répression continue à s'exercer sur les réfugiés mozambicains et surtout Sud-Africains.

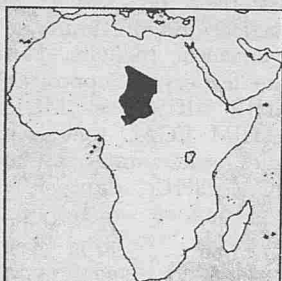
En février 1981, DHAYA PILLAY un membre de l'ANC (AFRICAN NATIONAL Congress) réfugié depuis 1977 au SWAZILAND, a été livré par la force à la police Sud-Africaine, pour les livrer à la police de PIK BOTHA sont à signaler.

T



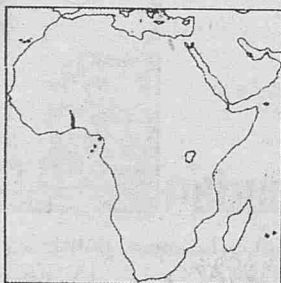
Tanzanie

6000 prisonniers ont été libérés par une amnistie présidentielle en 1980. Mais la Préventive Detention Act, 1962, permet d'arrêter, sans charge ni jugement et pour une durée indéterminée. La même loi est appliquée à Zanzibar aussi. NASREEN MOHAMED HUSSEIN de ZANZIBAR a passé 11 ans en prison car il était contre la réunification forcée. 6 autres zanzibariens sont actuellement détenus pour complot. Des cas de torture chimique (methdrine) avaient été signalés en 1976.



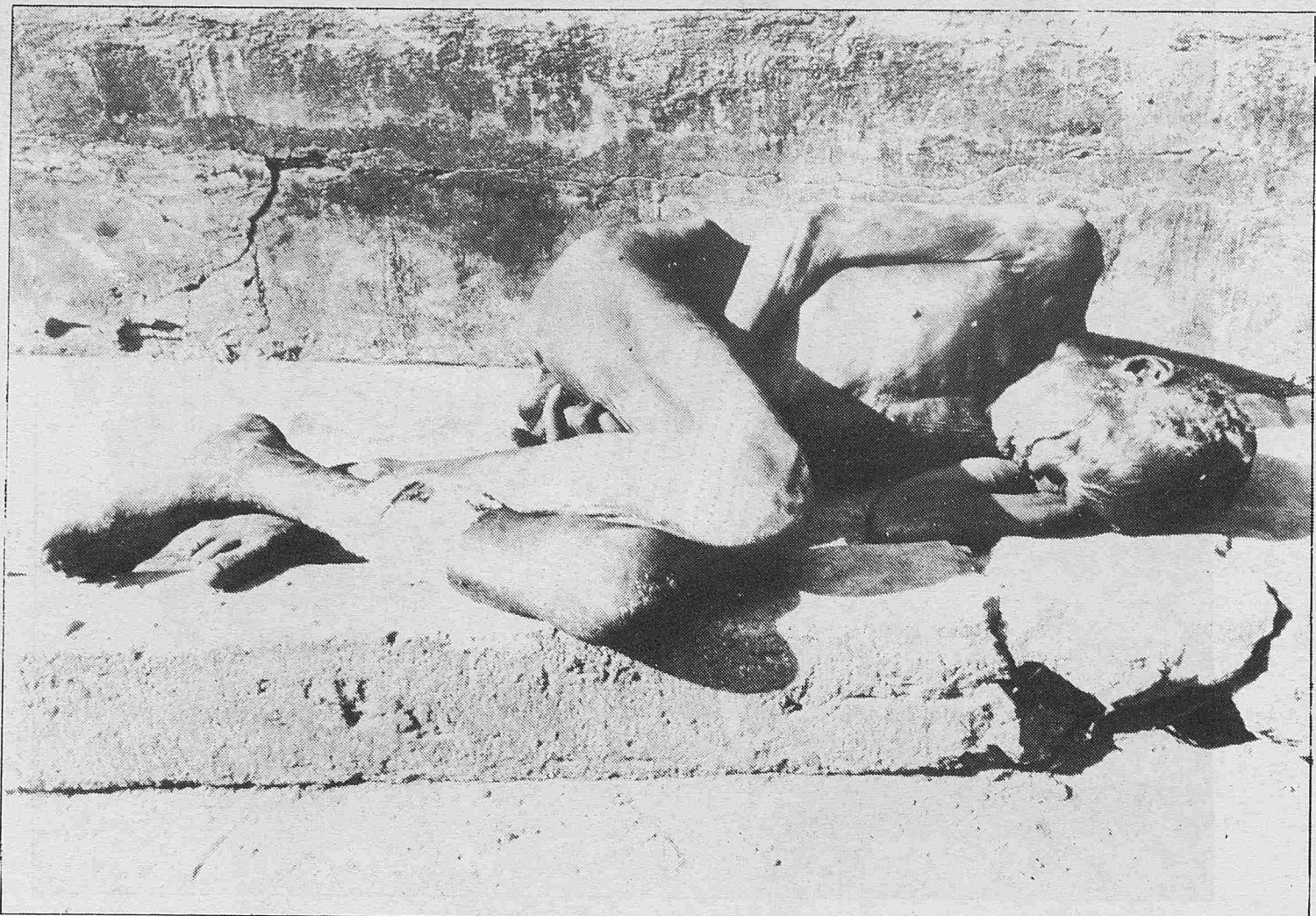
Tchad

Pendant la guerre civile, les prisons ont été détruites. Il n'y a donc pas de prisonniers, mais il y a des prisonniers de guerre de chaque côté et des exécutions sommaires.



Togo

que sont devenus KODJOVI, EMMANUEL DE SOUZA, KOVAO stephan sanvee, KWASSI JEAN SAVI de TOVE, KOUASSIVI ALPHONSE de SOUZA, et tous les autres arrêtés en 1979, sans compter ceux de 1973 ? Qu'en est-il d'AGBESHIE PASCAL SASSOU ?



Uganda : la famine, la guerre. Le lot quotidien des peuples.



Zaire : la photo ci-contre montre une jeune Zaïroise, quelques instants avant son exécution.

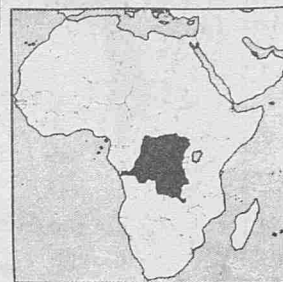
La photo ci-dessous exprime à sa manière le drame du Congo Lumumba. Lumumba, réveille-toi, ils sont devenus fous !





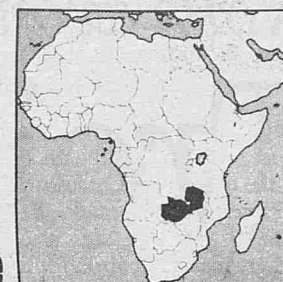
Tunisie : les membres du commando de Gafsa. Certains seront exécutés. Les autres sont en prison.

Le prototype militaire africain, jeune, flic et assassin.



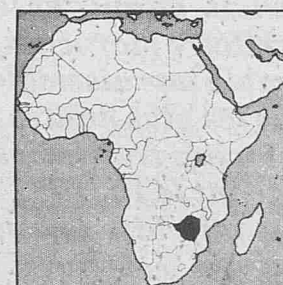
Zaire

Record de tortures, massacres, détentions arbitraires, exécutions, disparitions. Au centre National de Recherches et d'Investigations on tue, à la « Deuxième cité de l'OUA » nom d'un autre haut lieu de répression, on torture. Des enfants sont massacrés (1979 Shaba). Des étudiants arrêtés, on n'arrête pas la répression au Congo Lumumba. Les dernières arrestations datent de février, mars 1981, mais peut-être que pendant que nous écrivons ces lignes, d'autres zairois sont arrêtés, torturés, massacrés.



Zambie

Le 15 octobre 80, les forces de sécurité s'affrontent à un groupe de 50 hommes armés, supposés être des Zairois, fusillade, mort, arrestations sont le résultat de ce jeu favori des forces de sécurité dans nos états. Valentine MUSAKANYA, Edward SHAMWANA détenus depuis octobre 80 où sont-ils. Certains zambiens sont détenus depuis 1972, pour appartenance au Parti Progressiste unifié, illégal depuis cette date.



Zimbabwe

Pour le premier anniversaire de l'Indépendance le gouvernement a décidé en avril dernier de commuer toutes les peines de mort prononcées avant et à la première année de la jeune république en peine de prison. Espérons que d'autres pays prendront exemple sur le Zimbabwe. Actuellement, 17 prisonniers politiques sont signalés.

Le spécial Sans-Frontière a été réalisé grâce aux photos gracieusement prêtées par les organisations internationales suivantes :

Amnesty International - UNESCO - CCFD - ONU.

Les organisations militantes : Comité Anti-Apartheid, le Comité contre la Répression au Maroc, option Révolutionnaire, Ila Amam.

Nous remercions les agences photos : Gamma, Sygma, Sipa, Rush, pour leur concours gracieux, sans lequel il aurait été difficile de réaliser cette géographie Africaine.

Par ailleurs, les membres de l'équipe qui ont conçu ce spécial : Kamel Belarbi, Maria Kala-Lobé, Blaise N'D-jehoya, Iman Hikmet, Inna, Saïd Bouziri et Akli Tadjer

Tunisie

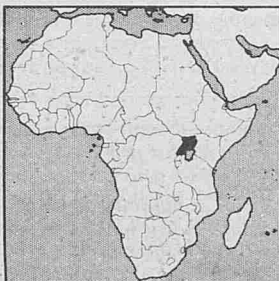
Tous les prisonniers politiques proches des syndicalistes et de l'extrême gauche tunisienne ont été libérés au cours de l'année 80.

Il vient d'être mis fin, à l'assignation à résidence à laquelle était soumis Habib Achour.

Il reste néanmoins les prisonniers de Gafsa, et surtout les leaders des Intégristes Musulmans, qui ont été condamnés à des peines lourdes de prison.

Il n'y a pas eu d'amnistie politique. C'est une des revendications de toute l'opposition, mais seulement des grâces.

La peine de mort existe toujours. Le dernier en date a été un jeune en avril 81.



Uganda

Le Public Order and Security Act qui date de 1967 permet la détention arbitraire et indéfinie de tout « supposé opposant ». Les temps noirs de la terreur d'Amin Dada sont loins. Mais l'UGANDA est le théâtre d'une guerre civile larvée qui fait beaucoup de victimes.

Le Président Obote a certes libéré l'exprésident BINAISA. En février 1981, des membres du Démocratique Party (DP) du Mouvement Patriotique Ougandais, des étudiants furent arrêtés à Kampala.

Où sont passés PSACHAL BAHIKAYO, JOSEPH ESSANYU, SILVIO GWAKU, CHARLES MUKEMBO ?



Ali-Auguste, né le 19 décembre 1933



Bayazid-Jacques, né le 19 décembre 1939



Midhat-René, né le 23 janvier 1932

Nous avons retrouvé la trace de ...

Trois français disparus au Maroc en 73

Trois citoyens français disparus au Maroc depuis huit ans, et leur soeur empêchée, quatre ans durant, de quitter le territoire marocain, cela semble invraisemblable. Que les plus hautes autorités françaises d'avant le 10 mai n'aient rien fait, bien que mises au courant, cela aussi semble incroyable. Pourtant, l'histoire des frères Bourrequat et de leur soeur Khadija est vraie ; elle confirme les nouvelles sur l'horrible sort des disparus du Maroc, et l'ampleur de ce phénomène que l'on commence juste à connaître.

C'est grâce à Khadija que nous pouvons, plusieurs années après, reconstituer cette hallucinante histoire. Mais pour révéler ce scandale, il lui a fallu beaucoup de persévérance et de patience. Et d'abord, s'opposer à sa mère, vivant encore au Maroc, qui refuse de parler et qui a tout tenté pour dissuader sa fille de le faire. Ensuite, échapper à l'interdiction de sortie du territoire marocain dont elle a fait l'objet du 26 novembre 1976 jusqu'au 7 avril 1981, date à laquelle elle parvient à quitter le pays « illégalement ».

Ce jour-là, raconte Khadija, « à six heures du matin, la brigade spéciale forte de plusieurs hommes en civil s'est présentée en notre domicile 165 av. Vuillemin (Soussi-Rabat).

- 1 -

Nom	OLIVE NEE ALLAQUAH DIT
Apellidos	BOUREQUAT
Prénoms	COLOMBA KHADIJA
Nationalité	FRANCAISE
Né le	19 MAI 1945
En	RABAT
Profession	SANS
Situation de famille	MARIÉE
Adresse	61 CHARIA FAL OULD
Dirección	OUMBIR, AGDAL - RABAT
Date d'entrée au Maroc	13/1/73
Fecha de entrada en Marruecos	
Date d'expiration du visa d'entrée	
Fecha en cédula et visado de entrada	

Photocopie du certificat d'immatriculation de K. Bourrequat. Valant carte de séjour, ce certificat n'est délivré qu'aux étrangers.

Sans mandat d'arrêt et sans autre explication, mon frère Ali fut prié de les suivre et c'est un bandeau sur les yeux qu'il quitte notre maison.

- Quelques hommes de cette même brigade ont occupé notre maison attendant « des ordres de leurs chefs »

- à treize heures de ce même jour, mes deux autres frères, Midhat et Bayazid, furent emmenés à leur tour ».

Hommes d'affaires prospères bien connus à Rabat, les frères Bourrequat n'ont aucune activité politique ou syndicale connue. Musulmans, ils sont de nationalité française ; leur père né en Tunisie, s'était installé avec sa femme au Maroc en 1928. Un an auparavant, il avait acquis la nationalité française.

Les frères Bourrequat Ali-Auguste, René-Midhat, et Jacques-Bayazid, sont, à leur naissance, déclarés à l'état civil Français. L'un d'eux s'est même installé, durant quelques années, en France pour travailler aux PTT, avant de regagner le Maroc. Khadija, qui a rassemblé tout un dossier prouvant la nationalité française effective de ses frères, poursuit :

« A ce jour, malgré maintes recherches, la consultation d'avocats, nous devions rester

Visas

TOURISME

Autorisé par l'Office Marocain des Changes à emporter la somme

Circ. O.C. 1197 du 6-1-70

de 100 F

en billets de banque

Rabat, le 31 MARC 1977

UNION BANCAIRIA HISPANO MARRUQUI

SECCURSAL DE RABAT

31 MARC 1977

119

RABAT

Libérée, Khadija Bourrequat, essaie de quitter le Maroc. Les autorités l'en empêchent comme le prouve la photocopie ci-dessus.

sans nouvelles jusqu'en 1975.

Le treize juillet 1975, à 11 heures quarante cinq, ma mère alors à ce moment âgée de soixante-cinq ans, fut arrêtée dans les mêmes conditions que mes frères. Quelques heures plus tard, à quatorze heures cinquante-cinq, ce fut mon tour ; à ce moment, je devais entendre parler de mes frères.

Je demandais à ces personnes la raison de mon arrestation, la seule réponse fut que je n'étais pas arrêtée mais qu'ils voulaient plus d'informations au sujet de mes frères qui se seraient alors évadés avec d'autres détenus, dont El Manouzi, le Colonel Ababou et Harrouch Akaa »

La date du 13 juillet 1975 est capitale, car elle permet d'une part à Khadija Bourrequat de vérifier que ses frères sont en vie, et d'autre part, de confirmer que Houcine EL MANOUZI, disparu à Tunis, 3 ans auparavant, est bien entre les mains de la police marocaine (voir encadré).

« Nous devons, raconte Khadija Bourrequat, ma mère et moi, rester seize mois et quatorze jours retenues illégalement dans différents locaux des autorités marocaines. Je suis restée dix jours dans les locaux de la D.S.T. Marocaine à Rabat, cinq mois dans un lieu in-

connu relevant de la gendarmerie royale, dix mois au commissariat central de Rabat, trois semaines dans un lieu à Casablanca.

Tout au long de cette détention illégale et arbitraire, j'ai été isolée, sans aucun contact avec ma famille ou mes avocats. »

A aucun moment, on ne m'a notifié d'inculpation officielle et le transfert d'un lieu de détention à un autre se faisait les yeux bandés »

Dans les locaux de la DST, comme dans ceux de la Gendarmerie, elle entend la voix de ses frères, lors de divers interrogatoires, jusqu'au 25 décembre 1975, où elle est transférée au Commissariat Central de Rabat. Depuis ce jour, elle n'a plus de nouvelles. Son seul espoir réside dans les démarches entreprises, sur instructions du Quai d'Orsay par le Consulat et l'Ambassade de France au Maroc.

Au Ministère des Relations Extérieures, on déclare qu'aucun résultat n'a été encore obtenu, mais le simple fait qu'on s'en occupe prouve, s'il en était encore besoin, que les frères Bourrequat sont bien de nationalité française.

K.B.

L'évasion du 13 juillet 75

Le 13 juillet 1975, le Maroc est en état d'alerte. 11 personnes, détenues dans un lieu secret de détention, se sont évadées.

Parmi eux, se trouvaient les frères Bourrequat, qui seront repris le jour même, puisque leur soeur entendra leurs voix, ce dimanche 13 juillet entre 13h et 22 heures.

Cette évation permettra aussi de prouver que le militant de l'UNFP, Houcine EL Manouzi, disparu lors d'une escale à Tunis le premier novembre 1972, est bien entre les mains de la police marocaine.

Enfin participeront à cette évasion le caporal Akka, assassiné lors de son arrestation, et le Colonel Abbabou, ainsi que d'autres militaires du coup d'état de Skhirat, enlevés, après leur condamnation de la prison même, où ils purgeaient leurs peines. Plus de cent vingt militaires condamnés après les deux coups d'Etat ont ainsi « disparu ».

Ils seraient détenus, entre autres lieux secrets de détention, dans une caserne désaffectée de TAZMAMRT, située dans le sud marocain.

Marathon nord-sud à l'O.N.U. (suite)

WALDHEIM ET SALIM SE RETIRENT...



M. Olara Otunnu, représentant de l'Ouganda et président (depuis le 1er décembre) du Conseil de sécurité, avait, pour débloquent la situation, demandé à chacun des deux candidats de « se retirer afin de permettre l'examen d'autres candidatures ». Et, le 3 décembre, M. K. Waldheim annonçait que, comme « le Conseil n'avait pas pu, jusqu'ici, arriver à un accord sur la recommandation à faire à l'Assemblée générale », il demandait, afin de faciliter la tâche de celui-ci, que son nom « ne soit plus inclus dans les nouveaux scrutins que le Conseil pourrait ouvrir ». Le soir du même jour, M. S.A. Salim, déclarait en revanche : « Je suis toujours candidat ».

L'élection au poste de Secrétaire Général de l'Onu n'a guère progressé depuis que nous vous en avons parlé (S.F. n° 38) : les deux candidats en présence, M. K. Waldheim (le titulaire actuel du poste) et M. S.A. Salim (ministre des Affaires Etrangères de la Tanzanie) se sont heurtés chacun pendant seize tours au veto (respectivement de la Chine et des U.S.A.) qui les a empêchés d'être proposés à l'Assemblée Générale.

irréductible de l'opposition des américains, le 8 décembre, M. S.A. Salim annonçait au cours d'une conférence de presse son retrait qui devrait, selon lui, donner « une possibilité véritable à d'autres personnalités du Tiers-Monde de voir leur candidature examinée par le Conseil de Sécurité ». Il a toutefois précisé que, au cas où ces candidatures n'auraient pas de succès, il « demeurerait disponible » (ce qu'a aussi laissé sous-entendre M. K. Waldheim).

En ce qui concerne ces autres candidats venus du Tiers-Monde, les noms les plus souvent avancés sont ceux de Jorge Castaneda, ministre des Affaires étrangères du Mexique, et du prince Zaffrudin

taï à M. S.A. Salim et le veto qu'elle opposait à M. K. Waldheim, n'auraient pas eu pour seule raison le désir des Chinois de voir le poste de secrétaire général revenir à un représentant du Tiers-Monde, mais aussi l'espoir d'obliger l'U.R.S.S. à opposer son veto à une autre candidature du Tiers-Monde ; l'Union Soviétique montrerait alors qu'elle ne traite pas mieux que les États-Unis le Tiers-Monde. Ceci obtenu, la Chine ne verrait plus d'inconvénient (au cas où les candidats présentés n'obtiennent pas au Conseil de sécurité la majorité requise) à se plier au veto soviétique, et à accepter la prolongation du mandat de M. K. Waldheim.

Petit résumé pour ceux qui auraient du mal à suivre les péripéties de cette élection ;

- la Chine oppose son veto à M. K. Waldheim, et les U.S.A. le leur à M. S.A. Salim ;

- le président du Conseil de sécurité demande aux deux postulants de renoncer à leurs candidatures pour débloquent la situation ;

- M. K. Waldheim retire son nom du scrutin ; puis M. S.A. Salim en fait autant quelques jours plus tard ;

- d'autres candidatures du Tiers-Monde seraient alors proposées ;

- l'U.R.S.S., qui malgré tout préfère M. K. Waldheim, leur opposerait son veto ;

- alors, la Chine, satisfaite de ce que l'U.R.S.S. ait montré qu'elle était aussi « mal intentionnée » que les U.S.A. envers le Tiers-Monde, ne s'opposerait plus à M. K. Waldheim ;

- enfin, on pourrait « rappeler » M. K. Waldheim qui obtiendrait alors la majorité nécessaire, sans veto contre lui. (pour un mandat sans doute inférieur à 5 ans, suivi d'un mandat confié à un représentant du Tiers-Monde).

Le Tiers-Monde est au centre de ces tractations, mais bien plus comme prétexte que comme véritable objet de l'intérêt des principaux protagonistes. Même s'il vient d'un pays du Tiers-Monde, le prochain secrétaire général ne sera que le produit final de la lutte d'influence entre les super-grands, et on imagine le degré d'indépendance dont il pourra jouir !

Jibé

L'agriculture mondiale en l'an 2000



Nous avons vu la semaine dernière qu'à l'issue de sa 21^e conférence, la F.A.O. (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), concevait des craintes pour l'avenir de l'état mondial de l'alimentation et de l'agriculture (Sans Frontière n° 39). Ce pessimisme transparait encore plus clairement dans un document qu'elle a publié à la fin du mois dernier, et qui s'intitule « Agriculture : horizon 2000 » (étude d'abord publiée en 1979 et mise à jour cette année).

d'enrayer la dégradation de l'autosuffisance alimentaire et de stabiliser le nombre des « sous-alimentés ».

3- On suit une politique « volontaire » de croissance.

Ce troisième scénario mise sur une croissance du produit intérieur brut par habitants (P.I.B.) de 4,5 % par an (contre 1,8 % actuellement) dans les pays en développement, et sur un accroissement de la production agricole de 3,7 % par an (augmentation provenant pour les 4/5 de l'intensification des cultures et pour le 1/5 restant de celle de



Le point de départ de ce travail de prospective est d'une simplicité effarante : 435 millions d'individus dans le monde souffrent aujourd'hui de dénutrition grave ; si rien n'est fait pour modifier les tendances actuelles, il y en aura 590 millions en l'an 2000 ! Les prévisions démographiques ne sont pas encourageantes : de 4,4 milliards actuellement, la population mondiale devrait passer à 6,2 milliards en l'an 2000 et à un chiffre compris entre 8 et 14 milliards en 2040. En conséquence de quoi, les besoins alimentaires et agricoles du Tiers-Monde doubleraient d'ici l'an 2000, et pourraient quintupler d'ici 2050.

Partant de ces perspectives (et de l'étude de 90 pays en développement et de 14 pays industrialisés), la F.A.O. envisage **trois scénarios de développement pour l'agriculture mondiale :**

1- Les tendances actuelles se maintiennent jusqu'à la fin du siècle : c'est l'hypothèse la plus « noire ». On assiste à l'accentuation de tous les déséquilibres (surexploitation des sols, dégradation générale de l'environnement...). Le déficit céréalier des 90 pays en développement étudiés double d'ici 1990 et quadruple d'ici l'an 2000 ; ceux-ci sont donc obligés d'accroître leurs importations de céréales : 226 millions de tonnes (37 milliards de dollars 1979) en l'an 2000, contre 80 millions de tonnes (8,6 milliards de dollars) en 1979. Calculé sur la base 100 en 1980, l'indice d'autosuffisance alimentaire tombe, en l'an 2000, à 87 pour le Proche-Orient et à 74 pour l'Afrique.

2- On procède à une correction « modeste » des tendances actuelles. Pour cela, il faut un accroissement de la production agricole de 3,1 % par an environ (contre 2,8 % par an pour la période 1960-1980). Cette hypothèse n'apporte cependant qu'une légère amélioration de la situation : elle permet seulement

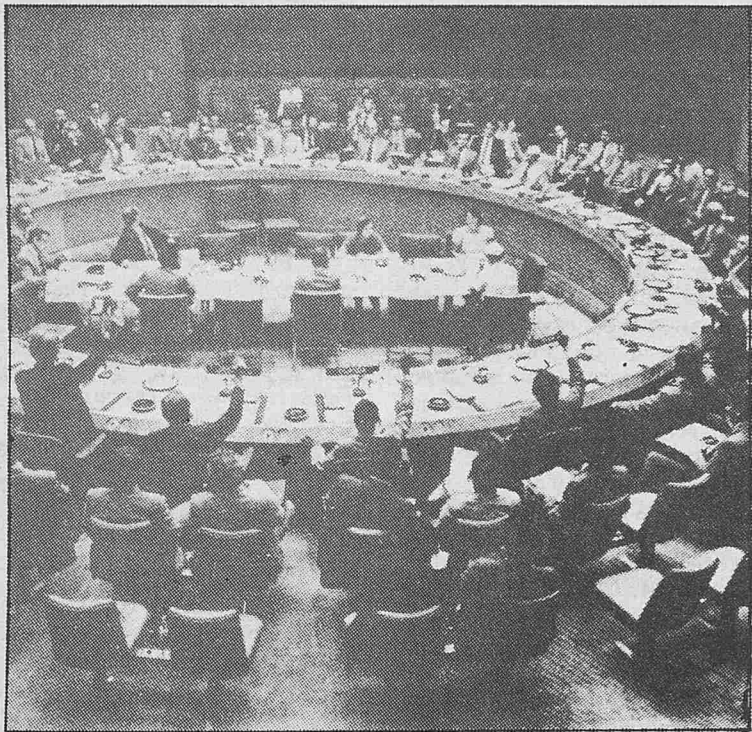
l'esclavage et de la pêche).

Ces deux derniers scénarios impliquent un certain nombre d'actions à entreprendre : amélioration des structures agraires existantes, politiques d'encouragement, accroissement sensible des facteurs de production (engrais, irrigation etc) ... Par ailleurs, ils nécessitent (le dernier scénario surtout) des moyens financiers importants : ainsi les investissements agricoles devraient atteindre 100 à 130 milliards de dollars (dollars 1975) en l'an 2000, l'aide extérieure apportée par les pays riches atteignant alors de 15 à 18 milliards de dollars.

Le troisième scénario, le seul éventuellement susceptible de faire reculer la dénutrition, paraît bien fragile confronté à la réalité. D'abord, compte-tenu des tendances actuelles de l'économie mondiale, il semble bien optimiste de tabler sur des taux de croissance du P.I.B. et de la production agricole aussi élevés. Ensuite, on peut se demander s'il n'y a pas une certaine contradiction entre les buts et les moyens proposés. En effet, pour obtenir une croissance sensible de la production agricole, il faut accroître fortement les facteurs de production : usage intensif de l'engrais, et extensif de l'irrigation notamment. Or, ce sont des procédés destructifs (dégradation de l'environnement et baisse dangereuse des nappes phréatiques). Nous en avons un exemple sous les yeux : celui des U.S.A. qui ont le système agro-alimentaire « le plus productif », mais aussi « le plus destructif » du monde, selon un rapport publié le mois dernier par « Rodale Press ».

Par conséquent, augmentation de la production agricole et préservation de l'environnement devront aller de pair, sinon ce serait un suicide différé. Evidemment, cela coûtera encore plus cher. Les riches devront souffrir et payer un peu plus.

Antitrust



Toutefois, le retrait de M. K. Waldheim ne résolvait rien : que le candidat tanzanien reste seul en lice n'obligeait pas pour autant les États-Unis à lever le veto qu'ils lui opposaient, même en tenant compte des démarches effectuées en la faveur de M.S.A. Salim par le groupe africain à l'O.N.U.

On pense que les U.S.A. auraient maintenu leur veto, comptant sur un effritement croissant des voix en faveur du tanzanien, qui, rappelez-le, ne fait pas l'unanimité au sein des pays du Tiers-Monde.

Conscient peut-être du caractère

Agha Khan, ancien haut-commissaire aux réfugiés, auxquels la Chine et les U.S.A. ne s'opposeraient, semble-t-il pas. Mais l'inconnu viendrait alors de l'U.R.S.S., que l'on dit plutôt hostile à ces candidatures du Tiers-Monde. Si l'U.R.S.S. leur opposait son veto, il semble que tout le monde serait alors d'accord pour conserver à M. K. Waldheim son mandat (sans doute écourté) !

C'est la Chine qui détient la clé de cette situation apparemment paradoxale. Le soutien inconditionnel et continu qu'elle appor-

Cisjordanie - Gaza:

LE CHAGRIN ET LA COLERE

La visite de Monsieur Claude Cheysson, ministre des relations extérieures en Israël, correspond à un durcissement des manifestations qui agitent les territoires occupés et notamment la bande de Gaza, depuis plusieurs semaines. Gaza est paralysée par la grève des professions libérales du commerce et des services publics afin de protester comme ce fut le cas en Cisjordanie contre la mise en place d'une administration civile devant, selon les autorités israéliennes, aboutir à une autonomie (voir SF n° 38).

Il faut souligner que c'est la première fois depuis neuf ans, qu'une grève de cette ampleur a éclaté à Gaza, région habituellement calme. Mardi, la municipalité décidait de reconduire la grève

générale déclenchée 11 jours auparavant par le syndicat des médecins, alors que l'Union des syndicats appelait les travailleurs palestiniens à ne pas se rendre en Israël.

L'Association médicale, en accord avec la Municipalité explique : « nous étions endormis pendant neuf ans et les israéliens ont conclu à tort, que notre région était la plus facile pour instaurer le régime d'autonomie ». Dans la ville de Rafiah, située au Sud de la bande de Gaza, et principal point chaud de l'agitation contre l'occupation israélienne, les manifestations ont déjà fait quatre blessés et un mort parmi la population arabe. La victime, le jeune Mahmoud Salem Abou Nahleh, âgé de 16 ans et demi, a été tué lors d'un incident

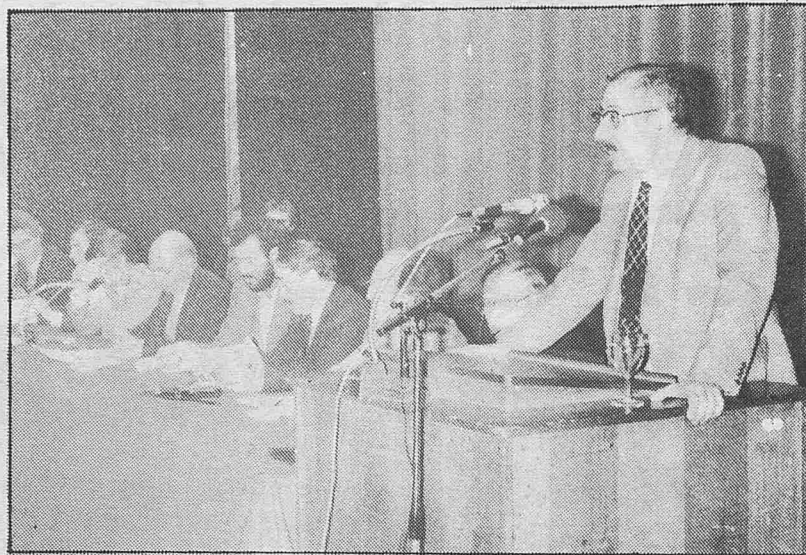
qui a opposé un groupe de jeunes manifestants à une patrouille de soldats israéliens.

La mort de Mahmoud a causé une très vive tension à Rafia et dans l'ensemble des territoires occupés. Les manifestations qui secouent la Cisjordanie et Gaza depuis quelques semaines, prouvent, s'il en était besoin, que les Palestiniens ne sont pas prêts à se laisser imposer une autonomie made in Israël.

La politique de la carotte et du bâton des dirigeants de l'Etat hébreux, n'a semble-t-il pas trouvé preneur du côté de la population Arabe.

Cette révolte spontanée et massive de tous les Arabes, qu'ils soient modérés ou pas, a déjà provoqué l'arrestation de plusieurs centaines de jeunes gens, de personnalités politiques, de leaders syndicaux, ainsi que le dynamitage d'un certain nombre de maisons appartenant à de jeunes manifestants, tant en Cisjordanie qu'à Gaza. Les commerçants ont vu les israéliens cadenasser à la soudeuse électrique la porte de leur magasin pour une durée indéterminée.

La présence de l'armée a par ailleurs été renforcée et l'accès de Gaza interdit aux journalistes. D'autre part, après la mort de Mahmoud, la Municipalité de Naplouse décidait une grève générale de solidarité avec la population de Gaza. Le Maire de cette Municipalité, M. Rachad El Chawai, déclarait mardi 8 décembre : « Gaza est devenue une poudrière, qu'une étincelle peut faire exploser ».



M. Mohamed Yazid à la tribune de la Mutualité lors du meeting de soutien au peuple Palestinien le premier décembre 1981.

Meeting Palestine :

CRIS ET CHUCHOTEMENTS !

Mardi, et alors qu'on bouclait, un meeting de soutien à la Palestine, se déroulait à la Mutualité. Il y avait bien longtemps qu'un meeting ne s'était pas tenu. Une grande foule composée d'immigrés et de français a scandé des slogans favorables à l'OLP.

Un certain nombre d'organisations avaient soutenu ce meeting, qui était organisé par l'Association France - Palestine l'Association médicale Franco-Palestinienne, le Collectif National pour la Palestine, le Comité pour la Paix au Proche-Orient et l'Association France Pays Arabes. Les organisations syndicales et les formations politiques de gauche étaient représentées, à l'exception du Parti Socialiste qui pourtant dans un premier temps avait assuré les organisateurs du meeting de sa participation. Puis revenant sur sa décision le PS annonçait qu'il ne participerait pas au meeting, sans autres explications. Ce volte face du PS était d'autant plus curieux que cette manifestation était organisée dans le cadre des Nations Unies. Faut-il alors rapprocher la décision du PS avec la visite de M. Cheysson en Israël considéré là bas comme n'étant pas un « ami » d'Israël ?

Quant aux orateurs quels qu'ils furent, réclamèrent au gouvernement français une attitude moins équivoque à l'égard de la cause Palestinienne, et de reconnaître l'OLP comme seul représentant légitime du peuple Palestinien.

Revenant sur la position du parti socialiste M. M'Hamed Yazid directeur du bureau de la ligue Arabe à Paris ne mâcha pas ses mots à l'encontre des socialistes : « Nous leur avions pourtant donné des garanties que toutes les opinions seraient accueillies et toutes les divergences seraient prises en compte. Nous leurs demandions que

quelques minutes de présence et non pas douze heures ».

L'allusion était claire aux « douze heures pour Israël » auxquelles avaient participé les socialistes et notamment François Mitterrand, l'année dernière à Paris.

M. M'Hamed Yazid qui fut pendant la guerre d'Algérie représentant du FLN à l'ONU revint à la charge en comparant le FLN à l'OLP :

« J'ai compris pourquoi les pays arabes m'ont choisi ce soir pour les représenter ici. Je suis un terroriste, comme ceux qui appellent aujourd'hui les Palestiniens « terroristes » Ceux qui disent que l'OLP ne représente pas l'ensemble du peuple palestinien sont ceux qui affirment hier que le FLN ne représentait pas l'ensemble du peuple algérien ! ».

Longuement ovationné M'Hamed Yazid concluait d'une façon toute aussi surprenante : « Quand on se proclame solidaire du peuple Palestinien, il ne faut pas aller le chuchoter à Beyrouth, mais le dire clairement à Paris ».

Une déclaration qui ne manque pas de sel venant de la part d'un homme rompu aux pratiques de la diplomatie et qui est aussi une personnalité politique algérienne influente, sachant que Mitterrand se préparait à prendre l'Avion d'Alger vers Paris, et que Cheysson devait aller dans la semaine en Israël.

F. A.



C'était il y a 2 mois M. Cheysson rencontrait avec M. Arafat en présence de M. Delamare assassiné depuis.

Paris - Tel-Aviv :

VERS UNE LUNE DE MIEL ?

Dans l'histoire des relations franco-israéliennes, il faut retenir deux dates : 1956, le gouvernement de Guy Mollet (SFIO) dépêche un corps expéditionnaire à Port Saïd en Egypte, en accord avec la Grande-Bretagne et Israël.

C'est et ce sera l'entente parfaite jusqu'en 1967, date à laquelle De Gaulle décide l'embargo sur la vente d'armes à tous les états du Proche-Orient, Israël y compris. La France était à ce moment-là l'un des principaux fournisseurs d'Israël. Le torchon brûle entre Paris et Tel-Aviv lors de l'affaire des vedettes de Cherbourg.

Monsieur Claude Cheysson, ministre des relations extérieures est le premier membre d'un gouvernement français à se rendre en Israël depuis cinq ans. Les enjeux politiques de ce voyage sont importants à plus d'un titre. Pour la France, il s'agit de contrebalancer l'influence des deux grands dans cette partie du monde. Pour le

premier ministre israélien, M. Begin, l'élection de Mitterrand est un espoir pour Israël. En effet le président français a toujours manifesté de la sympathie pour l'état hébreu. De plus, la participation de la France à la force internationale de paix au Sinaï est une reconnaissance tacite des accords de Camp David. Monsieur Cheysson a, dès son arrivée à l'aéroport de LOD déclaré : « Il faut qu'entre nous les échanges de vues et les discussions se multiplient ».

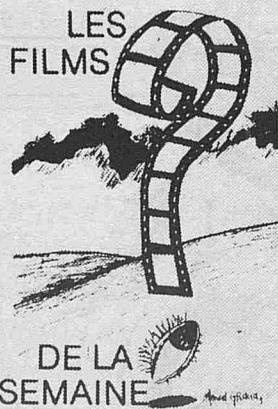
Les conversations qu'il aura avec son homologue israélien M. Shamir, porteront bien sûr sur les rapports bilatéraux entre les deux pays mais il sera également question de l'aide que François Mitterrand pourrait apporter à Begin afin que ce dernier renoue les liens avec certains états africains, tels le Zaïre, dont le président, M. Mobutu déclarait récemment à Washington, qu'il était prêt à normaliser ses rapports avec Tel-Aviv.

Les retombées de ce voyage peuvent être capitales pour Israël : d'une part la France socialiste pourrait éventuellement servir à dégelier les relations entre les pays africains et Israël, d'autre part ce flirt entre Paris et Tel-Aviv ne se fera pas sans contrepartie de la part de l'état hébreu. A savoir l'arrêt de la politique d'implantation massive de colons en Cisjordanie et une plus grande souplesse à l'égard des états arabes modérés tel l'Arabie Saoudite. Le point de divergence le plus important restant le problème palestinien dont il n'a officiellement pas été question.

La politique de la France au Moyen-Orient est entrée dans une nouvelle phase qui demandera beaucoup d'acrobaties aux diplomates français.

Reste à connaître l'écho que ce voyage ne manquera pas de susciter dans les états arabes.

Fatima BELHADI



VENDREDI 11 DECEMBRE 1981

CULTURE

cinéma

Sans Frontière -27

vus par Peira Cava

Sanglantes confessions

D'Ulu Grosbard avec Robert Duvall et Robert de Niro.

Il est difficile de trouver un film aussi bien réalisé. Tout y est parfait. Le scénario retraçant les heurts et malheurs d'une certaine société américaine et catholique de l'après-guerre, est souple, intelligent incisif. Tout y est juste, sans aucune outrance, sans aucune caricature.

L'analyse psychologique est fine et sensible, la mise en scène frise la perfection et la photographie est merveilleuse. Robert de Niro et Robert Duvall sont inoubliables et font chacun une création qui restera dans les annales du cinéma.

Et pourtant :

Dieu que ce film est emmerdant ! Aussi emmerdant que PROUST dont il a cinématographiquement toutes les qualités que l'auteur de « *à la recherche du temps perdu* » a en littérature. L'un et l'autre intimisent pareillement le quotidien. Parce qu'en fait, la vie se passe et il ne se passe rien. Même l'événement lorsqu'il existe - le cadavre de la fille découverte coupée en deux ou la visite à la morgue - est coutumier, familier, dédramatisé, un fait banal de chaque jour, sans plus. Cela n'est pas par hasard, l'auteur l'a voulu ainsi.

Si je trouve ce film - ce grand film - emmerdant, c'est parce que j'attends du cinéma - moyen exceptionnel, du sensationnel, du merveilleux, de l'incroyable. Alors, souvent, comme ce fut le cas pour celui-ci, je me dis qu'il n'était pas nécessaire de m'enfermer deux heures dans cette salle, alors qu'à l'extérieur la vie offrait, dans son déroulement naturel, à qui sait voir, exactement la même chose.

Hôtel des Amériques

D'André Techiné avec Catherine Deneuve et Patrick Dewaere.

Ne rien avoir à dire à ce point, voilà qui est rare pour un réalisateur, et en ce sens, ce film est exemplaire. J'envie le spectateur qui va au cinéma pour son seul plaisir : il n'est pas tenu comme c'est mon cas, de rester jusqu'à la fin du film. Il peut très bien quitter la salle en cours de projection tout en restant en règle avec sa conscience (professionnelle).

Survivor

Film fantastique australien.

D'Ulu Grosbard avec Robert Duvall et Robert de Niro.

Ah ! Que ce mythe (japonais) aurait fait un grand film à travers la caméra du grand Mizoguchi ! Mais voilà...

Yilmaz Güney
« s'est libéré »
d'une prison en
Turquie. Il s'est
enfui pour
mieux témoi-
gner de la situa-
tion et pour que
le cri de ses ca-
marades nous
parviennent jus-
qu'ici...
**Halil Yilmaz re-
trace ici le che-
min parcouru
par Güney
jusque là...**

**c'est un hom-
mage ici rendu
au cinéaste, au
militant et à
l'homme.**

Après l'évasion de Yilmaz Güney

Une pensée pour ses autres camarades

J'ai connu des hommes menant leur vie avec courage et délicatesse tel tisserand réalise ses ouvrages. Sans le moindre recours à la facilité ni aux concessions. J'ai connu des hommes que rien n'empêchait de se tenir debout face aux pires difficultés. Cela sans qu'ils sacrifient leur sens de beauté. J'ai connu d'autres que nulle répression ne pouvait dissuader de poursuivre leur combat.

Tels sont par milliers ces hommes et femmes de la Turquie qui luttent sans cesse ni répit contre des conditions que d'aucuns voudraient leur faire prendre pour le mauvais sort.

Yilmaz Güney est l'un de ces hommes. Un des principaux combattants du pays sur le champ de l'art. Il est né en 1931 à Siverele, au cœur d'une zone d'oppression féodale. Il a fait ses premiers pas dans un bled perdu, sans école, sans électricité, ni route d'ailleurs au fin fond de la vaste steppe avide. Un monde où l'Etat, le Gouvernement et la loi ne font qu'un avec le seigneur local : « *L'Agha* ». Le jeune Yilmaz Güney allait réfléchir sur le monde tel qu'il l'avait rencontré et sa réflexion allait déboucher sur une quête permanente de la justice et de la vérité.

Cette quête dépasse vite le cadre d'une aventure individuelle et établit le terrain d'un dialogue voire d'une symbiose étonnante, spectaculaire entre Güney et les masses. Même l'emprisonnement ne pouvait venir à bout de ce qu'on pourrait appeler une complicité

pour faire usage des termes chers à ceux qui n'avaient contre lui d'autres recours que la persécution.

En 1950, à dix neuf ans donc, un article qu'il avait publié dans un journal local à Adana, grande ville du Sud où les gens des terres avides émigrent à la recherche d'un emploi, avait entraîné sa première arrestation pour propagande communiste. A sa libération il poursuit un bout de temps des cours à la faculté de sciences économiques, s'intéresse à la littérature puis au cinéma. Il devient d'abord assistant de mise en scène, écrit des scénarios et en 1958 dans un film d'Asif Yilmaz intitulé « *les enfants de ce pays* », il joue pour la première fois. A partir de ce premier succès il passe devant la caméra comme acteur principal pour une bonne trentaine de films. Histoires violentes pleines d'aventure qui font de lui le « *roi laid* » en somme l'idole du pays.

Fin 1974, pendant le tournage de « *l'inquiétude* » il a été arrêté sur accusation de meurtre. Il s'était bagarré avec un procureur qui avait proféré dans un endroit public des injures contre lui et sa femme. Le procureur l'avait menacé avec un pistolet et au cours du corps-à-corps qui s'en était suivi, une balle était partie, tuant le procureur sur le champ.

Condamné à 19 ans, Yilmaz Güney n'interrompt pas son activité de cinéaste. Il écrira un livre, des scénarios et réalisera des films par personne interposée. Des jeunes metteurs en scène de talent dont il avait beaucoup contribué à

la formation lui apporteront le secours indispensable.

Ainsi seront tournés « *sûrement un jour* » (1975) « *la permission* » (1975), « *le troupeau* » (1978), « *l'ennemi* » (1979), « *la fête* » (1981).

En raison de sa bonne conduite sa peine était diminuée et sa purge s'approchait de la peine.

Mais la nouvelle intervention militaire du 12 septembre 1980, lui a barré tout espoir de libération légale. Le règne d'un arbitraire féroce établi, il risquait même un prolongement de sa peine. Le procureur militaire requerrait 7 ans et demi d'emprisonnement.

En 1966, il met en scène son premier film « *les loups affamés* ». « *Seyyit Han* » en 1968 suffit déjà à ce qu'il se fait remarquer comme réalisateur. En 1970, « *l'espoir* » révèle son talent, interdit d'abord par la censure, puis entré en vision sur décision du Conseil d'Etat, le film entérine sa carrière de cinéaste. Viennent ensuite l'un après l'autre la souffrance, qui achève son couronnement.

Les années 60 en Turquie étaient marquées par la montée des luttes sociales dans un contexte de combat acharné autour des acquis démocratiques. Les films de Yilmaz Güney tant par leur contenu que par le côté charismatique du personnage constituaient des actes politiques de premières importance. Par conséquent, lorsque la contre attaque des classes dominantes a débouché sur l'intervention militaire du 12 mars 1971 Yilmaz Güney s'est retrouvé en prison comme à ses débuts.

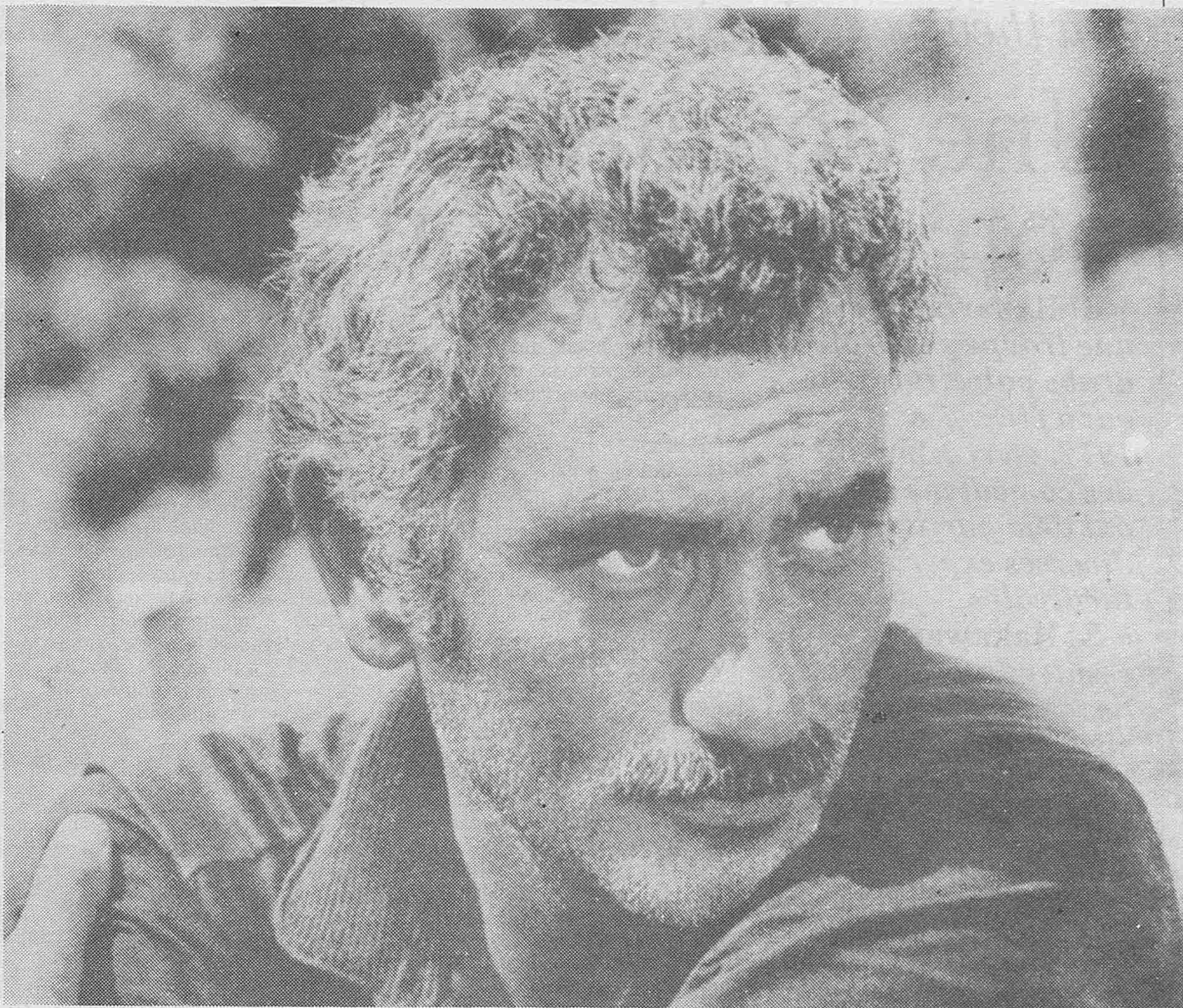
L'aministie générale de 1974 proclamée par le gouvernement de centre gauche d'Ecevit a mis le point final à cette période d'arrestations et de tortures. Libéré Yilmaz Güney s'est remis immédiatement au travail et il a réalisé « *le père* » et « *l'ami* » supplémentaire pour 4 articles qu'il avait écrits.

Mais fait plus grave, le régime militaire lui était toute possibilité de travailler derrière les barreaux. Pour un homme qui tient à sa passion peut-être plus qu'à vie, là était la persécution la plus inacceptable. Lui, le combattant était prêt à en courir tous les risques. Et un jour les journaux du monde entier ont donné la nouvelle. Yilmaz Güney s'était évadé de sa prison, puis du pays sous le joug des militaires en emmenant avec lui, sa femme et son enfant.

Yilmaz Güney est donc en liberté maintenant. Il pourra de nouveau travailler. Ce personnage fascinant ne devrait pas seulement impressionner par sa très forte individualité. Quiconque admire ses oeuvres devrait avoir une pensée pour ses camarades moins connus ou inconnus qui se battent, se font prendre et torturer, souffrent et succombent. Car, c'est à leur courage sans fin que rend hommage Yilmaz Güney par son ardeur inébranlable.

Halil Yilmaz jeune cinéaste turc traduit du turc par CELAL

* Yilmaz en turc signifie inébranlable
Un pseudonyme de Ozkan.



Du théâtre palestinien

Une démarche non conventionnelle

« El Hakawati » est une troupe de théâtre arabe palestinien, qui a été créée en 1977, en regroupant des comédiens qui ont déjà participé à diverses expériences théâtrales.

« El Hakawati » essaie, dans le choix des thèmes, des situations, et des personnages de témoigner de la réalité palestinienne d'aujourd'hui sous l'occupation israélienne.

Depuis le 3 décembre et cela jusqu'au 26 décembre 1981, El Hakawati joue Mahjoub, Mahjoub, au Théâtre de la Tempête, à la Cartoucherie de Vincennes.

La mise en scène est de François Abu Salem.

Tout commence ainsi... Vers les

par « accident » elles deviennent « politiques », elles ne sont jamais le fruit d'un choix délibéré, mais tout simplement la conséquence d'un concours de circonstances.

Toute la vie de Mahjoub est évoquée sous forme de sketches.

Mahjoub va à l'école, mais pose trop de questions, questions qui restent sans réponses. Mahjoub quitte l'école et cherche un emploi, il vend de l'eau fraîche... puis la même, chaude ! Il essaie de vendre du chewing-gum, mais il les mâche tous.

On raconte aussi, comment Mahjoub, parti travailler chez les Israéliens après l'occupation de 1967, est arrêté à cause des couleurs de ses vêtements. « Pourquoi, tu portes ces quatre couleurs (rouge, noir, vert et blanc) ? Mahjoub, surpris par la question, répond : « le blanc, c'est la couleur de la paix, le rouge, la couleur du cœur, le vert, les haricots que j'aime beaucoup, et puis, le noir, eh bien ça cache la saleté... »

Ensuite, on raconte comment Mahjoub est parti pour les Etats-Unis après les événements sanglants de septembre 1970, dit « septembre noir », mois du massacre de Palestiniens à Amman en Jordanie. Là, Mahjoub se marie, pour obtenir sa « carte verte » (permis de travail américain permettant d'émigrer).

politique, n'apparaît qu'en toile de fond et se dissout subtilement dans le burlesque des personnages. Les comédiens apparaissent dans des costumes aux couleurs chatoyantes, le plus souvent comme des mimes ou des clowns. Leur discours, en arabe essentiellement, assorti de temps à autre de quelques phrases en anglais, ou de quelques mots en français, n'est en aucun cas, un discours politique, militant. Il est l'expression de la vie de tous les jours, un quotidien qui se situe à mi-chemin entre la vie et la mort, plutôt la mort, symbolisée par l'immobilisme, voire la détérioration des conditions de vie des uns et des autres dont l'absence totale de conscience, plonge dans une vie morne, monotone, absurde.

Abou Hmeyd, est obsédé par ses tampons et son travail de bureau imaginaire. Le Professeur Sleiman, ex-instituteur de Mahjoub, vend des boîtes de conserve au contenu inconnu.

Im Mustapha, nourrice et voisine de Mahjoub, est une paysanne réfugiée, mi-homme, mi-femme, mi-sorcière. Elle laboure la minuscule parcelle de terre qu'elle a réussie à sauver après l'occupation en 1948, de la ville de Jaffa, par Israël.

Il y a cet autre personnage qui passe son temps à tuer les mouches. Enfin, Lili Asfour, « la



années 1996, en un temps où les hommes sont figés dans des gestes et des attitudes qu'ils répètent sans cesse, un jeune homme Mahjoub, ne peut plus supporter cette déshumanisation et il meurt. Ses proches le mettent en bière et entreprennent autour du cercueil une veillée mortuaire qui consiste à évoquer sa vie.

Cette existence d'un palestinien, sous l'occupation israélienne, est jouée en flashback par de courtes scènes, sous la surveillance du défunt qui veille à ce que ses évènements ne commettent aucune erreur.

Avec Mahjoub, Mahjoub, « El Hakawati » exprime une démarche non conventionnelle dans ce sens où il n'existe pas de héros positifs. Mahjoub est le parfait exemple de l'anti-héros.

Mahjoub n'est pas valeureux, mais malin et roublard. Ses actions sont insensées, elles n'ont aucune dimension politique, mais lorsque

Lili Asfour, la seule femme dans la pièce, devient alors une parodie vivante de l'Amérique. Elle est la statue de la liberté, brandissant vers le ciel une bouteille de coca-cola, dans une tenue très sexy, aux couleurs de l'Amérique.

« L'Amérique » se balance au son du Rock'n Roll, « elle » fait des ballons avec son chewing-gum et « elle » est chaussée de patins à roulettes. Enfin Mahjoub revient sans travail et sans un sou.

Enfin, comble de l'absurde, Mahjoub rencontre Sadate. Mais Mahjoub ne croit pas qu'il s'agit vraiment de Sadate, alors il fait l'âne, le flatteur et le vantard, mais finit par faire des demandes politiques... etc, etc. Et toute la pièce est ainsi construite, sur les tribulations d'un Palestinien en Israël, et à qui il arrive bien des aventures...

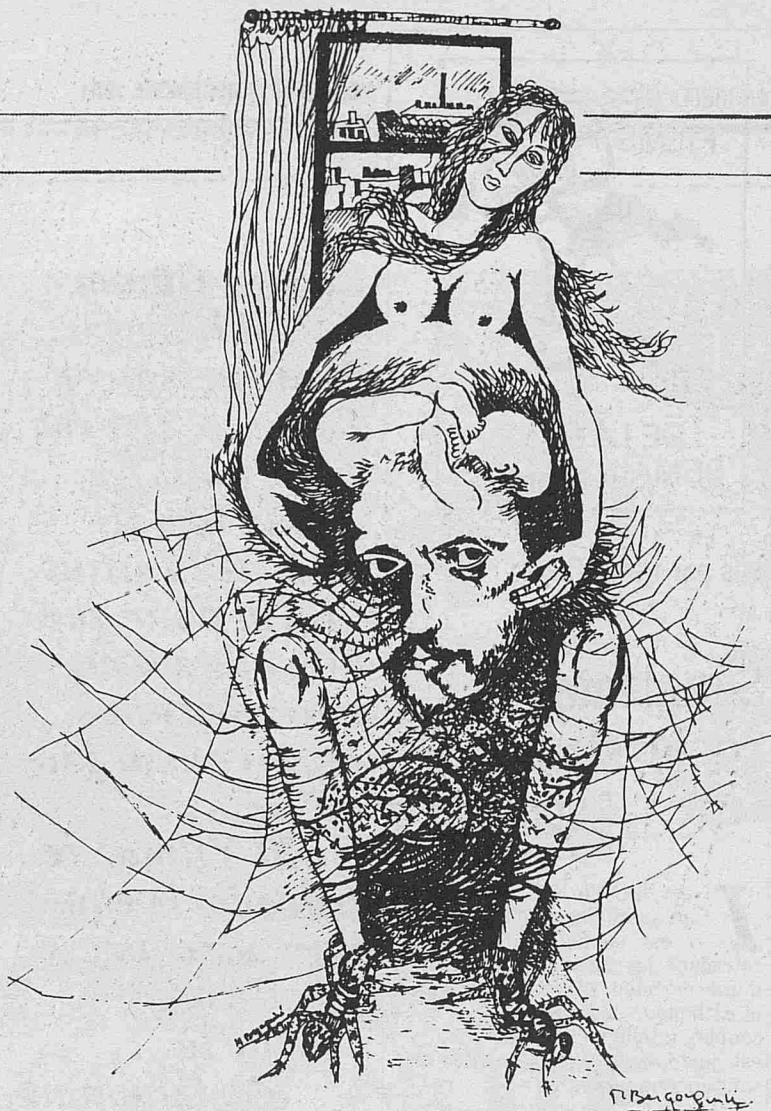
Tous les dialogues de cette pièce sont construits sur le mode du comique et du dérisoire. Le

folle » qui passe son temps à dessiner. Elle est aussi une figure allégorique. Asfour signifie oiseau en arabe, et par là même, symbolise la liberté. Mais on a interdit à Lili Asfour de parler. Lili Asfour, c'est donc la liberté « bafouée », mais c'est aussi l'espoir. Elle est la seule à ne pas croire dans la mort de Mahjoub, « le fou », « l'inconscient », celui qui a choisi de mourir mais que l'on enterre délibérément lorsqu'il tente de ressusciter de son cercueil, de ressusciter.

Ressusciter, pour mieux remettre en cause un univers où chaque chose est confinée dans l'immobilisme le plus total.

En fait cette « folle », Lili Asfour, est un peu l'intermédiaire entre ceux qui somnolent et celui qui, d'aventure en aventure, arrive à la conclusion qu'il faut se réveiller, et réveiller ceux qui dorment. Alors le cercueil explose et Mahjoub ressuscite.

Lila Benbelaïd



Le temps des araignées

Tout s'enracine dans la chair

Pièce à images, piège à symboles...

La perplexité ne naît pourtant pas de la présence et de l'identité réelle - mais peut-on parler de réalité ? - des araignées qui, fantômes incarnés, enferment celui qui les a fait naître. Il pourrait s'agir d'une nouvelle fois d'un « festin de l'araignée ».

Mais l'indécision du spectateur naît pourtant quant au nombre des insectes.

Pourquoi deux monstres ? Pourquoi le rouge et le noir ? De fait, pourquoi ce nombre privilégié ? A cette question des trois acteurs proposent leur réponse. Il s'agirait dans ce long poème d'Ahmed Azegagh, poème mis en scène par Hama Melinai, d'un drame de la déchirure, d'une incarnation de la brisure.

A l'origine ? Une plénitude de l'être qui fut mais qui n'est plus. « Il y a quelque chose en moi, quelque chose de cassé, mais je sais que c'est grave ». Bonhomme est coupé en deux. Et ce qui s'est produit ainsi au niveau de l'être, se répercute au niveau de la pièce. En ce qui concerne d'ailleurs les trois unités.

L'action. Destinée d'un couple. Existence à jamais différentes de l'homme et de la femme. Les deux héros sont anthétiques, autant que Rouge et Noir. Elle, ce serait Saturne. Lui, Mercure. Comme bohème est condamné à ne jamais enfanter, créer par la chair et en la chair, il invente des rêves, une île en forme de matrice, dans laquelle il se love comme un fœtus. Mais l'entreprise est suicidaire. Bonhomme invente sa propre mort. Il se dévore lui-même.

L'enfant qui doit naître accentue la déchirure, à moins que ce ne soit lui qui l'ait créée. Lui, l'homme, sombre dans ce qu'elle appelle sa folie et qui en fait est délire visionnaire et prophétique. Elle, s'enracine plus profondément dans le sol.

Le lien et lui aussi membre du système binaire, et la mise en scène de Hama Melinai contribue à cette certitude, tout, particulièrement dans la seconde partie où une toile d'araignée séparée en deux menace l'île de ses fils tendus. Li-Loua elle-même est noire et rouge.

Mais le temps ? Ni ligne continue, ni temps cyclique, il s'agit d'un tic et d'un tac perpétuels. Entre ce tic et ce tac, le néant, le trou. Le souffle même des acteurs est rythmé par ce tic-tac. Le va et vient temporel se double souvent d'une gestuelle. Départ, arrivée, arrivée, départ. « Tu connais quelque chose de plus idiot qu'un train ?... »

Les araignées du temps se regardent comme en un miroir, et l'horloge immense qu'est Li-Loua se réduit aux opposés 3 et 9, 6 et 12 agressifs.

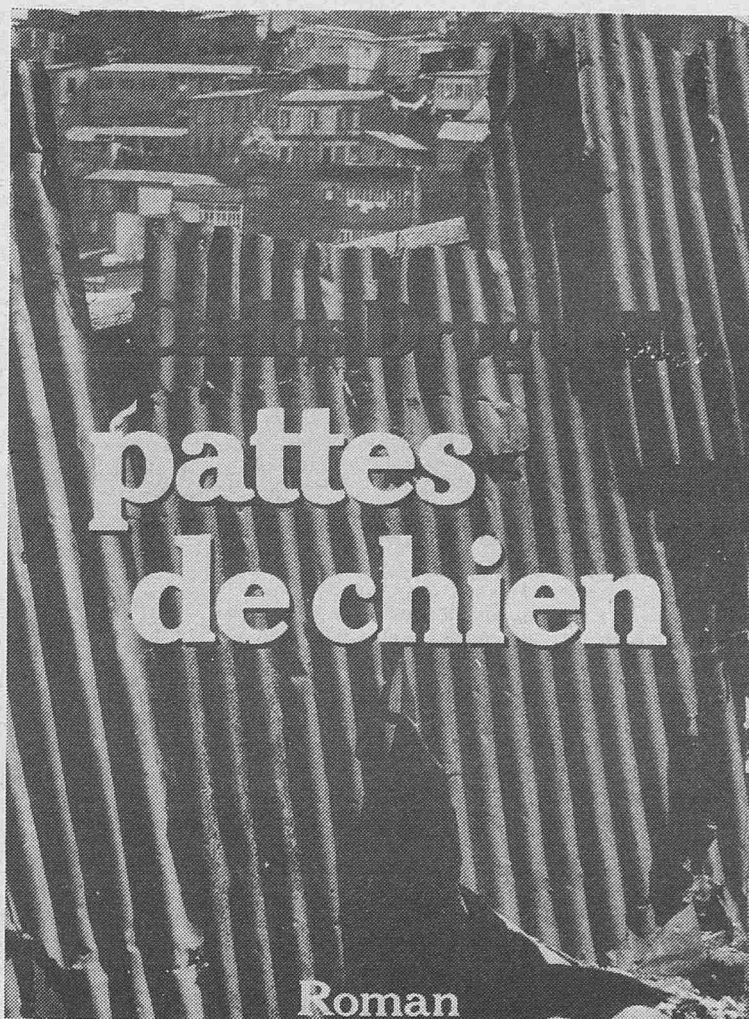
En cette pièce tout s'enracine dans les chairs. Le texte lui-même parce qu'il est une succession d'images et de mouvements s'adressant à la sensibilité, à l'inconscient. La densité coupe le souffle, fait haïler spectateurs et acteurs. Jean Marc Delbreil sombre dans un état second, proche de l'hallucination quand il offre à la salle le délire de son personnage. Moment très intense. Que l'on soit algérien ou français, on ne peut que vibrer et rêver face à ces mots qui bouleversent, violents à ces acteurs enthousiastes. On ne peut qu'encourager et féliciter l'ASPIC-Théâtre de s'être jeté dans une pièce si dense et si poétique, sans les mutiler. Bien au contraire. Il se sent le spectateur sans pour autant oblitérer les problèmes, les questions profondes, peut-être antologiques.

Lyne Hartani

« Le temps des araignées » par l'ASPIC-Théâtre
16-17-18-19 décembre 1981 au théâtre des Amandiers.
CADEP - 110, rue des Amandiers
- PARIS 20ème
Métro Ménilmontant.

Auteur d'une dizaine de livres dont deux seulement ont été traduits en français, Carlos Droguett est l'un des plus grands écrivains chiliens ; « Pattes de Chien » qui vient de paraître chez « Denoël » est une oeuvre

autobiographique, portée par une sorte de parabole sur l'incommensurable souffrance humaine et la dictature. Un livre « coup de poing » d'une telle puissance et d'une telle densité que les mots semblent prêts à déferler sur vous, en un véritable raz de marée. Une mer de larmes.



« Le Maître et l'insolent »

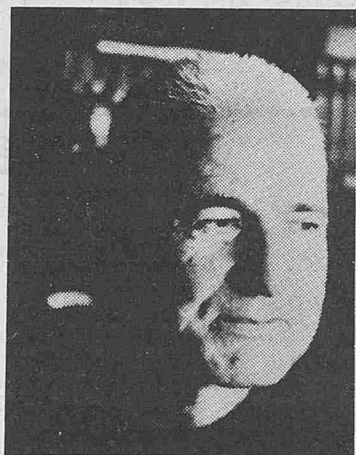
Une sensibilité à l'écorché

« J'écris pour oublier » : dès les premières lignes, l'auteur nous conduit sur un chemin de croix, un chemin de misère et d'ignorance, où la torture prend toutes les formes, y compris celle du regard ou du sourire. L'histoire de Bobby, mi-homme, mi-chien et celle du vieillard, qui dans un geste lourd de sens, unit son destin au sien, est une sorte de grand tableau de l'humanité, de ses avatars et de ses « différents ». Qui est Bobby ? Un mutant ? Ou simplement, l'image tout à la fois réelle et fantastique, d'une humanité prisonnière, misérable, plongée dans l'esclavage, à la merci des puissants de ce monde ? C'est cet éclairage étrange, cette vision d'un homme-chien que l'enfant promène, inscrit sur son corps.

Haï, rejeté, harcelé, torturé, Bobby est égaré entre les deux natures de l'homme qu'il symbolise atrocement. Les pauvres et les chiens refusent de se reconnaître en lui et se soumettent, apeurés à la loi du Maître, qui ordonne la disparition de cet être insolent. Car Bobby est une insulte à l'ordre, née de la colère des dieux ou de la nature. Et la cruauté, la lâcheté, la folie, la veulerie de ses dissemblables le poursuit. Etrange privilège que d'exorciser ainsi, par sa seule existence, la misère des autres.

Misère. C'est cette tumeur qui ronge tous les personnages de Carlos Droguett. La mère, écrasée,

le père, vauté dans sa pauvreté, le professeur, malade, égaré, dévoré par sa conscience qu'il veut tuer à travers Bobby et jusqu'au Colonel, ce garant de l'ordre, ambigu et tenace, tous sont victimes d'un système qui les dépasse. Ils ne sont pas pour autant innocents mais ils se vendent, se compromettent, se trahissent au profit d'un autre. La cruauté ici, ne relève pas seulement



de la Nature mais surtout de l'ordre.

La seule trêve à l'interminable cauchemard que constitue ce récit, a pour cadre le monde rural, où apparaissent en filigrane, les racines communautaires du Chili. Mais cet univers relève de l'innommable et du songe. En aucun cas, le retour aux valeurs anciennes n'est donné comme possible.

Qui est Bobby ? Cette question lancinante nous obsède tout au long d'un texte écrit d'un seul souffle, tel un trop plein qui se déverse, en un cri dévastateur. C'est à travers la souffrance que Bobby se trouvera et qu'il acceptera un rôle messianique. Tout d'abord, il tente de délivrer les chiens des propriétés alentours. Malgré leurs morsures, malgré les corps des hommes, Bobby, tout à son désir d'être reconnu par les siens, recommence jusqu'à épuisement. Un jour, il parvient à ouvrir les cages, et les chiens, délivrés de la peur, l'adoptent. Dès lors, il ne reste qu'un pas à franchir pour délivrer les hommes... L'arsenal policier et médical se met en branle. Bobby devient un fuyard : il s'est trouvé, quelque part, hors des normes d'une société garrottée.

Quant au vieux, il demeure seul, écrit pour oublier et tente de garder debout l'image de Bobby. Autour de lui, chacun gomme les traces de la victime et nie jusqu'à son existence. La pluie tombe et efface les traînées de sang, de misère, de malheur et les empreintes de pattes de chien. Le silence s'est abattu. Il fait nuit.

Si vous aimez la dictature, ne lisez pas ce livre.

Fabienne Messica

« Pattes de chien » : Carlos Droguett. Editions « Denoël », traduit de l'espagnol par Jean-Marc Pelorson.

La nébuleuse berbère

Un prélude au rêve

La saison des cadeaux approche et si vous avez envie de vous faire plaisir, notez qu'un magnifique album vient de paraître chez Hachette : « La Nébuleuse Berbère » où 78 planches du photographe Olivier viennent illustrer un texte de l'ethnologue Jean Duvignaud ne veut ni une apologie, ni un historique des Berbères d'Afrique du Nord, J. Duvignaud tente de comprendre ces peuples dans leur globalité. Il essaie alors de dégager les soubassements qui animent cette culture si perméable à celle des différents envahisseurs et pourtant farouchement jalouse de ses valeurs.

A croire, note l'auteur, que les berbères n'existent comme entité qu'à travers et face aux civilisations qui tentèrent de s'installer sur leurs territoires. Duvignaud remonte ainsi à l'histoire romaine et rappelle que l'Afrique du Nord chrétienne engendra Saint Augustin, l'un des piliers de l'Eglise catholique actuelle, de même que les berbères islamisés furent les porteurs et développèrent le rayonnement culturel de l'Islam. Mais ces constatations sont insuffisantes si on oublie que l'existence des résistances et pas toujours apparentes. L'hérésie catholique et surtout musulman mullula en Afrique du Nord. A ce propos, l'auteur cite plusieurs exemples et relève que le shisme tentait de se rattacher à un orient de plus en plus éloigné géographiquement comme pour échapper aux tutelles plus proches.

Quant aux photos si elles sont très belles et nous présentent une pléiade de portraits d'homme et femmes fiers d'une culture



millénaire, la vie y manque quelque peu. Le quotidien aurait gagné à être présent... enfin, les femmes notamment du Haut Atlas parées de leurs bijoux sont fascinantes.

Il s'agit d'un livre de collection et donc relativement très cher malheureusement, mais pour les amoureux de l'Afrique du Nord, il est comme un prélude au rêve. Un rêve sans contour comme l'histoire de ces différents peuples berbères qui s'enfoncent dans la nuit des temps sans logique apparente.

Bachiri Khadidja

La nébuleuse berbère - Chroniques berbères.

Olivier Martel et Jean Duvignaud Collection Hachette Réalités

« Silvio et la roseraie »

Aimez-vous les énigmes ?

Aimez-vous les énigmes ? Si oui, vous trouverez dans le dernier ouvrage de Julio Ramon Ribeyro, « Silvio et la Roseraie » de quoi vous torturer l'esprit à loisir. En littérature, le jeu avec le non-dit n'est pas un artifice nouveau. Il n'en est pas moins traitre quand on ne sait pas s'en servir !

« La nouvelle, déclarait Julio Cortazar, au cours d'une interview (1) parue en février 81, procède par une sorte d'accumulation des tensions, qui éclatent à la fin, dans le dénouement dramatique. Elle finit toujours par une phrase qui est une condensation, dans laquelle, chaque mot, chaque virgule, est fonction du rythme ».

Julio Ramon Ribeyro, quant à lui, a préféré prendre le contre-pied exact de cette définition. On lui en serait reconnaissant s'il avait créé un style nouveau et enrichi l'un des genres littéraires les plus subtils et les plus fragiles.

Car la nouvelle, a ceci de particulier qu'elle interdit, par sa brièveté, la moindre faiblesse d'écriture. Or, en refusant toute intensité dramatique, toute structure (ni début, ni fin), toute unité de temps et toute réalité à ses personnages, l'auteur n'a rien apporté de nouveau. Il s'est contenté d'un style nu, d'une banalité affligeante, dont on attend en vain une saillie, un relief quelconque qui vous attacherait enfin à ce livre étrange, froid, dénué de toute émotion.

Ni réalistes, ni fantastiques, sans style et sans atmosphère, ces nouvelles décrivent, paraît-il, la société péruvienne. Personnellement, je ne l'aurais pas deviné. Je pensais plutôt à un sol lunaire où j'avancerais, solitaire et indifférent, sur les pages du vide littéraire.

F.M.

« Silvio et la roseraie » : Editions « Gallimard ».

Traduit de l'espagnol par Irma Sayol

Une brochure sur la santé.

Le GISTI, (groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés) vient de sortir une brochure concernant « La santé et la protection sociale des étrangers ».

Cette brochure qui comporte quatre-vingt pages, explicite dans une première partie, et de façon assez détaillée, le fonctionnement de la sécurité sociale, expliquant quelles sont les conditions générales d'ouverture des droits et quelles sont les conditions de perception des prestations perçues en France ou dans les pays d'origine, pendant les congés. Ainsi que toutes les formalités à accomplir en cas d'accident de travail.

Le GISTI y développe également les conditions générales d'attribution des prestations familiales que la famille réside en France ou ailleurs, le fonctionnement de l'assurance vieillesse. Enfin, point important, trois pages sont consacrées aux différents moyens de recours contre la Sécurité sociale.

La seconde partie traite de la protection sociale complémentaire, expliquant après les conditions, la procédure à suivre et les différentes formes d'aide sociale, par exemple on y trouve la marche à suivre pour effectuer un avortement. Il est à rappeler que « l'interruption volontaire



de grossesse » n'est autorisée pour la femme étrangère que si celle-ci justifie des conditions de résidence fixées par voie réglementaire.

Le troisième chapitre de cette seconde partie est consacrée aux aides aux personnes handicapées.

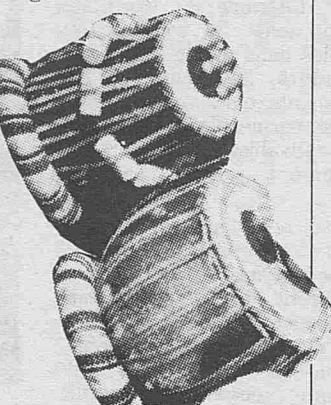
Une brochure complète et bien documentée, disponible au Groupe d'Information et de soutien des Travailleurs Immigrés, 46 rue de Montreuil, 75011 Paris. Permanence, le samedi de 10h à 12h. Tél. 367 04 06.



ANNONCES

CORRESPONDANTS : Je recherche des correspondants de 19 ans ou plus, de n'importe quelle nationalité et parlant français pour lier amitié sincère. Ecrire à mlle **Alloui Nadia**, 267, rue de Bourgogne - 45000 Orléans.

CORRESPONDANTS : Je suis un jeune Algérien de 16 ans et je désire correspondre avec des jeunes de France ou de pays francophones, aimant la nature, le sport, les voyages, les collections de timbres et de cartes postales. Ecrire à **Zerdoub Mouloud**, Ighil-Mimou, Beni-Douala, Tizi-Ouzou, Algérie.



RENCONTRES : Nous sommes un groupe de copains et de copines sympas, plus de 18 ans. Nous souhaitons nous élargir en rencontrant d'autres jeunes sur Paris Îles-de-France, seuls et isolés et recherchant des copains en vue rencontre et sorties le week-end et pour combattre l'indifférence, la solitude, le racisme, l'hypocrisie et l'égoïsme. Venez nous retrouver le samedi de 17 h à 18h30 à la **Brasserie aux Sports**, porte et métro Champeret (journal sur la table) ou écrire chez Gilbert Meimon, 15/17 rue Curnonsky - 75017 Paris. Qui peut assurer une permanence téléphonique et recevoir quelques copains chez lui ?

LIVRE : Lecture du livre de Michèle Lacroix : **Les marchands du temple** par l'acteur Greg Germain, au club des auteurs 12, rue Ballu - 75009 Paris, tél 280 66 65. La pièce se déroule dans un hameau antillais, deux jeunes agronomes, leurs études achevées, décident de retourner dans leur pays pour retrouver leurs traditions...

RADIO : Radio Libertaire sur 89,5 est la première radio de la Fédération anarchiste. Elle émet tous les jours sauf le dimanche de 18 h à 22 h.

BERBERE : 1982, diffusion par l'Harmattan d'un agenda berbère, Tibbur'Useggwas. Cet agenda se veut à la fois documentaire et fonctionnel, historique et actuel. Chaque jour comporte une éphéméride ayant trait à l'histoire de l'Afrique du nord-Sahara (Algérie, Libye, Maroc, Mali, Mauritanie, Niger, Tunisie) de 1830 à nos jours...

CRID : Second colloque du CRID (centre de recherche et d'information pour le développement) sur le thème

: « **France Tiers-Monde : de la dépendance à la solidarité agro-alimentaire** », les 11 et 12 décembre au 49 rue de la Glacière, 75013 Paris, tél 331 98 91.

Préparation et programme du colloque. Trois filières sont retenues :

- Le sucre
- Les aliments du bétail (manioc, soja, arachide)
- Les légumes et les fruits de contre-saison.

Ces filières sont étudiées à partir des pays suivants : France, Thaïlande, Philippines, Ile Maurice, Côte d'Ivoire, Sénégal ; Haute Volta et Brésil.

VOYAGE SUR LES ONDES Qui veut s'embarquer avec moi à bord d'une radio libre (« Trait d'Union » - Lyon) pour une émission d'expression portugaise ?

Elle pourrait s'appeler « *Ilusiadas* », par exemple...

José Guerreiro 140, r. L. Becker 69100 Villeurbanne - tél. 885 62 70

COURS

TURC : Cours tous niveaux de 20h à 21h30. Possibilités d'aménagements de jour et d'horaire. Ces cours sont organisés par une association de solidarité de travailleurs turcs.

AEP, 1 rue Affre, 75018 Paris, métro Barbès, tél 257 80 00.

DANSE : cours de danse d'Afrique du Nord, assuré par Leila, au centre culturel Git-Le-Coeur, 5, rue Git-Le-Coeur, 75005 tél 326 78 44.

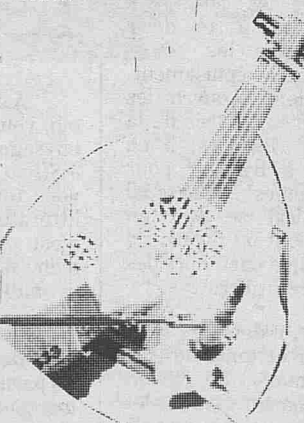
STAGE : Stage de formation arabe organisé par le CLAP, délégation Ile-De-France, Tour Rimini, ave. de Choisy 75013 Paris, tél. 585 67 21.

Ce stage se déroulera du 26 au 30 décembre.

Samedi 26 : Accueil, puis débat sur l'immigration aujourd'hui, où en sont les langues et cultures d'origine.

Dimanche 27 : Présentation d'un dialogue, travaux de groupe, film.

Lundi 28 : Utilisation pédagogique des diapos, les étapes d'un montage audiovisuel.



ASTI 17 : Le comité de Cultures et de Langues d'origine Interclub, 17, 47 rue de Saussure, 75017 Paris, tél. 227 68 81, métro Villiers ou Rome, organise des cours divers.

Arabe : jeunes et adultes, les samedis de 14h30 à 16h.

Cours de langue arabe pour enfants de 16h30 à 18h30.

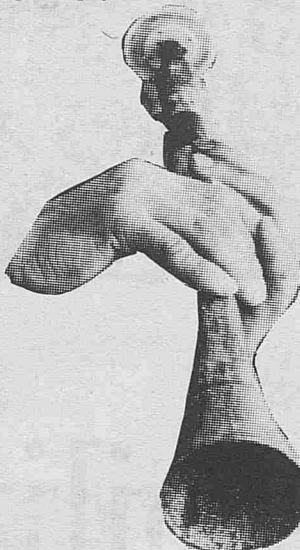
Kabyle : cours pour les jeunes et les adultes : horaire communiqué ultérieurement. Contacter Najib Lamdaoura. Forum « **immigration et identité culturelle** », les samedis de 16h30 à 18h.

Il y aussi des groupes de théâtre et des activités audiovisuelles.

MEETINGS

FRERES DES HOMMES : pour la campagne d'information « **mieux se nourrir, vaincre la faim** », un film sera projeté le 17 décembre à 20h30 à l'AGECA, 177, rue de Charonne, 75011

Paris : **de la viande à tous prix.** Ce film montre parfaitement la production de la viande de bétail destinée à l'exportation au Guatemala. La richesse des grandes propriétés parallèlement à l'extrême pauvreté des petits paysans.



ARGENTINE : au centre culturel Léo Lagrange à Marseille

Le 12 décembre à 15h, soirée de solidarité avec le peuple argentin. Films, stands, débats avec les parents et amis des disparus en Argentine. Le bénéfice de cette soirée sera versé pour un soutien aux prisonniers politiques.

CRETEIL : Samedi 12 décembre 1981 à 20h30.

Salle Jean Cocteau 20, rue des Ecoles Métro : Les Juillottes Bus 204 : Arrêt Eglise.

SOIERE : Rencontre... spectacles... organisée par le théâtre de la porte d'Aix et l'Office Municipal des

migrants de Créteil.

« Dialogues d'immigrés... en France ». Par le théâtre de la Porte d'Aix.

Chants et musique avec Mario Ruy.

Participation aux frais : 15 Frs, 20 Frs.

SANS PAPIERS : manifestation le samedi 12 décembre à 14h, au métro Barbès de tous les travailleurs immigrés qui continuent d'avancer les revendications :

- carte de séjour et de travail pour tous, carte de résidents pour les Algériens.

- carte professionnelle pour les marchands ambulants

- refus de toute expulsion ou refoulement.

- abrogation des lois et mesures anti-immigrés

- refus de tout statut à part, français-immigrés, égalité des droits et solidarité internationale.



Avec les Editions Caribéennes.

Exposition-vente de dessins sous verre, d'affiches, de lithographies d'Haiti, de Guadeloupe, de Martinique, de Colombie, de Saint-Domingue, du Chili et du Mexique.

Exposition-vente de livres et rencontres avec J.L. Baghio, Julie Lirus, L.F. Prudent.

Il y aura aussi de la

RADIO SOLEIL (98,2 Mgh)

Tél : 797 00 85

85 Bis, rue Ménilmontant 75020 PARIS

VENDREDI 19h-21h, studio Yu avec *Sacha* et ses copains-copines

SAMEDI 15h-17h30 femmes d'ailleurs avec *Nora, Farida et Karima*

22h30 à minuit, musique d'hier et d'aujourd'hui, avec *Patience*

DIMANCHE 8h-19h, ligne ouverte à votre service avec *Saïd et Jellali*

19h-21h, actualité de la semaine : un magazine des principaux événements de la semaine

LUNDI 18h30-19h30 : « Les contes » avec *Christine, George et J. Jacques*

MARDI « Emissions berbères avec *Areski*

MERCREDI 20h-22h, histoire de la soul-musique, avec *Franko*

JEUDI 21h-22h, Ciné soleil avec *Benny, Momo et Malika*

Le journal parlé est assuré tous les jours par l'équipe d'information à 22h.

Radio-Soleil aura le plaisir d'accueillir cette semaine, des invités tels qu'*Idir*, chanteur kabyle qu'il n'est plus besoin de présenter, *Bongo* (chanteur angolais) ainsi que des formations de jeunes musiciens français et étrangers.

ANTILLES : huit jours pour la culture antillaise, et portes-ouvertes sur d'autres cultures du Bassin Caraïbéen.

Programme organisé par le groupement national des organisations et associations des originaires d'Outre-Mer.

musique avec Séhou, Moun'Kika.

Lecture de contes de Guyane, Martinique, Guadeloupe, Haiti et d'ailleurs.

Adresse : 67 bd de Clichy, 75009 Paris, métro Blanche.

TARIFS D'ABONNEMENTS

A l'ordre de « Sans Frontière », 33 bd Saint-Martin 75003 Paris - C.C.P. 420900 F Paris.

— Soutien à partir de 300 francs —

	1 an	9 mois	6 mois
France	220F	170F	120F
Europe, Afrique	280F	220F	160F
Par avion	320F	290F	170F

☐ Abonnement ☐ Retraitement

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Chômeurs et étudiants *

	1 an	9 mois	6 mois
	200	150	100
	250	190	130
	280	250	140

* Sur justificatif

Chèque ☐

C.C.P. ☐

sorties

MUSIK

NEW MORNING : 7, 9 rue des Petites Ecuries - 75010 Paris, tél 523 51 41.

Les 10 et 11 décembre : **Billy Cobham Quarte**, featuring Dean Brown (guitare), Gil Goldstein (Keyboard) et Tim Landers.

Le 12 décembre : **Didier Lockwood Quintet**

Le 14 décembre : **Brothers** avec John Lee, Darryl Thompson, Eef Albers et Weston Calvin.

Du 17 au 21 : **Areski Fontaine**.

ROSE BONBON : 8, rue Caumartin, 75009 Paris, tel 268 05 20.

Le 11 décembre : **Tokow Boys**

Les 12 et 13 : **Ox** (Rouen)

Le 14 : **Private Joke**

Le 15 : **Zentrum Zombia**

Le 17 : **Patrick Verbeck**

MUTUALITE : 20, 24 rue Saint-Victor, 75005 Paris à 20 h 45

Un septacle Apas Loisirs : **Mouloudji** avec en première partie Gilles Naudin. Le 19 décembre.

: Marie-Claire Bainvel, au violon et Louis-Claude Thirion au piano donnent « **Prokofiev-Schuman** »

A 21 h : **Yalta del sur**.

Lundi 14 à 20h30 : « **la fête à Boris** », un spectacle de 30 chansons avec Sarah Boréo, Jean Bourbon et Armand Gomez. Un spectacle de Jacques Canetti.

AULNAY : C.O.S.E.C. de la Rose des Vents.

Le 11 décembre, un concert de **Henri Guédon**

SARCELLES : Forum des Cholettes

Le 12 décembre : **Henri Guédon**

LA CELLE ST CLOUD :

M.J.C. 70 avenue des Etangs, tél 918 45 15

Dimanche 13 décembre à 15 h 30,

concert de musique avec le trio

Fawzi Al Afedy : chant, luth,

guitare, hautbois, cor anglais,

percussion.

SAINT-NAZAIRE : Maison des

Jeunes à 21 j

Le 11 décembre : **Djamel Allam**

RIS-ORANGIS : Salle Roberty

Desnos, Plaine des Jeux à 21 h

Le 12 décembre : **Djamel Allam**

TOUSOUSE : Centre Culturel,

Chemin Carric à 21 h

Le 15 décembre : **Pascal Auber-**

son

DIERS : 7, av. P. Picasso ; 92000 Nanterre, tél. 721 18 81.

Jusqu'au 12 déc., **Perspectives ultérieures**, de F. X. Kroetz, par le Théâtre du Regard. « Tout l'art de Kroetz est de donner la parole à des gens qui sont incapables de s'exprimer donc de se comprendre et à plus forte raison de comprendre le monde dans lequel ils vivent... »

THEATRE DES ATHEVAINS, 76 rue François Miron, 75004 Paris. Tél. 355 27 10

Jusqu'au 31 déc., à 20h30 : dim : 17h30 (et séance sup. le ven- 17h30)

dredi à 14h30) : **Le foulon**, de J. Allwright, C. Barichasse, S. Maggiani, C. Merlin, par la Compagnie Catherine Dasté. « Trois comédiens et deux musiciens se trouvent embarqués dans une histoire japonaise d'il y a six siècles, une histoire de femme qui meurt de désespoir d'amour. Par quel miracle sont-ils devenus des personnages si différents d'eux-mêmes ? Quel rapport y a-t-il entre eux ? Est-ce leur double caché, leur ombre, leur rêve... ? »

Théâtre noir : - A 18h30 : **Sheherazade**, de Tewfik El Hakim.

- 22h15 : Elle lui dirait dans l'île, de F. Xenakis, par le TPAT.

- Théâtre rouge : à 18h30, à partir du 15 : Ladyablogues, de R. Dubillard, par la Cie Du Maillet.

- 22h15 : **lève toi et rêve**, de F. Arrabal. Petite salle, 18h30 : **Parlons français**, d'E. Ionesco.

A partir du 14 déc., à 20h30, sauf dim : la fête à Boris, spectacle sur B. Vian.

TEP : 17 rue Malte, XX*, tél. 636 91 02 : Le Grand Magic Circus, raconte **Le bourgeois Gentilhomme**.

Jusqu'au 18 déc : **Allumettes**, avec V. Rouche.

THEATRE NOIR : 23 rue des Cendriers, 75020 Paris. Tél. 797 85 14/15/16, à 20h30 : Linda Dinwall : **Je me souviens d'un conte... un jour...**. Théâtre chorégraphique.

SPECTACLE AFRICAIN

Sooninké
Doucoutra Mamadou avec sa troupe : danseurs, danseuses,

Gontard, Alexandre, Baldet, Birga, Chabot, Cupsa, Forgas, Gaussoit, Gai-Miniet.

CERCY PONTOISE : A la Z.I. de Saint-Ouen l'Aumône

Du 27 novembre au 30 décembre : exposition : Fonds d'oeuvre d'art contemporain du C.A.C.

DIJON : Expo La prison dans la ville

Du 14 décembre au 19 décembre, à la mairie annexe des Grésilles, avenue des Grésilles de 14 h à 19 h.

CINE

RIALTO : 7, rue de Flandre, 75019 Paris tél 607 87 61

Suite du cycle « **Comédie musicales égyptiennes** »

Semaine du 9 au 15 décembre : **Fatma**, Egypte, noir et blanc de Ahmed Badrakhan (1940), avec Oum Kalsoum, Anwar Wagdi. **C'est toi mon amour**, Egypte, noir et blanc, de Youssef Chahine (1957).

Semaine du 15 au 22 décembre **L'idole des foules**, couleurs, Egypte de Helmy Rafla (1957) avec Abdel Halim Hafez, Chadia, Youssef Chabain. Mercredi (22h), jeudi (22h) et dimanche (22h).

Mademoiselle Diable, noir et blanc, Egypte de Henay Barakat avec Farid El Atrache, Samia Gamal. Vendredi (23h), samedi (23h), et lundi (22h).

MARSEILLE : à la maison de l'étranger, 8 rue Antoine Zattara, Marseille 3ème, tél 95.90.15.

Dimanche 13 décembre à 15 heures : **Le viel homme et l'enfant** de C. Berri, avec Michel Simon.

Pendant la dernière guerre, un peiti juif est envoyé à la campagne chez un ancien combattant qui ignore tout de l'origine de l'enfant. Les deux se prennent d'affection.

Séance exceptionnelle pour les enfants le mercredi 16 décembre à 14 h 30 :

- **Charlot policeman**
- **Charlot en voyage**
- **Buster et Sattie à Lunapark**
- **En 4ème vitesse**.

ROUEN : au centre Jim Valliant. Dans le cadre du colloque Connaitre pour mieux se comprendre, organisé par l'Association pour l'Accueil et la Formation des Travailleurs Etrangers, les films suivants seront projetés :

Ali au pays des miracles de Aured Rachedi, mardi 15 décembre à 20h30, à la maison du Plateau-Rouen les Sapins.

C'est madame la France que tu préfères ?, film-védo de Farida Belghoul, jeudi 17 décembre à 12h30 à la M.J.C. rive droite et à 18h à la Maison du Plateau. Rencontre avec la réalisatrice.

CERCY PONTOISE : au centre d'animation culturelle, Place des Art, tél 030 33 33.

Samedi 12 : au centre culturel Malraux : cycle Marguerite Duras : **Des journées entières dans les arbres**.

Mercredi 16 : au théâtre des Louvrais, cinéma mercredi - jeunes : **Les voyages de Gulliver** de Dave Fleischer.

Jeudi 17 : Centre Malraux à 18h30 et 21h : **Reporters** de R. Depardon.

Samedi 19 : Centre Malraux à 18h30 : cycle Marguerite Duras : **Aurélia Steiner**.

CERCY PONTOISE : au théâtre de Louvrais

Mercredi 16, Vendredi 18 et samedi 19 décembre à 21 h : **West Side Story**, de Robert Wise et Jérôme Robbins. Avec Nathalie Wood, Richard Beymer et Georges Chakiris.

JEUX ET MOTS CROISES

par
Hartmann

Solution de la grille
n° 28

Z	I	G	U	I	N	C	H	O	R
A	T	E	R	M	O	Y	E	R	
M	A	L	I	E	N	N	E	A	
A	L	E	R	O	R	A	N		
I	S	I	M	P	L	E	S		
S	E	R	I	N	H	E	R	E	
A	N	A	A	V	I	N	E		
I	N	N	E	I	L	S	A		
P	E	G	U	S	T	E	R	I	
A	E	S	S	E	A	M	R		

Grille n° 29

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement :

1. Capitale Africaine.
2. Métal. - Région Balkanique.
3. Danse. - Affl. du Danube.
4. Inattendu.
5. Palpée. - Règle.
6. Liaison. - Lac Français Tamis.
7. Sœur du cheval. - Conspué.
8. Infinitif. - Ville de Suisse.
9. Ville de Californie. - Brame.
10. Unité monétaire. Support de véhicule.

Verticalement :

1. Peu habile. - Arbres.
2. Ville d'Algérie. Planète.
3. Terme au tennis. Dans.
4. Confrérie musulmane.
5. Voleur.
6. Chlore. - Fin de levée Dieu Grec.
7. Près de Toulon.
8. Pare. - Abasourdi.
9. Soutien. - Ville du Japon. - Fin de soirée.
10. Fait son testament. Oiseau.

Solution des noms d'animaux

L	I	O	N
V	I	S	O
G	I	B	B
O	T	O	C
P	A	N	G

Placez des noms de villes françaises.

			N
			N
			N
			N
			N

...organise une fête de SOUTIEN, le samedi 12 DECEMBRE 1981...

RELAI de Ménilmontant, 85 Bis Rue de Ménilmontant... 75020
De 20 heures à l'aube...

SOLEIL 98.2

TEL :
797 00 85

JAZZ UNITE : Paris de la Défense, concerts à 21 h 30

Le 11 décembre : **Robin Kenyatta** (al-sax) quartet, avec Michel Sardaby (piano), Gus Nemeth (bass), et Steve Phillips (drums).

du lundi 14 au samedi 19 décembre : Semaine exceptionnelle de jazz hollandais. Pour la première fois en Europe deux clubs échangent leurs programmes.

Lundi 14 : **Cleansing Department Orchestra** (8 musiciens)

Mardi 15 : **Cus Janssen** (piano solo) et **Maarten Altena** Quartet

Mercredi 16 : **Maarten Van Norden** (sax) **Boy Raaymakers**.

Jeudi 17 : **Jan Cees Tans** (sax)

quintet avec Han Bennink

Vendredi 18 : **Groupe Cumulus**

(6 musiciens)

Samedi 19 : **Seven Singers** et a

Horn (groupe vocal)

PALACE : 8, rue du Fdg Mont-

martre, 75009 - Tél 246 10 87

Samedi 12 : **Toyah**

Lundi 14 : **Gary Us Bonds**

LUCERNAIRE FORUM : 53,

rue Notre Dame des Champs

A partir du 11 décembre à 18h30

BOURGES : à 21 h, lieu non précisé

Le 16 décembre : **Guartero Cédron**.

MUSIQUE

Populaire du Brésil

Par le groupe instrumental

Hatita Peré

(flûte, guitare, contrebasse, per-

cussion).

Galerie peinture fraîche

29, rue de Bourgogne 7è

Dates : 15/17/18/19 décembre

1981 à 20h30.

Participation aux frais : 25 frs.

Etudiants : 15 frs.

LA MAISON DES AMAN-

DIERS, avec le Relais de

Ménilmontant, présenté

Lauren Geron et Gregory.

Quinte flush. War & Co.

Quidam, le vendredi 11 décem-

bres 81, 20h30 participation aux

frais 20 Frs, adhérents, 15 Frs.

Maison des Amandiers, 110 rue

des Amandiers, métros

Ménilmontant, Père-Lachaise,

bus 96 (H. Chevreau) Pour tous

enseignements, tél. 797 00 85

THEATRE

THEATRE DES AMAN-

CARTOUCHERIE, av. de la Pyramide, M° Chateau de Vincennes, puis autobus 306.

Atelier du Chaudron, tél. 328 97 04. Dim : 16h, relache le lundi : **le déterreur**, par le théâtre en pièce.

THEATRE DE LA TEMPETE :

tél. 328 36 36, à 20h30 (dim :

15h30, relache lundi) : **Mahjoub**

mahjoub, par El Hakawati,

pièce au comique grinçant,

réflexion sur l'histoire du peuple

Palestinien.

THEATRE DU SOLEIL, tél.

374 24 08, les jeu., ven., sam. à

18h30, dim. à 15h30 : **Richard**

II, de W. Shakespeare.

COMEDIE DE PARIS, 42 rue

Fontaine, 75009, tél. 281 00

11 jusqu'au 31 déc. à 21h30 (sauf

dimanche) : **un p'tit rêve dans**

l'nez, ou quand « la seule côte en

vue est celle du Rhône ».

Jusqu'au 22 déc. à 23h : **le match**,

par Prat et Laval.

« Pourquoi les clowns parlent-ils

fort ? Parce que les Dieux sont

sourds, et pour cause... »

LURCENAIRE FORUM, 53

rue Notre-Dame des Champs,

75006 tél. 222 26 50.

EXPOS

PERIGUEUX : Résidence Erika, 10 B, Terrasse du Médoc

de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h :

se tiendra une exposition

« **L'enfant au pays de l'Apar-**

theid ». Quartier neuf

Meraideck.

Une autre exposition « **L'enfant**

au Maroc » à la librairie « L'en

dehors », 46 rue du Mirail de 10

h à 19 h. Cette librairie est tenue

par un groupe de jeunes en

coopératives.

PIERRE LESCOT : 28, rue

Pierre Lescot, tél 233 85 39.

Du 9 décembre au 7

L'enfer du décor

Y a-t-il un « espace (assez) libre » à S.F. pour ces retranscriptions ? Comment une situation donnée accule des gens à nier jusqu'à leur identité sexuelle. « Folles », c'est ainsi qu'on appelle certains homosexuels, il s'agit bien ici du dernier recours avant la folie. Car l'émigration est aussi « un voyage sans retour ». Ce ne sont pas des métaphores.

La première fois, je ne bandais pas, il m'a branlé et sucé longtemps. J'avais envie de lui casser la gueule. Il voulait que je le baise mais je n'y arrivais pas. Il s'est fâché et ne voulait plus me payer ...

« Moi aussi, je vais en France ... », disait un type dans le train, « ... je vais faire les vendanges ... » Il y avait beaucoup de jeunes portugais comme lui, avec un sac à dos et en tête l'idée de faire les vendanges. « ... Gagner un peu d'argent pour pouvoir trouver un autre travail, obtenir des papiers ... ».

En septembre, parfois avant, ils arrivent à la gare St Jean de Bordeaux. Là, s'ils ont de la chance, des types les ramassent ... « Vendanges ? » Lorsqu'il n'y a personne, ils tournent en rond comme des aveugles. Cherchant du regard, tâtant dans le vide, ...quelqu'un à qui parler... « Vocé fala Portugues... ? »

Une petite boîte dans la salle des consignés, on la loue pour quelques francs. Première étape du processus de nidification. Une clé, un numéro, presque une adresse. On y met sa misère en sac à dos.

Le premier café dans le bar d'en face : « le Petit Poucet ». Mais ils n'en connaissent pas encore toute l'histoire ...

C'est dans le bar que commence véritablement la France, la gare c'est encore un peu de la douane, son prolongement, une sorte de lieu neutre où il serait encore temps de rebrousser chemin, non en réalité pour cela, il est trop tard depuis déjà bien longtemps ...

Ici stationnent quelques flippers, boîtes à sous et à musique, des gens aux yeux rouges de ne pas dormir, etc.

Dehors, beaucoup de bruit, tout est ner-

« Va voir tel type, il connaît bien la loi. Si tu t'y prends bien, il t'hébergera un ou deux soirs et te filera un peu de fric ... C'est un pédé ... »

« Quoi ! ? Pour qui tu me prends, je suis pas une tante moi ... »

Mais la faim opère comme une ouverture d'esprit et l'on devient tolérant.

« J'aime beaucoup le Portugal, j'y ai pas mal d'amis. Viens donc chez moi un soir, ça me ferait plaisir de parler de là-bas, et puis on verra ce qu'on peut faire pour toi ... »

Des montagnes de promesses et autres mythomanies qui n'aboutiront jamais à rien.

Et puis il faut manger à nouveau, la faim continue d'opérer, sans anesthésie.

« C'est vraiment la merde, si un jour on m'avait dit que j'en arriverais là ... »

Là, c'est de l'autre côté de la gare, l'envers du décor. D'un côté, un pont achève de traverser la Garonne ou s'apprête à le faire, de l'autre côté les abattoirs de la ville. Entre les deux : un parking, un lieu de drague parmi d'autres. Certains l'appellent « les abattoirs », d'autres « la passerelle », c'est selon.

La gente homosexuelle et la faune qui s'y rattache tourne inlassablement autour du parking dans leurs voitures. Sous le pont, il y a des pissotières.

Une rencontre sur le lieu de la misère totale. Sexuelle pour les uns, matérielle (d'abord) pour les autres. Double transfert sans psychanalyse.

« Comment ne pas avoir envie de baiser quelqu'un ... » (n'importe qui, un représentant de cette société qui te dit non sans cesse, qui t'accule à nier même ton identité sexuelle) « ... lorsque tu en es à te demander ce que tu boufferas et où tu dormiras ce soir ... ? »

n'avait pas de fric mais je lui ai pris sa montre et ... »

Jorge est resté longtemps allongé par terre, assommé. Des militaires en permission s'étaient approchés de lui « je les avais pris pour des flics, avec leurs uniformes ... »

Ils ont d'abord demandé de l'argent, puis sont venues les premières insultes, d'abord timides, et puis ces enfants de la France profonde, boutonneux et endimanchés dans ces habits que l'on porte douze mois d'affilée et qui font de vous un homme, ont vidé sans le savoir leurs valises d'économie libidinale sur Jorge, sale pédé et portugais par dessus le marché.

« T'aurais vu ça, ils lui ont baisé la gueule comme c'est pas croyable. Tu sais ce portugais ... Jorge, un grand costaud ? Il saignait du nez, de la bouche ... Au début il s'est défendu et puis ils se sont tous jetés sur lui et ont fini à coups de pied ... »

Bien à l'abri dans leurs voitures les pédés partent en se frottant les cuisses, grisés par le spectacle d'une presque mise à mort.

« Je suis certain qu'ils avaient été envoyés

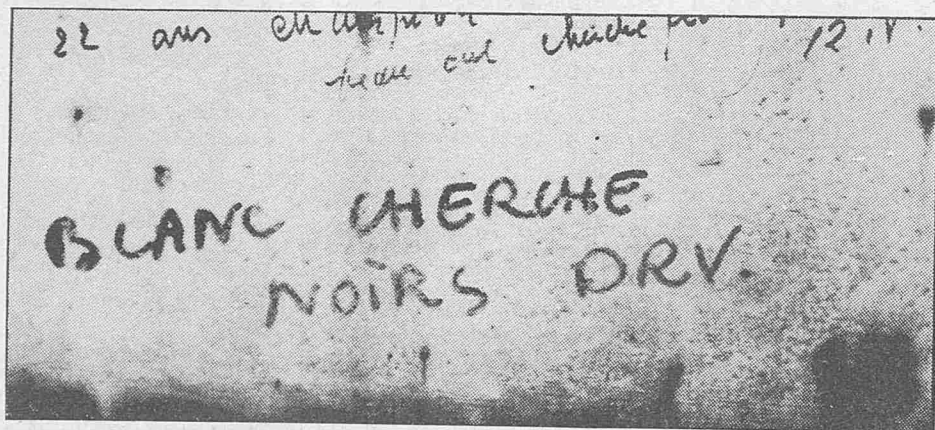
par les flics, quand ils m'ont vu arriver la gueule en sang, ils se sont regardés d'un air de dire ... »

« Mais précisément on me les a volés ... »

Jorge est né en Angola. « Quand j'ai compris que c'était cuit pour les portugais il était trop tard, je me suis tiré en catastrophe ... » Les vingt ans de sa vie constituent un incroyable raccourci des cinq cents dernières années de l'histoire, l'évolution de son pays. Du statut de colonisateur-négrier, il est passé à celui d'esclave-sodomisé.

« Hé bé tu sais ce que perd ma fille, moi je m'suis fait de vach' de beaux mecs. On dit les arabes, mais les portugais sont bien montés et puis ils aiment ça ... »

« Je me demande si je ne vais pas finir comme eux plus tard, sale race de pédés. A la longue, tu peux pas t'empêcher de confondre le pédé avec l'argent qu'il te donne quand tu l'as baisé. Tu finis par désirer l'enculer ... Tu connais l'histoire du chien qui bave quand il entend une cloche ou un truc comme ça ... ? »



veux, de temps en temps des gens s'insultent ou se donnent des coups ...

On entend des trains et parfois, le vent aidant, une voix électrique annonce que les voyageurs sont arrivés ou vont partir, selon le cas. Fermez les portières, et ne jetez rien par les fenêtres votre geste peut tuer ou blesser ...

Des petits groupes de désespérés se forment. « Je suis de Lisboa et toi ? » - « Moi je viens de l'Algarve ... »

Après avoir « marqué sa place » à la gare, dans la salle des consignés, on ose s'aventurer à l'extérieur, avancer à découvert.

Le consulat du Portugal, où ils seront rarement bien accueillis.

Puis les lieux fréquentés par leurs compatriotes déjà installés et qui « sont encore plus mauvais que les français ... »

Les restaurants portugais, pas trop chers, l'information, concernant le travail au noir ou le logement, y est plus recherchée que la nourriture.

Les portugais font chier, ils cassent les prix. Ils partent avec n'importe quoi pour n'importe quoi, des fringues, un sandwich ... Heureusement que j'ai des clients fidèles sinon ... »

« Ils ne savent pas s'y prendre, ils font peur aux michetons. Dimanche dernier, tu n'étais pas là, c'était complètement fou, ils se sont battus entre eux ... ma fille tu peux pas t'imaginer ... une angouiiiisse ... »

« De toutes façons ici, quand c'est pas les portugais c'est les arabes. Alors là n'en parlons pas. Le type de la mercedes bleue s'est fait trucher par un raton, le gros frisé qui te parlait l'autre fois, il est vulgaaiirre ... »

« Il m'a demandé si je voulais l'enculer, je l'ai suivi à la campagne. (...) Je l'ai niqué ce pédé, tu l'aurais entendu miauler ... (rires) . Quand j'ai joué dans son cul, je l'ai chopé par le cou et j'ai écrasé sa gueule contre la terre en faisant semblant de lui éclater la tête avec une pierre, il chialait ma parole ... (rires) Il



« Après tout ils le cherchent bien ces portugais. Ils n'amènent que la merde, ils font des conneries, les flics viennent, les gens ne sortent plus draguer ou alors ils vont en boîte. Tout le monde dit que c'est trop dangereux aux abattoirs.

Parfois ils se saoulent la gueule et se battent entre eux, certains donnent même des coups de pied dans les voitures ... Et puis il paraît qu'ils ne sont pas si bien montés que ça. De toute façon moi ça m'intéresse pas, il y a autre chose que les bicôts oui ! »

« Vous n'avez pas vos papiers, nous ne pouvons pas recevoir votre plainte ... »

Aller avec un homosexuel, être choisi par l'un d'eux pour de l'argent finit par être gratifiant, la concurrence que se livrent les tapins en donne bien la mesure.

Une voiture s'arrête devant X, on parle affaires et puis X est invité à bord. Bientôt la voiture démarre. Les autres, envieux, le regardent partir tailler des pipes en enfer.

« Il était tout blanc, sans un poil, avec une petite queue comme un enfant. Pendant que je le baisais il pleurait, il poussait des petits cris de femme, à un moment j'en pouvais plus j'ai éclaté de rire et je me suis sorti, la queue pleine de merde ... » (etc.)

José Guerreiro